

Un Libanais s'exprime sur le processus de paix.

Le cèdre et l'olivier

Comment se présente aujourd'hui le processus de paix au Proche-Orient ? S'agit-il d'un véritable processus durable pour la région ? L'image qu'on lui donne est fautive car, loin d'opérer l'acceptation de l'Etat d'Israël par les autres Etats de la région tels la Syrie ou l'Irak, l'idée est d'aboutir à la disparition de l'Etat hébreu. D'ailleurs le qualificatif « conflit israélo-arabe » en dit trop. Ces Etats n'admettent pas la participation des Chrétiens ou des Juifs à la civilisation arabe. Ils estiment que l'arabisme ne peut être que musulman alors même que Juifs et Chrétiens ont incontestablement contribué à la création et à l'émergence de la civilisation et de la littérature arabe. Comment, dans cet état d'esprit, faire confiance à ce processus qui ne prend pas en considération les vrais problèmes de cette région et qui fait abstraction de leur substance ?

Ce Processus résulte de composantes diverses et d'abord d'une volonté politique.

Certains ont applaudi avec enthousiasme l'inauguration de la Conférence de paix à Madrid qui devait apporter l'espoir dans cette région. On croyait alors à l'ouverture de tous les dossiers, la discussion de tous les problèmes et la préparation des esprits pour atteindre une véritable paix qui irait vers la satisfaction de tous les antagonismes. Et donc, à une concertation entre les peuples réels du Moyen-Orient. Après la chute de l'Union Soviétique et du Bloc de l'Est et le bouleversement de l'échiquier bipolaire dans le monde, les Etats-Unis ont cherché à normaliser la situation au Moyen-Orient, sous leur égide et dans leur propre intérêt. Ils l'ont fait à travers les entités légales qui sont sous leur allégeance en faisant usage de la diplomatie et en ayant recours aux enjeux politiques et stratégiques.

Le processus de paix a donc été imposé par une volonté politique extérieure qui ne correspond pas à la réalité sociologique ni socio-politique de la région. C'est un artifice illusoire qui repose sur des calculs à court terme, dénués de confiance réelle. Il est évident aujourd'hui que le processus entamé n'est que le fruit d'une volonté politique, imposé aux populations locales par l'intermédiaire de régimes non représentatifs du peuple réel. Tout engagement pris par les autorités légales est facilement révoqué par elles ou par les futures entités susceptibles de changer les régimes. Cet acte est le fruit de tractations politiques et diplomatiques dans une atmosphère qui s'y prête. Qui eût cru que ce visage mal rasé, à la tête d'une organisation ter-



Elie Hatem apportant son soutien à l'épouse de Ron Arad.

roriste, qui criait, il y a si peu de temps, « mort à Israël », aurait serré la main du représentant d'un Etat qu'il cherchait à anéantir ? Qu'advient-il si l'OLP retrouve dans le monde un soutien qui lui permette de verser de nouveau dans le terrorisme ?

Dans cet ordre d'idées, il faut discuter la représentativité de Yasser Arafat et l'étendue de son engagement dans les négociations de paix. De même, il faut examiner le jeu mené par Hafez el Assad en Syrie et au Liban. Comment faire confiance à un homme maintenu par la force et la terreur au pouvoir, haï par son peuple et massacreur de plus de 20.000 des siens à Hama et dont les hommes torturent dans les prisons tous ceux qui osent critiquer son régime ? Comment faire confiance au protecteur d'Alois Brunner le nazi, et qui a toujours refusé de le livrer à la justice ? Comment faire confiance à l'occupant militaire du Liban et au violeur des libertés et des Droits de l'Homme dans son pays ?

Hafez el Assad réussit bien son jeu en se posant comme nouvel allié virtuel des Etats-Unis depuis la guerre du Golfe. Mais ce que les observateurs négligent, c'est que la Syrie souffre de problèmes internes très graves ; Hafez el Assad est bien conscient que son engagement dans les négociations de paix lui procure le soutien des Etats-Unis, seuls capables de garantir sa survie au pouvoir. Cependant, le dictateur syrien appartient à une minorité, les Alaouites, qui sera un jour ou l'autre écartée du pouvoir par les autres

communautés syriennes, en l'occurrence par les Sunnites. Qu'advient-il alors d'un éventuel accord de paix auquel ces communautés n'auront pas participé ?

Depuis octobre 1990, la Syrie d'Hafez el Assad occupe la quasi-totalité du Liban et prend en otage le peuple libanais en imposant dans ce pays un pouvoir inféodé à Damas. Le gouvernement actuel libanais, illégitime, et à la légalité sérieusement contestée, ne peut pas engager la volonté du Liban dans les négociations. Il faut reconnaître que la volonté qu'il exprime dans les négociations n'est autre que l'écho de la Porte Sublime de Damas. Tout accord ainsi conclu pourrait être révoqué par les Libanais le jour où ils recouvreront leur indépendance.

LA DETENTION DE RON ARAD : UN TERRORISME D'ETAT

Le nouveau fascisme doctrinaire qui frappe le monde, l'«islamisme intégriste» originaire du Moyen-Orient et notamment de l'Iran, peut-il adhérer au Processus de Paix ? Le Hezbollah ignore dans son lexique la «normalisation». Tandis qu'Israël fait preuve de bonne volonté et fait des concessions pour aboutir à tout prix à la paix, le Hezbollah maintient ses positions et juge ce comportement comme une faiblesse. Voici dix ans qu'il maintient en captivité le navigateur Ron Arad et lui refuse toute visite et tout soin, en violation de tous les principes et conventions internationales à cet égard. Depuis sa captivité, le gouvernement israélien n'a négligé aucun moyen pour obtenir sa libération. Mais ses démarches n'ont rencontré aucun succès. Tantôt c'est la Syrie qui promet, tantôt l'Iran... Il faut comprendre qu'il y a concertation entre ces deux pays et que Ron Arad n'est qu'un moyen de transaction et de tractations entre eux. La dernière opération israélienne au Sud-Liban pour enlever Mustapha Dirani, le premier détenu de Ron Arad, va-t-elle faire cesser ce jeu ?

La Syrie ne pouvait pas s'opposer à cet enlèvement sous peine de perturber les négociations bilatérales et nuire à son image face aux Etats-Unis et voulait montrer au Hezbollah les limites de son intervention au Liban. L'enjeu syrien est clair dans la région : le régime d'Hafez el Assad cherche à maintenir une instabilité et une insécurité qu'il contrôle pour rester maître du jeu. De là, une réalité problématique liée aux enjeux communautaires du Moyen-Orient : Les Alaouites cherchent par ce moyen une garantie de leur survie dans ce borbier. N'y a-t-il pas un autre moyen pour y parvenir ?

L'affaire Dirani liée au fascisme intransigeant du Hezbollah démontre l'implication directe de l'Iran dans le processus de paix. Si la Syrie tire pour le moment les ficelles au Liban, le régime des ayatollah dispose tout de même d'une assise populaire. Et son arsenal important, du moins au Sud-Liban et dans la plaine de la Békaa, menace

manifestement la sécurité et l'existence même de l'Etat d'Israël.

Un accord entre Israël, les Palestiniens, les Jordaniens et le régime actuel d'Hafez el Assad et de ses agents au Liban ne peut en aucun cas garantir la sécurité et la paix dans la région. Le Hezbollah trouvera toujours les moyens pour semer la terreur dans l'Etat hébreu. La Syrie pourra démontrer officiellement, tout comme aujourd'hui, sa non-implication dans les affaires intérieures du Liban. Ce dernier fournira, par son instabilité, le terrain favorable pour les actions Hezbollahis contre Israël, à partir de sa frontière sud. L'Iran sera toujours fier de combattre le «Satan» de la région et fera preuve de la poursuite de la lutte islamique du Djihad.

Que devient l'avenir d'Israël dans une région instable où les problèmes ne sont pas résolus en profondeur ? Comment prétendre à la paix face à la montée de l'intégrisme et du terrorisme ? L'Occident qui a délaissé le Liban, par raison peut-être, viendra-t-il toujours au secours du peuple d'Israël ? L'interconnexion des problèmes du Moyen-Orient doit être prise en considération pour imaginer une paix véritable et durable. Pour cela, il faut penser l'ensemble des problèmes de la région, dans le respect de chaque communauté.

Bien évidemment, une telle opération demande un travail ardu, de longue haleine, et une préparation des esprits des différentes communautés et minorités qui composent le Moyen-Orient. Cette préparation des esprits est primordiale : il faut apprendre aux habitants de cette région à vivre ensemble et à respecter la différence des autres sans chercher leur anéantissement. La terre du Moyen-Orient n'est pas exclusive à une communauté. Il faudrait chercher un nouveau découpage qui répondrait à la réalité démographique, sociologique et géographique de la région en associant le peuple réel à cette opération. Les différentes composantes populaires du Moyen-Orient doivent manifester réellement leur volonté sans l'hégémonie d'une communauté sur l'autre et sans l'interférence de systèmes de pensée étrangers à la région.

Elie Hatem

Président du Mouvement pour le salut du Liban,
chargé de conférences à la Boston University.

De notre envoyé spécial à Alger

L'ALGÉRIE DANS LA TOURMENTE

Attentats terroristes (islamistes ou autres), sabotages économiques, assassinats d'intellectuels et d'étrangers, grand banditisme, règlements de comptes, manœuvres de déstabilisation... Rien ne semble pouvoir arrêter cette vague de violences politiques et criminelles qui risque d'entraîner l'Algérie vers le chaos !

crime : sa passion pour la radio et le journalisme.

Les stratèges de la terreur et de la destruction ne s'arrêtent pas à l'assassinat des intellectuels et des étrangers. Ils ont brûlé des écoles, des trains, des usines qui employaient des centaines de personnes de condition modeste. Ils kidnappent et violent des femmes dans les villages et les petites villes de l'intérieur du pays. Ils ont égorgé des femmes et des vieillards qui refusaient de se plier à leur diktat. Le trafic de drogue est une de leurs spécialités, l'extorsion de fonds et la prise d'otages n'ont pas de secrets pour eux.

Les origines du mal

La situation dramatique que vit l'Algérie est la conséquence directe de la gestion catastrophique de ce pays par les différents groupes d'intérêts qui se sont succédé à sa tête depuis l'indépendance, sous l'égide du parti FLN. Accrochée à ses privilèges, aveuglée par son pouvoir sans limites, la classe politique algérienne — dans sa grande majorité — se contentait de tirer profit d'un système basé sur la corruption et le clientélisme. Les méthodes les plus expéditives (assassinats, emprisonnement, usages de la torture) étaient utilisés contre tous ceux qui s'opposaient à cette mafia politico-financière.

Aucun secteur de l'activité économique algérienne — même parmi les plus sensibles — n'échappait à ces « intermédiaires obligés » ! Ils déclinaient de l'attribution d'un marché uniquement en fonction de la commission à valoir, souvent versée sur un compte numéroté en Suisse.

Le feu-vert était donné par le « parrain » de l'opération, en l'occurrence un des barons ou dignitaires du pouvoir en place. Sans aucune exagération, on

peut parler de plusieurs dizaines de millions de dollars (rétribution de tous les intermédiaires) prélevés sur les marchés attribués par l'Etat algérien à une ou des compagnies étrangères. Entre temps l'Algérie héritait de projets économiques irréalisables, ou au mieux d'usines et de complexes industriels clés en main inadaptés à ses besoins et dont la rentabilité ne s'est jamais avérée. Les exemples sont malheureusement abondants. Ils démontrent l'inconscience et la corruption qui régnaient dans tous les rouages de l'Etat. La nomenclature du FLN a bradé et ruiné un pays qui avait tous les atouts pour intégrer le cercle des pays développés et modernes.

La mouvance islamiste algérienne

Jusqu'à la mort du président Boumédiène, en décembre 1978, le mouvement intégriste algérien avait brillé surtout par sa discrétion ! Le congrès extraordinaire du FLN nommait Chadli président de la République algérienne en février 1979. Dans les mois et les années qui suivaient cette nomination, un net regain des activités islamistes attirait l'attention. Leurs actions se limitaient, il est vrai, aux cités universitaires et facultés d'Alger, Oran et Constantine. On assistait alors aux premières agressions contre les étudiants, à l'implantation croissante des salles de prières et aux différentes tentatives musclées d'interdiction de la mixité dans certains campus.

La première victime des islamistes fut un étudiant tué à coups de couteau lors d'affrontements opposant ces mêmes islamistes à des étudiants de la faculté de Bab Ezzouar à Alger.

A la même époque, l'islamiste Bouyali et ses hommes attaquaient l'école de police de la Soumaia pour se procurer des armes. Un policier de garde était tué au cours de l'attaque. Bien implantés dans les maquis de Médéa et bénéficiants de compléments, les « bouyalistes » ne furent neutralisés que des années plus tard. Des actions violentes furent menées par les islamistes dans d'autres villes et villages du pays. Le pouvoir en place ne réagissait que par quelques arrestations ici et là, vite suivies de grâces accordées par Chadli !

Dès le début des années 80, des dizaines d'Algériens se trouvaient en Afghanistan pour combattre aux côtés des moudjahidins afghans. Les Saoudiens finançaient le recrutement et la prise en charge matérielle de tous ces adeptes du jihad par le biais de la Ligue de la da'awa islamique internationale.

L'inertie du pouvoir algérien face à ce phénomène intégriste grandissant incite à penser que la mouvance islamiste bénéficiait déjà de solides complicités dans les plus hautes sphères de l'Etat algérien et parmi les dignitaires de l'ancien régime évincés par l'équipe de Chadli !

En octobre 1988, des milliers de jeunes Algériens manifestent

LES BARONS DU FLN, GÉNITEURS DU FIS

Jusqu'à présent, aucun « baron » du FLN n'a été victime de menaces ou d'attentats, mis à part K. Merbah, ancien patron de la redoutable sécurité militaire sous Boumédiène et ancien Premier ministre sous Chadli. Son assassinat est probablement lié à ses nombreuses tentatives de former avec un ou des courants islamistes une force politique alternative. L'homme connaissait toutes les zones d'ombre et les dossiers les plus sensibles de la vie politique et économique de l'Algérie.

Quant aux anciens dignitaires et dirigeants algériens, ils sont — pour la plupart d'entre eux — installés confortablement en France, en Suisse ou ailleurs. Ils s'emploient encore à brouiller les cartes et à poser des obstacles à tous ceux qui se battent pour redresser l'Algérie.

On peut les rencontrer dans certains hauts lieux de la vie nocturne à Paris, Genève ou Palma et souvent en galante compagnie ! Ils se permettent encore de dissérer — en spécialistes avertis ! — sur l'évolution de la situation en Algérie. Quand la pudeur, qu'ils n'ont pas, devrait les inciter à se faire oublier. ■

violenment contre la corruption généralisée et une classe politique qui menait l'Algérie de jour en jour à la catastrophe. Ce soulèvement spontané de la jeunesse était réprimé dans le sang sur ordre de Chadli (des centaines de morts). Seule force politique structurée, le mouvement islamiste ne ratait pas cette occasion pour rentrer par la grande porte sur la scène politique algérienne. Il posait ses conditions à un pouvoir défaillant et complice et s'imposait comme la seule force politique d'opposition crédible.

L'entrée du FIS sur la scène politique

Le Front islamique du salut n'est que la part visible de la mouvance islamique en Algérie. Il est constitué de plusieurs courants qui se sont déjà opposés sur des questions stratégiques. Autour du FIS gravitent plusieurs groupes et groupuscules, indépendants les uns des autres mais étroitement liés aux réseaux islamistes internationaux les plus radicaux. Ils ont de solides relais en Angleterre, en Allemagne, en Scandinavie... Des bases arrière et des camps d'entraînement militaire au Soudan, en Afghanistan et en Iran.

Il est utile de souligner que ces groupes islamiques armés peuvent exporter la stratégie de la terreur qu'ils appliquent en Algérie. Et que certains gouvernements européens seraient mieux avisés, dans l'intérêt de leurs pays respectifs, de ne pas jouer avec le feu en misant sur une prise du pouvoir en Algérie par les islamistes. Un embrasement de la situation en Algérie conduirait à l'embrasement de tout le Bassin méditerranéen.

L'armée algérienne, restructurée et « épurée », saura-t-elle neutraliser les groupes islamistes armés et restaurer l'autorité de l'Etat ? Elle en a les moyens et c'est le souhait d'une grande partie de la population algérienne, passive et désemparée face à cette guerre sans nom.

Lofti BENATTIA

LE LIBAN EN MARCHE

Les 11, 12 et 13 juin s'est tenu à Paris un congrès national libanais sous le titre Libération et Renouveau du Liban. Cette manifestation a réuni tous les Libanais résistants, venus des quatre coins de la planète, car la France est un lieu symbolique pour les Libanais qui restent très attachés aux traditions historiques franco-libanaises ; il s'agissait de répondre à un appel lancé par le général Michel Aoun qui demeure éloigné de son pays depuis l'assaut syrien sur Baabda, en 1990, et qui réside depuis un an à la Haute-Maison, dans la Val-de-Marne.

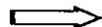
Au moment où une fausse propagande fait croire à un retour de la vie normale au pays des Cèdres désormais sous occupation syrienne, ce congrès a révélé l'état actuel des choses et dénoncé l'hypocrisie et la complicité avec les ennemis du Liban. Il a défini une stratégie de libération nationale basée sur des efforts diplomatiques et des jeux d'influence exercés par des groupes de pression libanais dans la Diaspora et par les amis du Liban...

Les participants à ce congrès ont de même soulevé la question de la participation du Liban au processus de paix au Proche-Orient. Le gouvernement actuel étant sous la coupe de l'occupant syrien, sans aucune légitimité libanaise car sans emprise réelle sur la population, ne peut engager ce pays dans les négociations en cours. Il a donc été proposé un gouvernement transitoire d'union nationale qui aura pour mission d'entamer des négociations trilatérales avec la Syrie et Israël, tous deux impliqués dans le problème libanais.

La première séance des travaux qui se déroulaient au Palais des Congrès avait débuté par les hymnes nationaux du Liban et de la France avec un mot d'accueil de Jean-Paul Dova, vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, qui a adressé un message du ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua. Constatons donc un timide appui à cette manifestation de la part du gouvernement français. La présence et la participation à la séance d'ouverture de Patrick Wasjman, conseiller du ministre de la Défense, François Léotard, le faisait bien supposer.

Exactions syriennes

Sous un flux d'applaudissements intenses et avec une vive émotion, Dory Chamoun, président du Parti national libanais (P.N.L.) et frère aîné de Dany Chamoun assassiné en novembre 1990 avec son épouse et ses deux enfants, prenait la parole pour dénoncer ouvertement l'occupation de son pays et les exactions syriennes perpétrées contre la population libanaise. Ce discours a été vivement salué par les congressistes d'autant plus que M. Chamoun, très succinct mais très clair dans son expression, dénonçait également la « position paradoxale de la communauté internationale qui ne cesse de proclamer son appui à l'indépendance du Liban sans traduire dans les faits une telle attitude de principe (...) Il est temps que nous



**UNE LETTRE
DU ROI
SIMÉON II**

A la suite du compte-rendu publié dans *L'Action Française Hebdo* (14/4/94 et 5/5/94) du symposium organisé les 19 et 20 mars par la société des Amis de la Couronne de Bulgarie, Sa Majesté le Roi Siméon II nous écrit de Madrid où il réside :

Monsieur,
Ce n'est qu'aujourd'hui au retour d'une tournée aux Etats-Unis que je trouve un moment pour vous remercier de votre lettre ainsi que des numéros de votre journal avec le reportage sur le roi Boris et sur le symposium balkanique.

Pendant mon séjour à New York et Los Angeles plusieurs hommages organisés par les grandes organisations internationales juives ont été rendus à mon Père. La reconnaissance « urbi et orbi » de son rôle envers mes compatriotes juifs m'a beaucoup touché puisque les autorités de Sofia avaient essayé de cacher les mérites du roi Boris. Heureusement que tôt ou tard l'histoire s'impose sur les tendances subjectives. A propos de l'histoire, je tiens à souligner qu'il n'y a pour l'instant pas de certitude concernant la cause du décès de mon Père. L'accès aux archives à Moscou n'est toujours pas libre et pour l'instant l'unique fait indiscutable est que mon père a eu une embolie coronarique massive. (Ceci se voit clairement sur son cœur qui a été conservé en Bulgarie).

Vous remerciant encore une fois, je vous envoie, Monsieur Pujol, mes vœux très sincères.

Siméon II

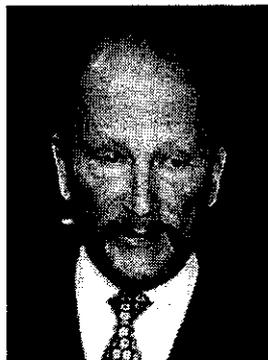
**Quand justice
est rendue
au roi Boris III.**

Le 8 mars 1994 s'est déroulée à Paris, au siège de l'Unesco, une cérémonie destinée à commémorer le sauvetage des juifs de Bulgarie en 1943, organisée par l'Unesco avec le concours du Congrès juif européen, en présence de M. Jelyo Jeleu, président de la République de Bulgarie.

Justice y a été rendue à l'attitude de la nation bulgare. Cependant, deux incidents ont troublé la sérénité de cette manifestation :

1. Des représentants de l'organisation juive « Shalom » (1), créée en Bulgarie sous le régime communiste et avec sa bénédiction, ont distribué une brochure attaquant les autorités bulgares de l'époque et plus particulièrement le roi Boris III. Ce factum était plutôt à usage interne bulgare.

2. La veille, le 7 mars, un article signé *Esther Benbassa* avait été publié par le quotidien *Libération* dans sa rubrique « Rebonds ». Son contenu était destiné à un public français igno-



Le roi Siméon II de Bulgarie.

rant des questions historiques, mais il a été largement répercuté par la presse d'obédience communiste en Bulgarie. On s'y prend violemment à la mémoire du roi Boris, accusé d'avoir livré aux Allemands 11 000 juifs des territoires de Thrace et de Macédoine occupés par l'armée bulgare à partir d'avril 1941. De retour à Sofia, le président Jeleu a déclaré à la presse, à l'aéroport, que c'était (selon *Trud* du 10.3.94), « l'œuvre de journalistes vendus » et que (selon *24 Casa* du 10.3.94) « cet article avait été rédigé à la demande d'un pays

Le sauvetage des Juifs de Bulgarie

tiers contre une somme considérable ».

Les *Nouvelles Terres* (*Novite zemli*), territoires anciennement bulgarophones de Thrace et de Macédoine mais n'ayant jamais appartenu à la Bulgarie d'après les traités de San-Stefano et de Berlin, à part une brève administration bulgare du corridor sur la mer Egée concédé en 1913 au Traité de Bucarest, étaient régies par les accords germano-bulgares des 24 et 27 avril 1941 (accords

signés avec le ministre allemand Czaudius).

La Bulgarie n'y exerçait pas la pleine souveraineté et les frontières restaient à délimiter à l'issue de la guerre. Le Tsar Boris ne pouvait s'opposer à la déportation des juifs de ces territoires, qui n'étaient pas ses ressortissants. Un accord sur la déportation d'environ 20 000 juifs bulgares dont 11 000 habitant la Macédoine et la Thrace fut signé le 22.2.1943 par M. Belev (2), Commissaire bulgare aux Affaires juives et M. Theodore Dennecker, représentant d'Eichmann. Dès le 9 mars 1943, un « signe venu d'en haut » amena la libération des juifs de Kustendil (Bulgarie) et d'une vingtaine d'autres villes bulgares. Rappelons que seul le tsar Boris pouvait sauver les juifs, car ni le gouvernement et le Premier ministre Bogdan Filov, ni le ministre de l'Intérieur Gabrovski ne pouvaient s'opposer au Représentant Dennecker qui parlait au nom de Hitler.

Ils furent finalement sauvés le 23 mai 1943, par l'intervention royale (3). Trois mois plus tard, le 28 août 1943, le monarque était arraché à l'affection de son peuple.

Yann GAYET

(1) L'Association Shalom a été créée le 17 mars 1990 et est présidée par M. Edl Shvartz. C'est un avaloir de l'ancienne Association Sociale, Culturelle et Educative des Juifs de tendance communiste. (Sous le régime communiste, les Arméniens et les Juifs étaient les deux seules minorités reconnues, les Arméniens ayant l'Association culturelle et éducative Erevan et une organisation de jeunesse, l'Organisation arménienne de la Jeunesse progressiste).
(2) En Bulgarie, la première loi sur les Juifs est de janvier 1941, prise avant l'adhésion au Pacte Tripartite le 1er mars 1941. Une législation plus contraignante fut introduite début 1942. En août 1942, fut créé le K.E.V. (Commissariat aux Questions juives), dirigé par M. Aleksandra Belev.
(3) De nombreuses voix s'élevaient élevées au sein du Parlement (dont celle du vice-président Pechev) et de la hiérarchie orthodoxe contre la déportation des Juifs.

**LES JUIFS
DANS LES
BALKANS**

La grande métropole juive de Salonique comptait 55 250 juifs en 1928 contre 22 000 en 1930.

Dans la Macédoine de l'Egée, en 1912, à la veille immédiate des conflits balkaniques, on comptait 59 560 juifs. En 1922, il y avait en Grèce 63 200 juifs, et en 1937 6 325. Selon un recensement différent, il y aurait eu en Grèce, en 1928, 72 791 juifs (cité par *Annuaire Juif 1939*).

Dans l'ex-Yougoslavie, il y avait en 1937 68 405 juifs, en 1941 entre 75 000 et 80 000, en 1947 16 000 et en 1997 7 000. Le recensement en République de Macédoine ne donnait que 55 juifs en 1953 (?).

En Roumanie, il y avait en 1939 900 000 juifs, en 1938 il y en avait 32 000. D'après un autre chiffre, 728 115 en 1930. Bucarest en 1928 comptait environ 50 000 juifs (?).

En Hongrie, en 1939, il y avait 825 000 juifs, dont 600 000 ont été éliminés. En 1937, il y en avait 100 000 dont 90 000 à Budapest. Selon une autre estimation : 444 567 en 1930 (?). La Bulgarie comptait 51 500 juifs en 1939. De 1946 à 1956, exode massif vers Israël (environ 40 000). Actuellement : entre 3 000 et 5 000.

LE LIBAN EN MARCHÉ

«prenons notre sort entre nos mains», proclamait-il. M. Chamoun rejetait en revanche tout nouveau recours à la violence en vue de concrétiser la libération du Liban « car vingt ans de combats et de destructions suffisent. En revanche, nous devons agir d'une manière rationnelle et sérieuse qui nécessite d'abord un travail au sol. Il est nécessaire avant tout de nous libérer de notre individualisme et de notre égocentrisme, de même que nous devons aussi nous libérer de nos rancunes qui ne font que diviser les rangs », avait souligné le dirigeant du P.N.L. dans un style simple imprégné de nationalisme et d'esprit chrétien.

Hommage au général Aoun

Des dizaines de personnalités politiques, d'intellectuels et d'hommes de terrain, libanais et français, ont pris la parole. Après le mot de M. Roger Eddé, le cheikh Farid Hamadé, de confession druze, a rendu hommage à l'action du général Aoun en soulignant une marée d'applaudissements dans la salle, très enthousiaste à chaque fois qu'on prononçait le nom du symbole de la résistance libanaise. Le cheikh Farid Hamadé a appelé ouvertement à la fin de l'occupation du Liban, qu'elle soit israélienne ou syrienne.

Dimanche 12 juin, se sont tenues les deux dernières tables rondes traitant du renouveau constitutionnel et de la reconstruction et la qualité de vie au « Liban libéré », pendant lesquelles on avançait des concepts constitutionnels garantissant la pérennité d'un Etat libanais souverain et la répartition des prérogatives entre les autorités centrales et régionales afin que les communautés déterminent leur vie locale.

Préparer les institutions

Ces deux journées de travail et de réunions ont été conclues par un grand rassemblement de plus de mille personnes dans la salle bleue du Palais des Congrès, lors d'une soirée présentée et animée par Elle Hatem avec la participation et la présence de personnalités libanaises, françaises et d'autres nationalités parmi lesquelles on distinguait le colo-

nel Hassan Aghillipour, président du gouvernement libre iranien en exil, Dory Chamoun, le général Michel Darmon, Bernard Kouchner, le député Jacques Barrot et son épouse, Mme Frédérique Deniau représentant son époux Jean-François Deniau, ainsi que Jean d'Ormesson.

Elle Hatem, dans son mot d'ouverture, insistait sur l'état d'occupation de son pays et sur la nécessité de la libération et de la préparation des institutions futures du Liban, en mettant l'accent sur les relations privilégiées franco-libanaises et la « reconquête des valeurs traditionnelles communes ». Lors de cette réunion solennelle, le général Michel Aoun s'est adressé à l'assistance par un discours lu par son ministre le général Issam Aboujamra, car il était empêché de s'y rendre personnellement.

Le chanteur Guy Béart a chauffé la salle devenue toute rouge avec des drapeaux libanais hissés et remués par l'assistance, avec des chansons nationales telles Liban libre... Le cheikh Khaled Zeldan, imam de la communauté musulmane libanaise d'Australie, a pris la parole après Jacques Barrot, soulignant qu'il n'y aura pas de Liban sans la participation de toutes ses communautés et sans « l'aide de la France qui a un devoir historique de préserver l'indépendance de ce pays ».

Pour une libération

D'autres personnalités, une vingtaine en tout, ont pris la parole pendant cette soirée qui a duré jusqu'à une heure du matin, telles François Rochelaine, député de la Loire, Frédérique Deniau, Pierre Raffoul... De même, des projections d'images du Liban et des témoignages faisant part de la terreur qui règne dans ce pays sous l'occupation.

Lundi 13 juin, sous la présidence de Pierre-Christian Taftinger, une réunion s'est tenue à la salle Médicis du Sénat avec la participation et le témoignage de diverses personnalités françaises et étrangères. Philippe de Villiers a adressé alors un message aux résistants libanais, le lendemain de sa victoire aux élections européennes.

Ces trois jours de réunions ont été suivies d'une conférence de presse où des résolutions appelant à la libération du Liban des troupes étrangères ont été prises, ainsi qu'un appel à la communauté internationale à été lancé pour dénoncer cet état et appuyer la résistance libanaise.

Jacques CEPOY

**“C'est moi l'accusé,
qui devrais vous juger !”**

Mgr Marcel LEFEBVRE

Accusé de se séparer de l'Eglise, Monseigneur Lefebvre n'a pourtant fait que transmettre son enseignement. Nous devons tout ramener au Christ, en qui seul il y a tranquillité dans l'ordre, l'ordre de la Création et l'ordre de la Rédemption.

Le jugement qu'il a porté sur les erreurs conciliaires n'est pas personnel. C'est celui des papes sur les erreurs modernes, spécialement le libéralisme, le modernisme, le communisme et leurs propagateurs, en particulier la franc-maçonnerie. Les avertissements des papes sont clairs.

Ce recueil de conférences sur les Actes du magistère vient très opportunément nous rappeler la doctrine de l'Eglise. Un livre capital pour combattre les erreurs de notre temps, et restaurer la royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ. 348 pages brochées - 14 x 21,5 cm 95 F

Bon de commande à retourner à : Editions Fideliter - 112 route du Waldeck - 57230 Eguelschardt

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

commande exemplaire(s) « C'est moi l'accusé, qui devrais vous juger » (réf. E421) à 95 F l'unité. Port et emballage 25 F. Je vous joins mon règlement, soit la somme de _____ F par chèque CCP mandat

REBÂTIR LE LIBAN

Malgré l'occupation syrienne, les Libanais se refusent à désespérer. Quand viendra la libération, il faudra repenser le Liban dans sa structure et ses institutions et lui rendre son identité nationale.

Le Proche-Orient a regagné ces derniers temps les premières pages des journaux. À l'occasion de l'accord israélo-palestinien. Il est cependant regrettable que la question libanaise n'y soit pas évoquée, même en marge des tractations entre les différents acteurs de cette région. A-t-on oublié le Liban ? On peut poser cette question à la France qui devrait, du fait de son engagement séculaire vis-à-vis de ce pays, s'employer au niveau européen et international pour plaider sa cause à l'instar des États-Unis en faveur d'Israël. Comment peut-on négliger l'occupation humiliante du pays des Cédres par la Syrie et faire abstraction des exactions du pouvoir d'Hafez el Assad ?

Absence de pouvoir

Le Liban est dépourvu de pouvoir réel. Ses institutions sont prisonnières d'un gouvernement d'apparatchiks et de « collabos » qui agissent au nom et pour le compte de l'occupant. C'est Damas qui décide au nom des Libanais et tient sous sa coupe le pseudo-gouvernement de Rafiq el Hariri et d'Elias Hraoui, l'un musulman sunnite, président du Conseil, l'autre chrétien maronite, président de la République. Tous deux issus des fameux accords de Taëf qui, loin d'arrêter la guerre, ont livré le Liban à la Syrie. Le seul pouvoir qui a aujourd'hui une

emprise sur la population est celui de Damas qui bénéficie malheureusement toujours du « feu vert » international. La colonisation syrienne du Liban serait-elle, en quelque sorte, légitimée par les grandes puissances ?

Devant ce fait accompli, demunis de tout moyen de résistance, dépourvus de tout soutien de l'étranger, les Libanais auraient lâché leurs armes... du moins militaires. La détérioration de l'économie du pays — inflation galopante, taux de chômage trop élevé, baisse du pouvoir d'achat —, la baisse du niveau culturel, la perte de confiance totale dans les institutions et dans l'État qui n'est qu'un tantôtisme (contrairement aux assertions d'une presse occidentale achetée par des pétrodollars) augmentent le fléau de l'émigration. Des milliers de jeunes continuent à penser leur avenir à l'étranger, à l'abri de la misère et de l'humiliation. Peu sont ceux qui gardent l'espoir de retrouver le Liban tel qu'il était autrefois. La préoccupation primordiale de ceux qui y restent est la survie matérielle dans un pays dont le sort échappe aux autochtones.

Où va le Liban ? Est-ce vers l'union totale avec la Syrie ? L'application, étape par étape, de « l'accord de coopération et de fraternité syro-libanais » témoigne de cette menace ! Ainsi, faudrait-il réagir en respectant la volonté réelle du peuple libanais. Il faut condamner l'occupation du Liban et demander le retrait de toutes les troupes militaires étrangères de son territoire en vertu des principes du droit international ; en particulier, en application des résolutions de l'ONU, notamment la résolution 509 du Conseil de Sécurité. Tel est le premier pas vers une normalisation de la situation qui permettra, dans un second temps, l'approche vers une entente nationale garantissant le droit aux différentes communautés de coexister dans une nouvelle structure adaptable à la réalité du pays.

Les armes ou le dialogue

Malgré toutes les vicissitudes par lesquelles il est passé, le peuple libanais reste le plus proche du dialogue qu'il l'est (ou l'était)

des armes... Même le Hezbollah, d'obédience iranienne, fanatisé car manipulé par l'étranger, est un « cas guérillable ». En réalité, j'ai visité les quartiers hezbollahs de Beyrouth et noté le fait suivant : il s'agit d'une population libanaise chiite, pauvre, démunie et délaissée qui a vécu les horreurs de la guerre et de l'invasion. C'est une masse peu éduquée mais surtout dans le besoin d'assurer sa survie. C'est cette pauvreté et ce besoin qui furent exploités par l'Iran et ses réseaux (surtout) : des sommes modiques pour nous (500 francs par mois) mais largement suffisantes pour nourrir

que nos amis) être conscients de la réalité qui a été travestie sur place : il n'a jamais été question d'un conflit fondamentalement inter-religieux. Les ennemis du Liban ont exploité sa composition multiconfessionnelle pour y semer la zizanie. Il faut avouer qu'en fait, de par ses structures confessionnelles dans un régime qui lui a été imposé, des erreurs ont été commises et ont facilité les exactions étrangères ennemies : des privilèges disproportionnés ont été accordés à certaines communautés au détriment des autres, notamment à la communauté maronite, responsa-

ciens chrétiens de Béchir Gemayel, commandés par Samir Geagea ; en 1980 (le 7 juillet) quand Béchir Gemayel faisait assassiner, à Safra, deux cent cinquante jeunes maronites partisans de Camille Chamoun ; ce massacre odieux interchrétien allait coûter la vie à Dany Chamoun (voir *Au nom du père* de Tracy Chamoun, éd. J. C. Lattès, 1991, p. 71 à 95) ; en 1986 (le 27 septembre) lors des combats interchrétiens entre les hommes d'Elie Hobeïka (aujourd'hui ministre pro-syrien qui avait, le 16, 17 et 18 septembre 1982 fait assassiner dans les camps de Sabra et Chatilla plus de 2 000 Palestiniens composés surtout de femmes, d'enfants et de vieillards, après le départ des combattants palestiniens embarqués par la flotte française début septembre 1982) et ceux de Samir Geagea qui, en 1989, faisait la chasse aux hommes du président sortant, Amine Gemayel, éloigné dès lors par les milices chrétiennes de son pays ; en 1990 (le 21 octobre) quand ce même Elie Hobeïka massacra, sur ordre des Syriens, Dany Chamoun, son épouse et ses deux fils (voir le *Figaro* du 29 novembre 1990) ; enfin, entre 1989 et 1990 lors de la guerre entre les Forces libanaises de Samir Geagea et l'armée nationale commandée par le général Michel Aoun, guerre qui occasionna 1 846 tués et 7 738 blessés (voir à cet égard la revue *Cahiers de l'Orient*, 1991).

De même, une république islamique ne pourra jamais voir le jour de par les clivages intermusulmans (sunnites, wahhabites, ismaélites, alaouites, chiites...) qui ont occasionné une liste beaucoup plus longue d'hostilités et provoqué des dégâts, des tués et blessés, et de par la composition interconfessionnelle du pays : chrétiens, druzes, musulmans et juifs.

La volonté réelle des Libanais

La seule solution reste celle qui émane de la volonté réelle du peuple libanais, celle de la cohésion et de la coexistence dans un système national où le mérite des uns fait la loi aux autres, dans une structure politique et institutionnelle qui garantit la participation au pouvoir à tout Libanais quelle que soit sa croyance ou son appartenance religieuse.

Elie HATEM



Elie Hatem : « Rebâtir une nation solide et solidaire ».

toute une famille pauvre là-bas, y sont versées... Une chaîne de télévision, des moyens de propagande et une infrastructure moderne informatisée permettant à certains jeunes d'obtenir un emploi, sont mis en place sans pour autant convaincre mes compatriotes chiites de l'environnement frelaté dans lequel ils se trouvent. Le jour viendra où l'Iran des ayatollahs et ses agents arrêteront leurs subventions. Ce jour-là, tchadors déchirés et turbans déroulés se feront remarquer dans les coins de rues à population chiite... Les mâles se raseront les barbes qui n'étaient qu'une perruque de « mode » socio-politique...

Ce jour-là, il faudra repenser le Liban dans sa structure et ses institutions pour rebâtir une nation solide et solidaire basée sur une identité nationale commune, en faisant abstraction de toute considération religieuse ou communautaire. Nous devons aujourd'hui (nous-mêmes aussi bien

ble aujourd'hui de l'effritement du Liban.

A l'heure actuelle, il est impensable de revenir aux anciennes structures car la démographie a changé — une majorité chiite existe et les chrétiens sont devenus minoritaires — de même que la mentalité issue de dix-huit ans de guerre. Il est aussi impossible d'y imposer une république islamique ou un État chrétien.

Les chrétiens livrés à eux-mêmes n'arriveront qu'à s'entre-tuer comme ils l'ont toujours fait : au XIX^e siècle lors de la révolte maronite de Tanios Chahine, en 1943 lors des émeutes entre partisans du Parti constitutionnel et partisans du Bloc national ; entre 1958 et 1964 quand le deuxième bureau du président Fouad Chéhab faisait la chasse aux « concurrents » maronites ; en 1978 (le 13 juin) lors du massacre de Tony Franjich, de son épouse, de sa fille ainsi que de trente jeunes maronites à Ehdén par les mili-

UN PRINCE POUR LE LIBAN ?



Photo Paul Salkail

Elie Hatem prononçant sa conférence.

La conférence prononcée le 13 janvier à la Faculté libre des sciences de la communication par Elie Hatem, professeur de Droit international (*notre photo*), a réuni un nombreux public composé d'étudiants, de professeurs et de personnalités françaises et libanaises.

L'orateur a dénoncé l'occupation syrienne et israélienne du Liban et critiqué les institutions politiques actuelles. Il a fait appel à la solidarité internationale pour soutenir le peuple libanais trop souvent oublié au profit de ses voisins.

Elie Hatem a aussi lancé l'esquisse d'un projet politique qu'il a conçu avec une équipe réunie autour de lui depuis sept ans. Il propose l'instauration d'une principauté au Liban à l'instar de celle de Monaco ou du Liechtenstein, avec un prince à la tête de l'Etat. Ce prince exercerait le pouvoir avec un Comité national où seraient représentés les communautés religieuses, les syndicats, les groupements sociaux et populaires, les intérêts économiques, au niveau de l'arrondissement et du canton. Elie Hatem a critiqué très durement les partis politiques qui ont été « l'émanation d'un système féodal partisan, d'un clientélisme ou d'un courant idéologique étranger à la sociologie libanaise [...] Ces partis se sont transformés en milices qui ont conduit le pays à la ruine ».

La principauté du Liban, abolie en 1860, revivra-t-elle ? Elie Hatem croit en tout cas en l'avenir d'un Liban multiconfessionnel, mais non organisé sur une base confessionnelle. Le prince incarnerait l'unité nationale et arbitrerait les intérêts divers. Le 13 janvier, la présence de délégués de plusieurs communautés religieuses a montré l'intérêt qu'elles portent aux idées d'Elie Hatem. Il reste à ces communautés à se mettre d'accord sur le choix d'un prince...

Jacques CEPOY

Cuisine et dépendances de Damas.

LIBAN OCCUPÉ



Elie Hatem*

Nous nous sommes félicités de la position courageuse du pseudo gouvernement libanais de Rafic el Hariri⁽¹⁾ dans l'affaire des quatre cents Palestiniens expulsés par Israël. On a refusé d'accueillir ces derniers qui appartiennent à l'organisation intégriste Hamas sur le territoire libanais.

C'est la première fois que ce "gouvernement" use de son autorité et fait preuve de nationalisme et de patriotisme. Il est clair que le Liban qui a subi l'OLP et ses attaques contre l'Etat et ses citoyens, n'est pas en mesure de recommencer aujourd'hui cette expérience. Peut-on oublier qu'en 1973, et ensuite en 1975, c'est l'OLP qui fut à la base

de l'éclatement des hostilités dans le pays. A l'époque, l'Etat libanais avait permis aux réfugiés palestiniens de s'implanter sur le territoire libanais, de s'armer, de se structurer. Ces derniers ayant construit un Etat dans l'Etat se sont alors retournés contre leurs hôtes pour s'emparer du pays en semant la zizanie et la discorde entre les communautés et en créant un désordre et une anarchie qui furent le drame de ce pays hospitalier et multiconfessionnel. Depuis, le Liban est devenu un terrain favorable à tous les courants de la région.

Nous comprenons bien le point de vue de Hariri et y souscrivons parfaitement. Le Liban ne doit plus servir de "débaras" des pays de la région en accueillant terroristes et intégristes. Le "gouvernement" Hariri tient ainsi à la réputation du Liban, pays d'ouverture, de libertés et de tolérance.

Mais si Hariri décidait de lui-même, s'il se "dévassalisait" de ses patrons de Damas et s'il détenait directement son pouvoir de la masse, n'aurait-il pas mieux usé de son autorité, de celle d'un Etat libanais indépendant ? Bravo de refuser d'accepter ces quatre cents Palestiniens. Mais comment justifier le désir d'implanter les 650 000 autres Palestiniens sur le territoire libanais par un projet de loi de naturalisation de ce même "gouvernement" ?

Tout en médiatisant cette affaire des "expulsés palestiniens" sur son sol à l'aide de pétrodollars, ne pouvait-il dénoncer l'occupation militaire de son pays par 40 000 soldats syriens qui portent atteinte

aux libertés, au principe de tolérance et d'ouverture et à la bonne image du Liban ? Peut-on nier le soutien apporté aux plantations de cannabis dans la Bekaa et leur surveillance assurée par des officiers de l'armée syrienne ?

Le "gouvernement" Hariri a certainement oublié que c'est la Syrie qui autorise le Hezbollah à maintenir sa structure militaire et son autorité sur le pays. Aujourd'hui, cette organisation politico-religieuse qui sert de tremplin aux actions terroristes et qui serait responsable, entre autres, du dernier attentat du World Trade Center de New-York, est fortement implantée au Liban. Elle reçoit ses directives de l'Iran, sous bénédiction syrienne. Le Hezbollah, comme le Hamas, est le reflet d'un fanatisme aveugle qui défigure l'islam. Le premier ministre Hariri, musulman, devrait logiquement adopter la politique du tout ou rien : dénoncer tous les courants et les éléments étrangers à la société libanaise, y compris les intégristes du Hamas palestinien, les intégristes du Hezbollah iranien et l'armée d'occupation syrienne.

Sinon, la preuve serait faite une fois encore de la dépendance de son autorité et de l'existence d'un gouvernement fantoche.

* Président du Comité Exécutif du Mouvement pour le salut du Liban

(1) On ne peut le qualifier de "gouvernement libanais", car, d'une part, il est imposé par la Syrie de qui il détient son autorité ; d'autre part, il est contestable sur le plan juridique.



Clinique des Sources

CLINIQUE MÉDICALE AGRÉÉE ET CONVENTIONNÉE
CARDIOLOGIE DEUXIÈME PHASE

6 bis, avenue de la Terrasse
95160, Montmagny
Téléphone 39.89.11.11

RESTAURANT LE ROZES

30, avenue d'Italie
75013 Paris
Tél. 45.80.66.34

De: Nadim Freiha

à: L'équipe de presse du RPL

Sujet: Conférence du 24 Mars 1993, à L'université de Boston, Massachusetts, USA

Conférence de Maître Elie Hatem à "Boston University", Aux Etats-Unis

Lors d'une conférence sur le Liban de "Post-Taëf" tenue à "Boston university" à la fin du mois dernier dans l'état du Massachusetts, Mr Elie Hatem, professeur de Droit international, a critiqué les accords de Taëf en mettant en doute leur conformité d'une part au Droit constitutionnel libanais et, d'autre part, au Droit et principes Généraux du Droit International. Maître Hatem a notamment analysé la répercussion socio-politique des accords sur le terrain avant de leur imputer la cause de l'exode continu et massif des jeunes libanais à l'étranger et le manque de confiance des hommes d'affaire libanais qui préfèrent toujours investir à l'étranger plutôt que d'élaborer des projets au Liban.

M. Hatem a par ailleurs évoqué la résolution 520 de l'ONU qui stipule le retrait de toutes les forces étrangères du Liban, avant de violemment critiquer les agissements de la Syrie dans ce pays. Et M. Hatem de continuer que le gouvernement américain commettrait une erreur en soutenant un régime dictatorial "qui protège sous ses frontières le néo-Nazi Aloïs Bruner".

A noter que lors du débat qui a suivi la conférence, l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Arabie Saoudite, en Egypte et Doyen du département des Relations Internationales de l'Université de Boston, M. Herman Eilts a intervenu pour dire à propos de la nouvelle démographie au Liban que " les Maronites ne veulent pas se rendre compte de cette réalité et perdre de vue ce qu'ils avaient acquis auparavant grâce à la France. {...} Il ne faut pas voir dans la présence Syrienne un mal car il suffit que la Syrie se retire du pays pour que les hostilités reprennent sur le terrain. {...} Quant à M. Hariri qui est l'un des principaux Trustee de Boston university, il se voit aujourd'hui s'attribuer un pouvoir assez important, plus important que celui du président Maronite, ce qui est une conséquence logique à mon propos. Cependant, le pouvoir "sunnite" n'est que transitoire devant le nombre grim pant des Chi'ites dans le pays..."

M. Hatem a conclu le débat en stigmatisant sur le facteur Etranger et non interne du conflit libanais en précisant que les libanais, dotés d'un pouvoir fort, pouvaient très bien résoudre leurs problèmes intérieurs tout comme le font d'autres pays démocratiques ayant des conflits internes tel que par exemple les U.S.A lors des émeutes qui ont eu lieu à Los angeles, l'année dernière.

RELATIONS EXTERIEURES ET INTERNATIONALES

Un exemple de développement des relations Université/Grande Ecole :

En 1985, l'Université Jean Monnet et l'Ecole HEC créaient un DESS conjoint consacré à la Fiscalité Internationale.

Les deux fondateurs directeurs :

le Professeur Jean-Pierre LE GALL, pour l'Université Jean Monnet,
le Professeur Patrick RASSAT, pour HEC.

Bientôt rejoint par le Professeur DIBOUT qui succédera quelques années plus tard au Professeur LE GALL lorsque celui-ci deviendra le titulaire de la Chaire de Fiscalité à l'Université de Paris II.

Original et sans doute unique en France dans son fonctionnement, le DESS est l'exemple type d'un partenariat réussi et harmonieux entre le monde universitaire et celui des Grandes Ecoles. Sévèrement sélectionnés de part et d'autre, 12 étudiants titulaires d'une Maîtrise universitaire et 12 étudiants de 3ème année HEC poursuivent parallèlement des enseignements spécialisés de la Majeure Juridique et Fiscale recevant dans les deux lieux d'activité de l'Université et de l'Ecole, des enseignements théoriques et pratiques dispensés par un corps professoral conjoint.

La 9ème promotion de ce DESS débutera en octobre 1993. Ce succès ne se démentant pas, on peut prévoir plus de 250 candidatures.

Très professionnalisés les titulaires de ce diplôme des promotions sorties se retrouvent en grand nombre dans les principaux cabinets d'avocats et de lawyers de Paris. Certains diplômés ont rejoint également les départements juridiques et fiscaux des grandes entreprises.

Au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai, la Faculté a reçu la visite de M. Dalibor JILEK, vice-doyen de la Faculté de droit de BRNO (République Tchèque) chargé des relations internationales. La coopération entre nos deux établissements qui se poursuit de manière fructueuse sera concrétisée par un accord solennel signé au cours de cette année.

M. F.G BERTRAND

Mr Elias HATEM, chargé de TD à la Faculté a donné à Boston University une conférence sur "Lebanon in the post taif agreement period".



M. Elias HATEM en compagnie de l'ambassadeur EILTS, M. Steven COHEN, Mme Carole CHANDLER, M. le Ministre Farhang MEHR, le Général WARNER, M. WULF. M. Brook SMITH.

Emission sur France 3

Ce pays de lait et de miel où il fait bon vivre... C'est par ces paroles que Sylvain Augier, journaliste, a présenté sur France 3 la séquence : «les courses au Liban» dans le cadre de son émission : «Faut pas rêver» du 16 avril.

L'hippodrome de Beyrouth est présenté comme le lieu de rencontre où des libanais durant les longues années de la guerre n'ont pas cessé de se retrouver sporadiquement.

A la question posée à un turfiste: «êtes-vous chrétien ou musulman?», la réponse a été, on ne peut plus claire: «je suis Libanais...».

Comme à son habitude, Sylvain Augier, en ami du Liban, reparle de la splendeur du pays des cèdres et de

la douceur d'y vivre et de son passé glorieux. Aux yeux de Sylvain Augier, l'avenir sera certainement.

Conférence à «Boston University»

Une conférence sur le Liban «Post-Taëf» a été organisée à Boston University avec plusieurs intervenants. Maître Elie Hatem a pris la parole pour critiquer les accords de Taëf en mettant en doute leur conformité, d'une part, au Droit constitutionnel libanais et d'autre part, au Droit et principes généraux du Droit international. Ont aussi participé à cette conférence l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Arabie Saoudite et le Doyen du département des relations internationales de l'Université de Boston.

Brèves

• Nabih Berri a reçu une invitation du maire de Paris, M. Jacques Chirac, pour assister à la foire de Paris au mois de mai 93.

•Les ministres des Affaires étrangères arabes réunis à Damas, dont les pays participent aux pourparlers de paix à Washington, rencontrent des difficultés. Les palestiniens refusent la participation avant l'obtention de garanties claires des Etats-Unis.

•Au cours de la messe traditionnellement consacrée à la France, le Patriarche maronite Nasrallah Sfeir a souhaité que la France reste le leader sur le plan des Droits de l'Homme. Il a en outre remercié la France pour son accueil de nombreux libanais sur son territoire.

•Le «Premier ministre» de Taëf Rafic Hariri effectuera à la fin du mois d'avril une visite au Vatican, au cours de laquelle il rencontrera le pape Jean-Paul II. Cette visite précédera une tournée de l'homme d'affaires libano-saoudien dans différents

Télégrammes

• Bernard Kouchner, ancien ministre de la santé en France et figure connue par les libanais, sera au Liban la semaine prochaine pour assister à un colloque organisé par le Syndicat des hopitaux libanais.

•Plusieurs candidats sont en lice pour la succession de Gérard Bapt, ancien député et président du groupe parlementaire d'amitié France-Liban. On note surtout les candidatures de François Rochebloine, député UDF de la Loire et Daniel Colin, député UDF du Var.

Le successeur de Monsieur Bapt sera connu dans le courant de la semaine ainsi que tous les membres du groupe. Notons que le président du groupe sénatorial d'amitié France-

pays du golfe.

•«Aujourd'hui, plus que jamais, je suis fier de ne pas faire partie de cette mascarade». C'est en ces termes que Tammam Salam a évoqué sa non participation aux «élections» législatives tenues cet été au Liban. Il a ajouté: «Les données que nous possédons nous confirment que nous avons eu raison de boycotter les élections». Il a par ailleurs critiqué la position du «Parlement» qui refuse les pouvoirs spéciaux au gouvernement Hariri, et affirmé son soutien à ce dernier.

•Un responsable de l'organisation palestinienne Fatah-Conseil révolutionnaire (Fatah-CR d'Abou Nidal) et son fils âgé de six mois ont été tués par balles mercredi soir à Saïda, chef-lieu du Liban sud, a indiqué la police libanaise.

•Six soldats libanais ont été blessés jeudi dernier lors d'une attaque anti-Israélienne au Liban-Sud, une charge explosive ayant explosé au passage de leur patrouille. L'un d'eux, blessé grièvement a été transporté à Beyrouth, les autres ont été soignés à Jezzine.

Liban est Adrien Goutteyron, sénateur RPR de la Haute-loire.

• La chanteuse libanaise Magida El Roumi bat des records au Liban. Son concert au théâtre de la Cité à Jounieh a affiché complet depuis le premier jour. Le pouvoir au Liban voit d'un très mauvais oeil sa nouvelle chanson qui est presque un hymne de la Révolution. Magida, qui n'a jamais caché ses engagements patriotiques, a été «priée» par les services policiers du régime de ne pas trop «provoquer» les spectateurs qui, à chaque soirée, manifestent leur attachement à la liberté au Liban à travers des slogans ou par le fameux «klaxon» signe d'adhésion au courant «aouniste».

Avril 1993

LE LIBAN SACRIFIÉ PAR LES AMÉRICAINS

■ Elie Hatem, juriste international, a donné récemment, en présence de nombreuses personnalités, une conférence à l'université de Boston sur Le Liban après Taëf. C'est-à-dire depuis les accords qui ont livré pieds et poings liés à la Syrie le pays des Cèdres.

Il a notamment fait le bilan de la situation économique et sociale actuelle au Liban et, évoquant la situation politique, lancé un appel à la solidarité internationale et à l'application du Droit : « La situation actuelle est une situation de guerre, de misère, de honte et d'esclavage. Comment expliquer cet exode massif et continu des jeunes Libanais à l'étranger ? Comment expliquer l'état de pauvreté qui prévaut dans le pays alors que les capitaux libanais arrosent des projets internationaux, à l'extérieur du pays ? N'est-ce pas en raison d'un manque de confiance à l'égard des pouvoirs publics et d'une prise de conscience de l'état d'occupation du pays et de la persistance de l'état de guerre au Liban ? Peut-on croire à l'indépendance du pouvoir ? Le gouvernement actuel ne tire sa "légitimité" que de la Syrie qui occupe la quasi-totalité du Liban, en violation de tous les principes du Droit ».

Elie Hatem s'est « étonné » que les Etats-Unis, si soucieux d'imposer le respect du Droit international à l'Irak après son occupation du Koweït « ne s'emploient pas d'une manière identique pour faire cesser l'occupation au Liban ». Il a reproché à l'administration américaine de soutenir la Syrie de Hafez-el-Assad protectrice des néo-nazis... En fait, depuis Kissinger, l'objectif des Etats-Unis est de parvenir à un accord entre la Syrie et Israël aux dépens du Liban.

Au cours du débat qui a suivi la conférence, Herman Eilts, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Egypte, a défendu la politique américaine et reproché aux chrétiens maronites de s'accrocher à la situation qui était la leur du temps de la France. Elie Hatem lui a répondu qu'il était possible de faire revivre ensemble les diverses communautés libanaises : « Les conflits internes chez nous ont été nourmis par l'extérieur et, il faut le dire, la faiblesse de notre Etat a permis aux antagonistes de s'armer... Mais le Liban libéré et doté d'un Etat fort est capable de résoudre tous ses différends intimes de la meilleure façon. Donnez-nous la chance de le faire ».

Il y a malheureusement peu d'espoir de faire changer la politique américaine.



Amine Gemayel à Paris

LE Président de la République libanaise, M. Amine Gemayel, a entamé une visite de quatre jours en France durant laquelle il a rencontré les principaux dirigeants français et dédié son ouvrage *L'offense et le pardon* (1).

Cette visite de fin de mandat s'inscrit dans un contexte politique interne et régional défavorable au Chef de l'Etat libanais, à quelques mois près des élections présidentielles.

Sur le plan interne, la popularité d'Amine Gemayel a nettement baissé aussi bien du côté chrétien que du côté musulman. Depuis plus de trois ans, il n'est pas arrivé à réunir son conseil des ministres, ni à soumettre les milices à l'autorité de l'Etat.

Sur le plan régional, ses relations sont mauvaises avec la Syrie et avec Israël du fait de son refus de leurs ingérences dans la politique libanaise interne; refus manifesté par son rejet implicite de l'accord du 17 mai 1983 conclu avec Israël (qu'il n'avait pas promulgué) et explicite de « l'accord tripar-

tite » préparé et imposé par le pouvoir actuel en Syrie.

Arrivé à Paris le 15 avril, il a rencontré les membres de sa communauté, puis s'est rendu samedi à 17 h 30 au Salon du Livre, à la Porte de Versailles, où il a dédié son ouvrage au stand de la Francophonie.

Le président libanais s'est entretenu lundi dans la matinée avec le ministre des Affaires étrangères, M. Bernard Raimond et avec M. Jacques Chirac, dans l'après-midi. Il s'est rendu mardi matin à l'Élysée avant de quitter Paris pour le Liban.

Dans son livre *L'Offense et le Pardon*, Amine Gemayel a voulu s'exprimer autrement, à la fin de son mandat, pour répondre aux accusations qui lui furent adressées.

Il explique comment il a dû gouverner un pays soumis à des occupations étrangères, comment il devait réparer la faute des autres. En effet, la signature de l'accord du Caire qui avait donné droit aux Palestiniens d'utiliser le territoire libanais pour des

opérations militaires est l'une des causes principales de l'éclatement de la guerre au Liban. A elle s'ajoutent la demande d'entrée des troupes syriennes en 1976 par certains dirigeants libanais et, enfin, les accords tacites qui sont facilités l'invasion israélienne en 1982. Tous ces agissements ont conduit le Liban à perdre sa souveraineté et à plonger dans l'anarchie.

Amine Gemayel montre qu'il fut la victime des autres. Cependant, il a la foi dans l'avenir de son pays; il sait que « seul un peuple qui a côtoyé très souvent la mort peut connaître le prix de la vie et s'y accrocher ». Le Chef d'Etat libanais essaye de rectifier, par toutes ces démarches, la mauvaise image qu'il a eue pendant son mandat et peut-être, si on croit les rumeurs, rendre possible une révision de la Constitution qui modifierait l'article 49, lui permettant d'être éligible pour un nouveau mandat présidentiel.

Elie HATEM

(1): Ed Gallimard.

L'assassinat de Dulcie September

Une provocation de gauche ?

L'ÉLYSÉE a eu l'outrecuidance de convoquer l'ambassadeur d'Afrique du Sud pour lui faire des remontrances à la suite de l'assassinat à Paris de Mme Dulcie September, représentante de l'A.N.C., une organisation terroriste sud-africaine bien connue.

C'est bien une outrecuidance, parce que l'Élysée n'avait pas de preuve que le gouvernement de Prétoria y fût pour quelque chose. Tout porte à croire que Prétoria a bien d'autres chats à fouetter sur son propre territoire que de se fourvoyer dans une sale affaire à des milliers de kilomètres de ses frontières, et contre une opposante dont la personnalité effacée ne le gênait guère.

Le président Botha a nié toute ingérence de ses services, et il a évoqué un possible règlement de comptes entre terroristes, comme il en existe trop de ce genre dans certains milieux en marge des lois.

Comme la victime est « de gauche », on en déduit fatalement que son meurtrier est « de droite ». Mais il y a une troisième hypothèse possible : celle d'une provoca-

tion de la part d'agitateurs « de gauche » communistes, d'Afrique du Sud ou d'ailleurs. Car cette affaire m'en rappelle une autre du même genre qui bouleversa la Colombie : le fameux Bogotazo.

Un témoin important, M. Ibañez, raconte : « Le leader révolutionnaire de gauche, Gaïtan, fut assassiné alors qu'il sortait de son bureau. Quinze minutes plus tard, les stations de radio de Bogota furent prises d'assaut par des communistes qui incitèrent la population à la révolte contre le gouvernement « de droite » qu'ils rendirent responsable du meurtre. Ils radiodiffusèrent des instructions pour que les gens aillent piller les commerces d'armes, saccager des journaux de droite, agresser des personnalités politiques. Une heure plus tard, les émeutiers envahissaient le Capitole où se tenait une conférence panaméricaine et y détruisirent les équipements et les documents.

On apprit trois mois après que le Bogotazo avait été organisé par le communiste Ché Guevara, alors secrétaire du P.C. cubain local. Le commando de tueurs était manipulé par les communistes qui avaient

alors besoin d'une victime de gauche pour enflammer les passions populaires contre la droite. »

Or, qu'a-t-on constaté en France ? Dans l'heure qui suivit le meurtre de Dulcie September, on assista au déploiement de véritables commandos de guerre civile. Des centaines de membres du P.C., de la C.G.T., des gauchistes étaient devant l'immeuble où gisait le corps de Mme Dulcie September et agitaient des drapeaux de l'A.N.C. Des Noirs chantaient l'hymne du Fer de Lance, la branche armée de l'A.N.C.. Des membres des Jeunesses communistes pénalement de force dans les locaux de l'Office du Tourisme sud-africain et les saccageaient.

Un autre groupe de Jeunesses communistes peignait des slogans à la gloire de l'A.N.C. sur les vitrines de la Compagnie d'aviation sud-africaine. Un autre tentait de forcer l'entrée de la résidence de l'ambassadeur d'Afrique du Sud et jetait sur la façade des pots de peinture rouge qu'ils avaient, comme par hasard, à portée de la main !

L'annonce de l'assassinat était à peine connue qu'à Marseille des agitateurs communistes tiraient sur la façade du consulat d'Afrique du Sud. Et les véhicules en stationnement devant ce Consulat étaient maculés d'inscriptions « Botha assassin ».

Il est évident que ces manifestants n'étaient pas des protestataires de rencontre, mais des agitateurs entraînés, évoluant

à la ma
comme
comme

Le me
point, er
permett
pleine di
se donne

de « résist
effet, ces i
giés au n
« Voilà ce
cela n'est p
gens ont i
trouvé que
tants ». Cel
Son Sann e
gens dans le
pour leur se
aussi coup
cambodgien
et Moscou |



FRANCE D'OUTRE-MER NOUVELLE-CALÉDONIE

Les terroristes ont un complice à l'Élysée

suite de la page 1

ceux-là qui sont intervenus à Ouvea. Leur objectif est de discréditer les forces de l'ordre et de s'imposer par la peur aux populations.

Cela cependant ne suffirait pas à expliquer les troubles qui ont marqué les élections régionales. Les séparatistes bénéficient aussi du soutien et de l'aide de certains Européens gauchistes, comme cet instituteur Paul Naud arrêté en février dernier et accusé d'avoir été l'instigateur de l'attaque contre les gendarmes qui protégèrent la construction de l'hôpital de Poindimé.

M. Bernard Pons fixe les élections régionales le même jour que l'élection présidentielle. Sa constante préoccupation n'a pas été de sauvegarder l'intégrité du territoire, mais de faire en sorte que la souveraineté française ne soit pas consolidée en Nouvelle-Calédonie. Sa Lettre à tous les Français contient une longue et grossière caricature du problème calédonien; il y reprend à son compte la thèse des séparatistes selon laquelle les Caldoches imposeraient leur domination aux Canaques et auraient étouffé leur personnalité et leur culture, ce qui est une flagrante contre-vérité. A l'annonce de l'agression contre les gendar-

A l'annonce des événements d'Ouvea, M. Chirac a réagi avec vigueur, accusant le Parti socialiste d'avoir encouragé le F.L.N.K.S. et récusant le bien-fondé des mises en garde de Mitterrand. Il a envoyé en Nouvelle-Calédonie M. Bernard Pons qui a autorisé les gendarmes à « répondre aux armes par les armes » (comment cette autorisation n'avait-elle pas déjà été donnée ?)

Cela n'est pas suffisant, cependant. Le nommé Tjibaou a revendiqué le massacre et la prise d'otages d'Ouvea, tandis que le bureau politique...

tre des DOM-T
loi française |
ménagements

ETRANGER

LE LIBAN, VICTIME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Liban n'a pas à attendre la solution du problème palestinien pour obtenir la libération de son territoire des forces israéliennes, syriennes et autres.



Raymond Eddé : Il faut appliquer les résolutions de l'ONU.

Le Liban n'a pas participé à la guerre contre Israël ni en 1967 ni en 1973. La Syrie, au contraire, y a perdu militairement, et par deux fois, le Golan. Cependant, le Liban a été envahi par les forces israéliennes, sans aucune raison valable, les 15 mars 1978 et 6 juin 1982.

Le Conseil de Sécurité adoptait le 19 mars 1978 :

— la résolution 425 demandant à Israël « de retirer, sans délai, ses forces de tout le territoire libanais ».

— la résolution 426 (art. 4,

ment et inconditionnellement toutes ses forces militaires jusqu'aux frontières internationalement reconnues du Liban ».

Néanmoins, depuis plus de quatre ans, la FINUL n'a pu obtenir le retrait des forces israéliennes et ne s'est jamais considérée en état de légitime défense malgré la résistance que n'ont cessé de lui opposer les dites forces.

Par ailleurs, il est à signaler que :

1 — Le Liban est lié à Israël par la convention d'armistice du 23 mars 1949, toujours en vigueur.

2 — Le Liban est étranger aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) qui ne concernent depuis Camp David que la Syrie, la Jordanie et le peuple palestinien.

Il est à noter que, jusqu'à ce jour, on n'est pas encore tombé d'accord sur le sens des termes de la résolution 242 : « Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit ».

Des élections libres impossibles

En tout cas, le Liban n'avait pas à participer à la « Conférence de la Paix » tenue à Madrid et à Washington et n'avait pas à le faire de nouveau à Washington, dernière-ment, car le projet américain vise une solution globale du conflit du Proche-Orient basée exclusivement sur les résolutions 242 et 338.

Le Liban n'a pas à attendre la solution du problème palestinien pour obtenir la libération de son territoire des forces israéliennes, syriennes et autres.

La FINUL, pouvant utiliser la force en cas de légitime défense, il incombe au Conseil de Sécurité de lui donner l'ordre d'appliquer stricte-

ment la résolution 426, afin que les forces israéliennes se retirent jusqu'à la frontière libano-israélienne.

Une fois ceci accompli, l'armée syrienne devra se retirer — nonobstant Taëf — de tout le territoire libanais, celle-ci n'ayant aucune raison de s'y maintenir après le retrait des forces israéliennes.

Un nouveau gouvernement, composé d'hommes au passé irrprochable, capables et expérimentés, devra être constitué pour rétablir, d'abord, la sécurité dans tout le pays.

C'est alors que des élections législatives libres et sincères pourront se dérouler dans les soixante jours précédant l'expiration du mandat de la Chambre, composée aujourd'hui de 106 députés et qui est fixée au 31 décembre 1984.

Tant que l'armée syrienne se maintiendra sur une partie quelconque du territoire libanais, il est exclu que des élections libres et sincères puissent se réaliser.

Il résulte de ce qui a été exposé plus haut que les résolutions 425 et 426 sont en droit coercitives, bien qu'elles ne soient pas basées sur le chapitre VII de la Charte de l'ONU.

Enfin, il appartient aux Etats-Unis, alliés d'Israël et soutiens de l'application du droit international, d'intervenir auprès du Conseil de Sécurité pour que les résolutions 425 et 426 soient scrupuleusement exécutées, le plus tôt possible, dans l'intérêt du rétablissement de la paix dans la région.

Raymond EDDÉ,
ancien ministre libanais,
«Amid» du Bloc national libanais

La France à Chypre

Une exposition du livre français s'est tenue la semaine dernière à Limassol, dans l'île de Chypre sous le titre *La littérature de jeunesse*. Réalisée grâce au concours du bureau d'action linguistique de l'ambassade de France à Chypre, cette manifestation est la plus importante du genre qui ait été réalisée dans l'île et témoigne des progrès de la francophonie.

Un projet culturel francophone est d'ailleurs en cours à Limassol. Il consiste dans la création d'un centre de recherches, d'une bibliothèque, d'une vidéothèque et d'un cycle de conférences organisées par l'association française «Soleil du Levant» au centre Melkart à Chypre. Ce centre accueillera des chercheurs, des enseignants, des intellectuels et un grand public essentiellement des pays du Proche et du Moyen-Orient.

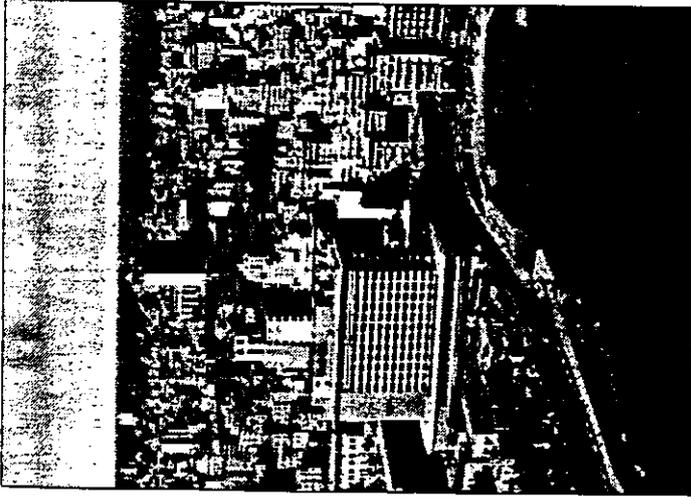
POUR GEMAYEL, LE COMBAT CONTINUE

«Le Liban : construire l'avenir»

Depuis la fin du mandat présidentiel d'Amine Gemayel en 1988, le Liban a alterné entre la guerre et l'occupation. Il a subi les dures épreuves des bombardements et du massacre syrien aussi bien que la guerre inter-libanaise provoquée par les intrigues de l'ennemi. Des 30 % du territoire libre, il ne reste aujourd'hui qu'un souvenir stimulant la soif de libération d'un pays totalement occupé.

Amine Gemayel est le dernier président de la République dont la légitimité ne fut pas contestée. Il a exercé ses fonctions dans des circonstances difficiles. Elu quelques jours après l'assassinat de son frère, il a affronté courageusement la situation de guerre qui sévissait dans son pays depuis 1976. Il s'est opposé à la promulgation de tout accord qui porte atteinte à la souveraineté du Liban et s'est employé à éviter tout bain de sang inutile, en cherchant la concorde entre les diverses communautés libanaises. Mais les forces occultes dont le but est l'effritement de l'entité libanaise lui rendaient la tâche difficile par milices interposées. Ces dernières, de la solde de l'étranger, s'attaquèrent personnellement à lui et à ses biens, à la fin de son mandat. Il fut ainsi contraint à s'expatrier (comme d'autres nationalistes libanais avant lui qu'on a tenté à maintes reprises d'assassiner) d'abord pour les Etats-Unis, où il fut invité par l'Université de Harvard pour donner des conférences. Ensuite pour la France où il réside actuellement.

Le combat continue pour Amine Gemayel. Eloigné de son Liban où il s'attache aux occupations étrangères et à l'anarchie qui y régnait du fait de la présence des milices, il travaille à la libération du Liban par tous les moyens offerts à lui : diplomatie, hauts contacts, mobilisation de l'opinion publique, conférences de presse, voyages, rencontres avec la diaspora, etc. Pour lui, le combat est essentiellement de réflexion politique. Le Liban devrait non seulement être libéré des occupations mais surtout reconstruit sur des bases



Byrouth.

D'abord libérer le Liban des occupations.

solides. Tel est le thème de son dernier ouvrage : *Le Liban : construire l'avenir*.

Dans ce livre, Gemayel s'exprime clairement et objectivement. Il donne son point de vue sur la situation au Liban depuis l'invasion totale du pays par la Syrie, le 13 octobre 1990. Il critique les accords de Taëf et s'attaque au Traité dit de «coopération et de fraternité» signé par le pseudo-gouvernement libanais et les mandataires syriens, en mai 91, dans lequel il voyait une atteinte flagrante à «l'indépendance du Liban au profit de la Syrie... Ce traité est essentiellement l'économie, la défense et la diplomatie des deux Etats. En d'autres termes, le Liban aurait désormais à tenir compte des positions, des attitudes et des choix syriens dans tous ces domaines et à s'y conformer». Aux yeux de l'ancien président du Liban, «le traité du 22 mai 91, achevait de

sceller le destin du pays des cèdres, pays désormais sous tutelle et asservi» qui devra retrouver son identité et reconquérir sa souveraineté.

Réformer le système politique

Amine Gemayel propose dans cet ouvrage une réforme du système politique au Liban, en s'inspirant des régimes démocratiques occidentaux. C'était déjà le cas de la Constitution de 1926 et du Pacte national de 1943. Peut-être vaudrait-il mieux tirer de l'histoire politique et sociale du Liban aussi bien que d'une longue tradition de l'exercice du pouvoir dans ce pays, le régime politique qui assurera sa stabilité et sa continuité sur le plan institutionnel...

La reconstruction du Liban se fait également pour Gemayel par le redressement de son économie et de son système social : «Le libéralisme débridé a montré ses limites au Liban... Tout en conservant tout son poids au secteur privé, et en encourageant l'esprit d'initiative typiquement libanais, il convient maintenant de renforcer les solidarités entre Libanais et de redéployer l'action des pouvoirs publics». Il propose un plan de restructuration économique assez astucieux qui permettrait la survie du Liban et l'exploitation intelligente de ses richesses. Il fait surtout appel à la diaspora libanaise la sollicitant à aider financièrement le pays tant sur le plan économique que social.

Ce livre d'Amine Gemayel structuré et clair est un document de réflexion sur l'avenir du Liban tant au niveau politique, juridique qu'au niveau social et économique. C'est une lueur d'espoir car il démontre que le Liban n'est ni mort, ni dans l'oubli... Le Liban se prépare, se reconstruit.

Elie HATEM

* Amine Gemayel : *Le Liban : construire l'avenir*. Ed. Hachette.

Amine 1992

UN ESPOIR POUR LE LIBAN

Elie Hatem, professeur de Droit international, fait le bilan de la récente visite de Jacques Chirac au Liban. Il apporte ci-dessous le point de vue d'un chrétien libanais.

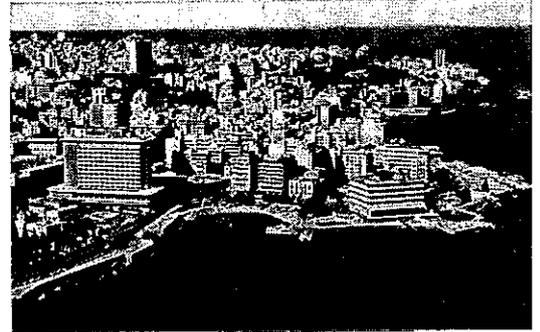
Le président Chirac vient d'achever une visite officielle au Liban, la première d'un chef d'Etat français au pays des Cedres depuis la proclamation de la République indépendante libanaise de 1943. Il s'agit d'un événement historique qui rappelle les relations séculaires entre ces deux pays depuis Saint Louis et qui mérite quelques réflexions.

Malgré les controverses que cette visite a suscité et certains aspects négatifs qu'elle a pu revêtir du fait qu'elle ait eu lieu dans un pays doublement occupé par Israël et la Syrie et gouverné par un régime illégal imposé par cette dernière, un régime qui échappe à la légalité constitutionnelle interne et au droit international et qui mérite une condamnation totale, nous ne retiendrons que les aspects positifs de cet événement.

Depuis son accession au pouvoir en mai dernier, le président Chirac essaie de redonner à la France une place dans les relations internationales. Bien qu'elle ait été écartée du Proche-Orient depuis la guerre du Golfe et l'occupation du Liban par la Syrie, et malgré son absence totale du processus de paix déclenché par les Etats-Unis, la France s'impose de nouveau dans cette région et risque fort de déranger les maîtres du Nouvel ordre mondial. Le moment est bien choisi : tempêtes électorales aux Etats-Unis et en Israël, processus de paix gelé, recherche de nouveaux partenaires par les antagonistes. Le lieu est très symbolique : un pays dont la France a été écartée en 1990, un pays avec lequel elle a toujours maintenu des relations privilégiées et duquel elle avait pu rayonner dans la région. Ce choix, en réalité, dérangé plus d'un,

en particulier la Syrie qui a vu d'un très mauvais œil l'intérêt que la France porte au Liban en lui donnant du poids et de l'importance. Le geste français perturbe le plan syro-américain qui vise au passage de la confédération actuelle à une Fédération totale syro-libanaise. Le pouvoir syrien aurait préféré que la tournée proche et moyen-orientale du chef de l'Etat français débute par un autre Etat et que le passage au Liban vienne à l'issue d'une visite à Damas. En outre, le pouvoir syrien s'est trouvé très embarrassé de voir que les dirigeants de fait libanais, qu'il a lui-même imposés par la force, étaient obligés de retirer les photos du président syrien des places publiques à Beyrouth.

Pour sa part, Israël s'est étonné de voir que le président français qui était parmi les premiers à condamner les derniers actes de terrorisme en Israël,



Beyrouth, le quartier des grands Hôtels
Confiance dans la France

attribués aux islamistes du Hamas, et qui était le premier à participer et à appeler à la tenue du sommet de Charm-el-Chelkh à cet effet, alla visiter officiellement un pays où le pouvoir et ses vassaux encouragent, soutiennent et favorisent les terroristes du Hezbollah qui menacent le processus de paix en aidant et en alimentant le Hamas. Selon la formule de M. Jouri Loubrani, coordinateur israélien des affaires libanaises et président de la délégation israélienne à la Conférence de Paix avec le Liban, la situation actuelle dans ce pays est « la même qui y prévalait avant 1982. Le Liban redevient un foyer de terrorisme international. Le pouvoir actuel libanais aide et soutient le terrorisme, selon la déclaration du secrétaire général du Hezbollah à un magazine en langue arabe (*Al Wasaf*) qui a fait état de la coordination entre l'armée libanaise et le Hezbollah dans le sud du pays, et qui a clairement reconnu l'aide militaire syrienne et financière iranienne à ce mouvement ».

Mais l'attitude de M. Chirac a pris un autre tournant. Devant le parlement de fait, une Assemblée illégale car découlant d'un régime illégal, illégitime de surcroît car elle ne représente que 13,78 % de la population (86,22 %

des Libanais, toutes confessions confondues, ayant boycotté le scrutin en 1992 car imposé par l'occupant et ses apparatchiks, le chef de l'Etat français s'est prononcé en faveur du regain de la souveraineté, ce qui sous-entend l'indépendance du Liban de ses vassaux.

Les résolutions de l'O.N.U.

Malgré la contradiction manifestée par sa reconnaissance implicite du régime illégal et par le fait que son discours a été tenu dans une institution illégale et illégitime, l'ancien maire de Paris s'est montré légaliste soucieux de l'application des textes internationaux, en demandant l'application de la résolution 42 du Conseil de sécurité de l'ONU. Il avait malheureusement oublié peut-être par inadvertance, les autres résolutions ultérieures donc d'une plus grande valeur juridique, de ce même organisme international, en l'occurrence la résolution 520 qui demande le retrait de toutes les troupes étrangères.

Un langage ferme, franc, courageux et cohérent de Jacques Chirac en faveur d'une véritable réconciliation nationale, en faveur d'un pays libre, indépendant, souverain et multiconfessionnel. Il a plaidé, peut-être avec moins d'insistance que son prédécesseur, le président Mitterrand, et l'ancien premier ministre Michel Rocard, en faveur d'un équilibre confessionnel et du respect équitable des droits et prerogatives à toutes les communautés de ce pays, en particulier aux chrétiens. En se rendant chez le patriarche maronite et en assistant aux offices religieuses du Vendredi-Saint, Jacques Chirac a redonné de confiance aux chrétiens libanais qui s'étaient sentis trahis par France.

Chez Rafic el Hariri, premier ministre du régime illégal imposé par la Syrie, milliardaire séoudi d'origine libanaise, M. Chirac aurait mis de côté son amitié personnelle avec lui en exigeant des conditions normales et un traitement équitable pour tous les Libanais, pour garantir la régularité des futures élections législatives éventuelles qui auront lieu l'automne prochain.

En somme, une visite positive du chef de l'Etat, appréciée par la plupart des Libanais qui ont profité de l'événement pour essayer de manifester leur désapprobation de l'état actuel du Liban sous occupations et gouverné par un appareil imposé inféodé à la Syrie. Des manifestations qui furent interdites par la force et dont le président français aurait pris note... La démarche Jacques Chirac a surtout mérité d'avoir fait rebondir question libanaise gelée depuis un certain temps.

Elie HATI

Le protectorat syrien

L'accord de Taëf (en Arabe Saoudite), du 22 octobre 1989, a aboli le Pacte national de 1943. Les pouvoirs du chef de l'Etat chrétien sont désormais réduits au profit de ceux du premier ministre musulman (pro-syrien) et du président de l'Assemblée. Le Conseil des ministres délégué le pouvoir exécutif et doit représenter l'ensemble des communautés. Il ne doit adopter de décision essentielle qu'à la majorité des deux-tiers. La démission d'un tiers de ses membres entraîne la démission automatique du gouvernement. Les sièges du Parlement sont répartis à égalité entre chrétiens et musulmans. L'accord fixe l'abandon du communautarisme politique comme « un objectif national essentiel ».

Les milices devront être désarmées, les troupes syriennes se regroupent dans la plaine de la Bekaa, elles se replient définitivement, ainsi que les forces israéliennes, à une date non précisée.

Le traité syro-libanais du 22 mai 1991 (« de fraternité, coopération et coordination ») a permis la présence syrienne au Liban.

RÉTROSPECTIVE

Les acteurs de la guerre civile libanaise

De 1975 à octobre 1990, date à laquelle les Syriens illégitimes la résistance du général Aoun, le Liban a connu une longue guerre civile où les interventions étrangères ont été multiples. Les acteurs de cette tragédie ont été les suivants :

- Le Liban. Etat structuré, dispose tout d'abord d'une armée, en principe interconfessionnelle, mais longtemps sous influence chrétienne. Cette armée, équipée assez légèrement, sera rapidement prise entre les deux camps et écartelée.

- Les milices musulmanes se sont multipliées. A côté du PSP, du Parti national syrien, des nassériens, des communistes, apparaît la milice chiite Amal de Nabih Berri. Puis viennent les groupes sous contrôle étranger, les pro-irakiens, les fondamentalistes du Hezbollah financés par l'Iran. On a compté jusqu'à une douzaine d'organisations. Des combats fratricides opposent à l'occasion ces différents groupes.

- Les milices chrétiennes

sont, elles aussi, divisées. Dans l'extrême sud du pays, le commandant Sad Haddaad proclame, en 1979, l'indépendance de l'enclave chrétienne qui borde la frontière israélienne. Le fils de l'ex-président Frangie est assassiné en 1976 par les Phalanges. En juillet 1980, ces mêmes Phalanges liquident les milices du Parti national des Chamoun.

- Les Palestiniens eux-mêmes n'échappent pas à la discorde. L'OLP et le Fatah restent dominants, mais se heurtent aux organisations plus radicales (FDLP, communistes). Les Syriens contrôlent une partie des Palestiniens du Nord. Ils se sont heurtés violemment avec l'OLP, en 1983, dans la région de Tripoli. Avec les Palestiniens, on sort déjà de la guerre civile proprement dite. Et il faut compter aussi sur les interventions étrangères.

- Les Syriens entrent au Liban avec 30 000 hommes dès le 12 avril 1976. Ils occupent ainsi les deux-tiers du pays : tout le Nord sunnite, une partie du pays chrétien, la plaine de la Bekaa au Sud. La tacti-

que syrienne est celle de la « tâche d'huile ». Le Liban sera ainsi progressivement grignoté. Les Syriens, selon les besoins de la cause, affrontent tour à tour les chrétiens, les différentes milices musulmanes, les Palestiniens. En octobre 1976, à la suite d'un mini-sommet arabe à Ryad, une « force de paix » arabe (la FAD) de 30 000 hommes a été chargée de faire respecter un cessez-le-feu. Mais elle s'est en fait limitée aux troupes syriennes dont l'accord n'a fait qu'avaliser la présence sur place.

- Les Israéliens interviennent en juin 1982, lors de l'opération « Paix en Galilée ». Après leur retrait en 1985, ils restent présents dans la « zone de sécurité » au Liban-Sud.

- Les occidentaux ont déployé en août-septembre 1982, à Beyrouth, lors de l'évacuation de la ville par l'OLP, une force multinationale d'intervention composée d'Américains, de Français, de Britanniques et d'Italiens. Américains et Français participent aux combats contre les milices musulmanes et contre les Syriens. Le 23 octobre 1983, ils subissent de lourdes pertes

lors d'attentats à la voiture piégée (300 morts). Les Américains, les Britanniques et les Italiens évacueront Beyrouth le 7 février 1984, suivis les 31 mars par les Français.

- L'ONU, enfin, est partie prenante dans le conflit. A la suite d'incidents israélo-palestiniens en 1978, elle déploie dans le sud du pays la FINUL, une force d'interposition de plus de 5 000 hommes, dont la moitié sont français. Cette force devra se contenter d'observer les combats, et essuiera parfois des tirs meurtriers. On ne doit pas oublier que la crise libanaise participe, de loin, à l'affaire israélo-palestinienne toutefois, à la confrontation des blocs dans le cadre de la guerre froide. Syriens, Palestiniens et musulmans « progressifs » étaient soutenus par l'Union Soviétique, leur bailleur d'armes, sans que cet appui tactique, comme autrefois pour Nasser, implique automatiquement une adhésion idéologique. Israéliens et Chrétiens sont les alliés des occidentaux, malgré des différences parfois importantes d'appréciation, notamment entre Washington et Paris. **Pascal DECANTER**

LE LIBAN ENTRE DEMOCRATIE ET ANARCHIE

Le pouvoir inféodé aux Syriens ne trouvera pas une légitimité dans de nouvelles élections.

Miné par les intrigues de l'ennemi, occupé par des armées étrangères, victime de la convulsion de l'étranger, dépourvu des principes et des idées qui lui rendraient ses vraies valeurs, le Liban risque fort aujourd'hui de glisser d'un chaos vers un autre en l'absence d'institutions et de cadre politique propres à sa configuration historico-sociale.

Victime d'occupations militaires et d'ingérences continues dans ses affaires internes, le peuple libanais est dépourvu de liberté d'expression et d'opinion. Quelconque ose critiquer l'occupant ou essayer d'émettre un avis personnel risque la prison ou l'assassinat. Le seul droit dont le Libanais peut se prévaloir est la survie matérielle dans une situation économique désastreuse que l'histoire du Liban n'a jamais connue.

Une inflation galopante et accablante sévit, associée à une dépréciation continue de la devise nationale, la livre libanaise, qui atteint ses niveaux les plus faibles : il faut aujourd'hui 241 livres libanaises pour un franc alors que ce dernier valait 0,65 livres en 1983 ! Cela a entraîné une baisse brutale du pouvoir d'achat et du niveau de vie dans la population qui doit également subir un taux de chômage très élevé. Par conséquent, la plupart des jeunes cherchent le chemin de l'exode : ce que les bombes n'ont pas réussi à faire, la crise économique provoquée par l'occupant le fait aujourd'hui. Ce désespoir est également associé à la baisse du niveau culturel et éducatif, le personnel enseignant qualifié ayant quitté le pays depuis quelques années et les institutions culturelles et éducatives manquant de moyens.

Il y reste une population appauvrie, humiliée et meurtrie. Le peuple libanais, dans son ensemble, a perdu beaucoup de son courage, réalisant l'incapacité de maîtriser sa destinée désormais imposée par l'étranger. Cependant, il ne perd pas l'espoir de se voir un jour libéré et inséré dans un «nouvel ordre régional» auquel il devrait participer authentiquement.

Un pays désinstitutionnalisé

Le pouvoir actuellement en place ne correspond ni à la légalité interne et internationale, ni à une quelconque légitimité.

Sur le plan du Droit, le Liban institutionnel s'arrête le 13 octobre 1990, le jour où le général Aoun, garant de la continuité légale interne fut dépossédé du pouvoir. L'élection d'Elias Hraoui à la tête de l'Etat est illégale car elle a eu lieu sous contrainte d'une armée d'occupation étrangère (l'armée syrienne dont la présence et le statut sont transformés depuis le 6 septembre 1982, date à laquelle le président de la République de l'époque, Elias Sarkis, a notifié à la Ligue arabe de mettre fin au mandat de la Force de dissuasion arabe à laquelle est rattaché le contingent syrien). Cet argument à lui seul, sans entrer dans le détail juridique de savoir si le général Aoun pouvait ou non dissoudre le Parlement libanais et empêcher de ce fait les élections d'avoir lieu, établit juridiquement l'illégalité, aussi bien interne qu'au regard du Droit international du gouvernement Hraoui malgré sa reconnaissance par nombre d'Etats de

la communauté internationale. En effet, la reconnaissance par ces Etats a été faite par négligence des circonstances internes de fait et par méconnaissance du droit constitutionnel libanais. Ce n'est qu'une décision politique qui serait mise en cause et modifiée ultérieurement, au moment où le Liban sera doté d'une organisation politique authentique.

Il n'en reste pas moins que le pseudo-pouvoir actuel au Liban est complètement prisonnier de la Syrie. C'est l'armée syrienne qui corvée Elias Hraoui et les membres de son gouvernement. Toute décision prise concernant le pays fait l'objet d'une réunion avec les autorités syriennes à Damas ou à travers leurs mandataires au Liban.

Il en résulte un pays désinstitutionnalisé, sous occupations étrangères avec un pouvoir illégal et illégitime (dans ces conditions) qui n'arrive pas à faire prévaloir les intérêts réels de la collectivité.

Vers la démocratie...

Il est de mode, pour simuler des occupations ou des situations d'anarchie, de recourir à la «poudre aux yeux», à la démocratie. Dans ce sens, le pouvoir mandaté de Damas fait appel à des élections législatives en juillet prochain. Il est vrai que le Parlement libanais fait l'objet de grandes critiques du fait de l'auto-prorogation du mandat de ses membres depuis 1972. Egalement, du fait de sa dissolution par le général Aoun en 1990, lequel acte ayant fait l'objet d'un long débat juridique. Mais comment peut-on, dans une optique «démocratique», concevoir de telles élections

dans un pays sous occupations étrangères ? Comment concevoir une manifestation libre de volonté du peuple libanais muselé et sous les menaces de l'occupant ?

En 1975, c'est la démocratie qui a facilité l'anarchie qui a été à la base du déclenchement des hostilités et de l'éclatement du pays et de ses institutions. A l'époque, les partis politiques dégénérés en milices voulaient faire prévaloir leurs intérêts propres au détriment de l'intérêt général et national. Les communautés socio-religieuses se sont érigées en féodalités et ont participé au jeu démocratique des partis, en laissant de côté les spécificités libanaises nationales.

Il semblerait malheureusement aujourd'hui que mes compatriotes n'ont pas encore compris le vrai sens de la démocratie, qu'ils confondent avec le principe de liberté inséré dans nos traditions profondes. Quelle que soit sa forme, la démocratie fait appel à la démocratie. Toute référence à ce système politique est une arme dangereuse tournée contre le Liban. Elle permettrait ainsi au pouvoir actuel de légitimer sa présence car l'opinion publique est facilement contournable par les discours et les promesses démagogiques. Tout en luttant pour la libération de notre pays, réfléchissons à nos futures institutions en nous référant à notre Histoire et en reprenant les exemples du passé. Méfions-nous de la démocratie au même point que l'anarchie.

Elie HATEM

7 mai 1992

10 juillet 1991

RAYMOND EDDÉ :

«LE CONSEIL DE SECURITE OUBLIE LE LIBAN»

Depuis 1975, date du début de la guerre au Liban, Raymond Eddé a refusé d'entrer dans le cycle de la violence et de transformer son parti politique — le Bloc national — en milice. Il a été le premier à dénoncer le complot contre le Liban, en mettant en garde les Libanais et les différents dirigeants du pays qui tombaient dans le piège des ennemis et menaient une politique inconsciente, compromettant l'avenir du pays des cèdres.

Sa politique nationale, son franc-parler, ses prises de positions objectives et sa défense de la souveraineté et de l'intégrité du Liban ont failli lui coûter la vie. En 1976, il a été la cible de trois tentatives d'assassinat alors qu'il était à Beyrouth.

Depuis, il est en France pour ne pas céder aux menaces et pour continuer sa lutte politique qui vise la libération et la restructuration du Liban.

Ses principaux rivaux, ne trouvant pour le critiquer que le seul prétexte qu'il soit loin du pays — ils ne pouvaient l'accuser ni d'avoir volé, ni d'exiger des rançons, ni de participer aux massacres fratricides, ni de pactiser avec l'ennemi, ni de travailler pour ses ambitions personnelles — se trouvent pour la plupart exilés, et n'ont plus de moyens pour le critiquer. Leur exil n'est-il pas la conséquence de leur politique sur le terrain?

Raymond Eddé garde aujourd'hui, aux yeux des Libanais, une grande autorité morale. La politique du général Aoun, en 1989, se basait sur la sienne...

Il nous commente la situation au Liban dans cet entretien avec son esprit de franchise et de loyauté.

ASPECTS DE LA FRANCE : Depuis quelques mois, vous vous êtes éloigné de la scène médiatique. Peut-on comprendre cela comme un éloignement de la politique?



Raymond Eddé : «L'accord de Taëf a légalisé la présence militaire syrienne sur 90% du territoire libanais»

RAYMOND EDDÉ : Je ne suis pas absent de la scène politique. Je suis toujours député et, à ce titre, je me dois d'intervenir chaque fois qu'il est nécessaire que je le fasse. Malheureusement, la presse ne couvre pas mes activités car je me dois, dans mes déclarations, de soulever la question de l'occupation illégale du Liban-Sud par Israël en violation de la Convention d'armistice libano-israélienne de 1949, qui est toujours en vigueur, et la violation des résolutions 425 et 509 du Conseil de Sécurité qui exigent son retrait immédiat et inconditionnel du territoire libanais.

Je me dois aussi de critiquer l'accord de Taëf qui a «légalisé» la présence militaire syrienne sur 90%

du territoire libanais. Cet accord approuvé par les soixante-deux députés qui se sont rendus à Taëf et qui ont accepté que l'expression «retrait de l'armée syrienne» soit biffée par le président syrien et remplacée par l'expression «redéploiement des forces syriennes» met en cause l'indépendance et la souveraineté libanaises.

Je n'ai pas, non plus, approuvé le traité libano-syrien dit de «la fraternité», signé à Damas à l'encontre des dispositions de la Constitution libanaise car il crée des organes qui ne figurent pas dans notre Constitution et qui ne peuvent pas être supprimés par la voie juridique. Le Conseil constitutionnel qui a été récemment créé n'est pas encore formé.

A. F. : Après la signature des accords de Taëf en novembre 1989, vous vous êtes considéré comme «ancien député», en déclarant que cet accord transforme le Liban d'un mandat en une colonie syrienne. Etes-vous aujourd'hui revenu sur vos déclarations?

R. E. : Le général Aoun a prononcé la dissolution du Parlement le jour ou, à 3h30 du matin, il apprit que René Moawad avait été désigné à Taëf comme président de la République. J'ai déclaré alors que je me considérais comme «ancien député» mais je n'ai jamais démissionné. Je ne voulais pas causer une débandade dans les rangs de beaucoup de Libanais qui soutenaient le général Aoun et qui avaient pour objectif la sauvegarde de l'indépendance et la souveraineté libanaises.

A. F. : Que pensez-vous de l'avenir du Liban?

R. E. : Depuis la guerre du Golfe, le

Conseil de Sécurité, se basant sur le chapitre 7 de la Charte de l'ONU, a autorisé l'utilisation des armes et du boycottage contre l'Irak qui était considéré comme l'agresseur du Koweït. Le monde libre estimait alors qu'il se devait d'appuyer toutes les résolutions rendues par le Conseil de Sécurité pour sauver le Koweït par la force des armes. Or, je n'ai cessé depuis lors de demander par mon intervention auprès de certaines personnalités, que le Conseil de Sécurité ayant décidé l'utilisation de la force pour sauver le Koweït fasse application du même chapitre 7 en faveur du Liban dont Israël occupe une partie du territoire, et où se trouvent également 40 000 soldats syriens. Mais je sais de source bien informée que le Conseil de Sécurité ne prendra jamais cette décision en faveur du Liban.

Propos recueillis par
Elie HATEM

juin 1991

T É M O I G N A G E

PROCHE-ORIENT

LE LIBAN SURVIVRA-T-IL ?

Depuis le 13 octobre dernier, je refusais de parler ou d'écrire sur le Liban, d'entrer dans la « mêlée politique » et de participer au jeu du mensonge, de l'hypocrisie et de la trahison.

Je ne voulais pas ajouter de la littérature don quichottienne — depuis la captivité du général Aoun, un flux d'articles sur le Liban a fait apparition aussi bien dans la presse française qu'internationale, sans aucun effet sur le pays... Je voulais, en revanche, par cette abstention, exprimer ma déception à l'égard de la politique aussi bien libanaise qu'internationale.

Mes compatriotes « ont mal joué », ou peut-être « ont mal calculé » leurs coups : certains ont prétendu résister, d'autres ont trahi en composant soit directement soit indirectement avec l'ennemi, d'autres ont délaissé leur patrie ou encore participé à son déchirement total. La société internationale est encore beaucoup plus décevante dans son comportement vis-à-vis du Liban car elle avait jusqu'à cette date tous les moyens pour éviter la disparition du dernier bastion de la liberté au Proche-Orient. Elle est plus responsable que les Libanais eux-mêmes puisqu'elle les a empêchés, directement ou indirectement, d'exercer leur unité et d'exercer leur souveraineté en agissant par interposition sur des forces armées régionales, déstabilisantes et malhonnêtes.

La politique internationale est, aujourd'hui, une politique multinationale dirigée, ambiguë, sans aucun sens des réalités sociopolitiques et historiques. C'est la politique des intérêts économiques et financiers.

La Syrie a divisé...

Le Liban juridique et institutionnel a éclaté en conséquence de ces politiques. La République qui lui a été imposée en 1926 n'a plus aucune valeur juridique. Elle a perdu toute sa légitimité. Le régime républicain y a fait faillite, mais à quel prix ? Celui de la honte et de l'occupation « bénie » par les « nations ».

Un clivage net existe aujourd'hui au Liban : un peuple réel désarmé, las de seize ans de guerre face à un pseudo-gouvernement « d'apparatchiks » et à des armées d'occupation. Est-ce une situation durable ?

Rien n'oppose fondamentalement les Libanais aux Syriens, ces deux peuples liés historiquement et sociologiquement. Des liens de parenté et de famille existent entre eux comme ils existent entre tous les Etats qui se par-



Vue générale de Beyrouth. La Syrie a préparé de longue main son agression du Liban.

l'existence de l'Etat syrien (né au début de ce siècle ; étant entendu que la Syrie n'a jamais été un Etat mais un nom donné à une étendue territoriale composée d'Etats ou d'entités territoriales, à côté d'un Etat autonome tantôt indépendant, tantôt souverain de l'Empire ottoman : le Liban), sans avoir aucune revendication sur lui. Or, le pouvoir actuel syrien (d'Hafez el Assad ne reconnaît ni l'existence autonome ni la souveraineté du Liban. La Syrie a toujours refusé d'avoir des relations diplomatiques avec lui.

Depuis 1973, l'armée syrienne et ses satellites, y compris ses services de renseignements, n'a pas cessé de déstabiliser le pouvoir libanais en semant la zizanie et en jouant au « pyromane-pompier ». Hafez el Assad trouvait toujours le moyen d'insérer ses troupes au Liban. Il est évident qu'il reçoit des garanties étrangères importantes qui lui donnent à chaque fois le feu vert pour annoncer un nouvel assaut contre le Liban et sa population martyre. Le pouvoir assadite est une dictature stalinienne incomparable à toute autre dictature qui utilise la terreur, les arrestations et les exécutions arbitraires comme arme de survie. Trente-huit méthodes de tortures ont pu être dénombrées dans les prisons syriennes qui ont, bien entendu, des « filiales » sur le territoire libanais à Anjar et à l'école américaine de Tripoli transformée par les forces syriennes basées dans le Nord du Liban en centre de détention où des « suspects » sont arrêtés et enlevés par

d'Hafez el Assad, sous prétexte d'être opposants au régime instauré par la « Pax syriana ». Ces détenus sont soumis à des interrogatoires préliminaires avant d'être torturés et transférés ensuite en Syrie (aux « prisons-mères ») pour subir les tortures classiques que subit le peuple syrien (pendaison de la victime à un pneu suspendu où elle est frappée à l'aide de bâtons, matraques, cables ou fouets : le *dullah* ; ou encore : on attache la victime à un morceau de bois ayant la forme d'un corps humain, on la bat ou on lui fait subir des décharges électriques sur tout le corps : *bisat al-rih*, etc.) dans ce qu'on appelle le « centre de recherches de Damas ».

Comment les grandes puissances, y compris les Etats-Unis, ont-elles pu laisser faire Assad au Liban ? En vertu de quel droit ? Est-ce le même droit qui les a obligés à intervenir dans le Golfe ?

... pour régner

Un traité réglant les relations privilégiées entre le Liban et la Syrie à la lumière des accords de Taëf a été signé et ratifié par le pseudo-parlement libanais le 22 mai dernier.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de la conclusion de tout accord de coopération entre le Liban et tout pays qui lui reconnaît sa souveraineté. Tous les Etats ont recours à des accords de coopération mutuelle ; de telles conventions devant satisfaire leurs intérêts mutuels.

Cependant, cet accord qui vient

tiellement préjudice à la souveraineté nationale libanaise. C'est un accord unilatéral d'adhésion, pour emprunter la terminologie civiliste, car imposé par un Etat occupant, sans prendre en considération la volonté nationale réelle libanaise.

Cet accord n'a, tout de même aucune valeur juridique car le gouvernement qui l'a négocié et signé n'est pas représentatif du peuple réel (conformément au droit libanais républicain). Le président Elias Hraoui a été élu contrairement aux dispositions de la Constitution par une Assemblée dissoute par le gouvernement assumant le pouvoir exécutif par intérim (le gouvernement présidé par le général Aoun). Cette élection illégale a eu lieu dans un endroit sous contrôle d'une armée d'occupation (l'armée syrienne dont le statut et la présence sont une décision prise par le président de la République, Amine Gemayel, l'époque, de mettre fin au mandat de l'Assemblée en vertu duquel la Syrie est intervenue au Liban). Si le gouvernement Hraoui a été reconnu par bon nombre d'Etats, sa reconnaissance a été faite en négligeant le droit libanais interne. Cette reconnaissance n'est qu'une décision politique qui devrait être modifiée par la mise en cause juridique de la légalité de la situation institutionnelle au Liban.

Dans le cas où le parlement libanais est considéré comme non-dissout, une telle ratification par lui n'a d'autre valeur que celle d'un acte engageant la souveraineté nationale et peut être ratifié que par une assemblée légitime. Or, le parlement libanais perdu toute légitimité, les parlementaires ne faisant que proroger leur mandat depuis 1973.

Il s'avère ainsi que le pays est dans le chaos : absence d'institutions, d'organes de décision et de toute organisation ou infrastructure pseudo-étatique.

Il faudrait attendre un nouveau dynamisme libanais pour libérer et sauver le pays, en prenant en considération tous les paramètres et les indices politiques régionaux et internationaux. Le grand jour de la libération du Liban n'est-il pas loin de celui de la libération de la Syrie du pouvoir dictatorial d'Hafez el Assad ? En attendant, les Libanais doivent acquiescer le sens de la discipline, de l'ordre, de la coordination et du respect mutuel pour préparer le Liban de l'avenir.

Si un tel dynamisme ne se manifeste pas, la survie du Liban pourra s'avérer fort précaire.

La Syrie finit de digérer le Liban. A qui le tour ?

ADIEU LIBAN ?

Certains observateurs ont applaudi le "redéploiement" de l'armée libanaise sur le territoire libanais et ont cru à l'opération dite de "ramassage des armes" de l'OLP dans le sud du pays. Nous ne pourrions qu'être satisfaits du regain de la souveraineté libanaise et du rôle que doit assumer l'armée nationale en garantissant la sécurité dans ce pays et la protection de ses frontières. Mais seulement s'il s'agissait d'une armée légitime, oeuvrant pour l'intérêt du Liban et de son peuple et ne recevant ses ordres que de ses propres dirigeants ! Or, il s'avère nettement que, depuis le 13 octobre 1991, date du réiuge du général Aoun à l'ambassade de France à Beyrouth, le pouvoir libanais est tombé complètement aux mains de la Syrie. Celle-ci occupe 90% du territoire et y maintient 40.000 de ses soldats en opprimant la volonté libre de la population.

Le pouvoir syrien d'Hafez el Assad exerce son hégémonie et sa dictature sur le Pays du Cèdre en utilisant la terreur, les arrestations et les exécutions arbitraires à la façon stalinienne, comme arme de "dissuasion". Le protecteur d'Aloïs Brunner reprend les méthodes de torture nazie qui rappellent, par leur atrocités, celles de la seconde Guerre mondiale.

Le pouvoir assadien - dont le rêve est la création de la Grande Syrie qui engloberait Israël, le Liban, la Jordanie et Chypre - fait usage de la ruse et de l'hypocrisie pour arriver à son but. Le rêve d'Hafez el Assad est d'obtenir le "leadership" régional pour se trouver en position de force vis-à-vis d'Israël, la seule démocratie qui reste au Proche-Orient. Le rêve deviendra-t-il réalité, d'autant que le poids de Saddam Hussein s'est amoindri depuis sa défaite dans la guerre du Golfe Persique et qu'Assad a pu se faire offrir le Liban en contrepartie de son "non engagement" dans ladite guerre (alors qu'il est évident qu'il n'aurait jamais pris position pour Hussein, son rival traditionnel) !

Pour ne pas trop heurter l'opinion publique internationale en annexant officiellement le Liban comme l'a fait Saddam Hussein le Koweït, et servir de prétexte à une nouvelle opération militaire des Alliés sur la base du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, Hafez el Assad colonise indirectement le Liban. Il met en place un gouvernement d'apparatchiks aux ordres directs de Damas.

Le traité du 22 mai 1991 dit de "coopération et de fraternité libano-syrienne" conclu entre le pseudo gou-

vernement libanais d'Elias Hraoui et le pouvoir assadien est l'aboutissement direct de la politique expansionniste syrienne dans la région. Ce traité a pour but de "légaliser" la mainmise syrienne sur le Liban. Son paragraphe 5 prévoit textuellement "la création d'une commission des affaires de Défense et de Sécurité composée de ministres de la Défense, de l'Intérieur des deux Etats". Peut-on encore, dans ces conditions, parler d'une souveraineté libanaise ?

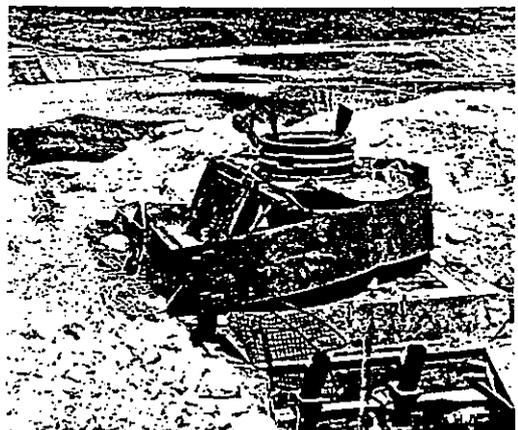
L'annexion du Liban par la Syrie n'est qu'une première étape de la réalisation de la "Grande Syrie". Hafez el Assad n'admet donc aucune force militaire au Liban qui ne répond pas à ses ordres. La conquête d'Israël a une autre signification pour lui que pour les Palestiniens. Alors que ces derniers prétendent "libérer" Israël, le baasiste syrien prône son annexion pure et simple. Le désarmement de l'OLP par ses satellites - par l'armée libanaise métamorphosée en troupes pseudo-syriennes - ne constitue aucune garantie pour Israël, du moins pour sa frontière nord. Le Hezbollah, milice intégriste chiite qui crie fort "l'anéantissement et la mort d'Israël", échappe au décret d'Hafez el Assad ordonnant le désarmement des milices au Liban ; il lance à partir du Sud-Liban toute action visant à déstabiliser Israël, l'Etat "satanique", pour emprunter sa propre terminologie.

Par ailleurs, Assad autorise toute action anti-israélienne même par l'OLP à condition que cette dernière lui en demande la permission. L'attentat de juin dernier sur la frontière syro-israélienne en est un exemple. Ce n'est pas pour rien que le président syrien est considéré comme "l'homme le plus rusé de la région".

par Elie Hatem,

président du comité
exécutif du Mouvement
pour le Salut du Liban.

Ruine d'un bunker
syrien menaçant Israël
des hauteurs du
Golan.



LIBAN

QUI A ASSASSINÉ DANY CHAMOUN ?

L'assassinat de Dany Chamoun, le 21 octobre, est un crime odieux qui prouve encore une fois la haine que portent les ennemis du Liban contre tout symbole de l'entente nationale et de la coexistence multiconfessionnelle.

Il était le fils de Camille Chamoun, ancien président de la République (1952-1958), pilier de l'indépendance du Liban et défenseur ardent de la chrétienté dans ce pays. Sans son mandat, celui-ci fit appel à la Vème flotte américaine pour mettre fin à une insurrection téléguidée par Nasser, qui visait à mettre le Liban sous tutelle arabe comme l'ont fait les accords de Taïef aujourd'hui. Dany Chamoun avait été en 1980 la cible d'une tentative d'assassinat perpétrée contre lui par les hommes de Béchir Gemayel, à Safra.

La famille Chamoun a été depuis 1976 victime de la cruauté de la guerre.

Le cousin de Dany Chamoun, Eddy, âgé alors de vingt-trois ans, fut enlevé sur le passage du Musée qui sépare les deux Beyrouth par des éléments inconnus, pendant qu'il attendait son ami Talal (musulman libanais, fils de Riad Talal, assassiné lui aussi en 1980 parce qu'il défendait l'unité du Liban). Eddy Chamoun compte parmi les premières personnes portées disparues au Liban.

Dany Chamoun, fils cadet de l'ancien président, était considéré comme un politicien relativement inoffensif. Le 14 mars 1989, lors de la déclaration de guerre faite officiellement par le général Aoun contre les occupations étrangères du Liban (guerre dite de « libération »), longtemps promise par Béchir Gemayel), Dany Chamoun avait pris parti pour Aoun. En octobre 1989, il rejetait les accords de Taïef qui léguent la souveraineté libanaise à la Syrie et qui sont plus dangereux que

l'accord tripartite signé en 1984 en Syrie par les trois chefs de milices (Berri Jounblatt et Hobeika). En janvier 1990 quand s'ouvrit la guerre entre les Forces libanaises et le général Aoun, Dany Chamoun prit le parti du général. En août 1990, une crise éclatait au sein du Part national libéral qui se divisait en deux une partie dans la région contrôlée par les Forces libanaises, dirigée par Georges Prince et l'autre restée fidèle à Chamoun dans l'autre zone du pays.

Dany avait réussi à garder des contacts avec les différentes communautés libanaises, notamment avec la communauté druze. Il était considéré comme un espoir de la reconquête d'un Liban unifié et multi-confessionnel.

Il est évident qu'une telle action de sa part nuisait à la fois aux intérêts de la Syrie et d'Israël (qui n'a pas réagi après son assassinat bien qu'il le considérait

comme un ami) ainsi qu'aux intérêts des Etats-Unis qui veulent à tout prix la réalisation d'un projet partitionniste, dénommé « plan Kissinger ». Il se pourrait que le marchandage qui a permis à la Syrie de mettre la main sur le Liban en contrepartie de sa prise de position contre Saddam Hussein dans la « crise du Golfe », ait conduit la « machine secrète » à obtenir l'autorisation syrienne pour effectuer son opération.

L'assassinat de Dany Chamoun prête à une réflexion profonde. Il est vrai qu'il rappelle le crime perpétré contre Tony Frangié (fils du président Soleiman Frangié en 1978 et qui, disait-on, fut commis par des chrétiens. Mais il serait naïf d'en accuser principalement des Libanais et de tomber ainsi dans le piège qui vise à effriter ce qui reste du Liban.

Elie HAJEM

LE 28 AVR 1950.

L I B A N

ENTRETIEN

RAYMOND EDDÉ : « L'ARMÉE NE DOIT PAS ÊTRE BATTUE »



Le député libanais Raymond Eddé. Un espoir pour les Libanais, toutes confessions confondues.

Ancien ministre et député libanais, Raymond Eddé est connu pour son courage, sa franchise, son honnêteté et sa politique nationale qui épouse la nôtre. Fils d'Émile Eddé, ancien président de la République libanaise sous le mandat français (élu à la première magistrature en 1936), il fut à plusieurs reprises candidat à la présidence de la République, comme à l'échéance du mandat d'Amine Gemayel où il a reçu un appui populaire et national spectaculaire.

S'il n'a pas été élu, c'est à cause d'une décision politique régionale et internationale qui a opposé un veto. En effet, les élections présidentielles se font au Liban au suffrage indirect : les députés élisent le chef de l'Etat. Mais contrairement à la logique démocratique, le président est nommé à l'avance. Le collège électoral approuve cette nomination lors de sa réunion parlementaire. Cette désignation a toujours été facilitée par un accord international : américano-égyptien en 1958 sur le nom de Fouad Chéhab, américano-syrien en 1976 sur celui d'Elias Sarkis, américano-israélien en 1982 sur celui de Béchir Gemayel (décédé quelques jours avant sa prise du pouvoir) et de son frère Amine Gemayel.

En septembre 1988, les Etats-Unis, la Syrie et Israël craignaient l'arrivée d'Eddé au pouvoir. Ils empêchèrent les élections présidentielles d'avoir lieu en se mettant d'accord ostensiblement et en imposant un candidat : Mikhaël el Daher qui ne jouissait d'aucun appui populaire.

L'homme du refus

Dès le début de la guerre au Liban, Raymond Eddé s'est opposé à la violence et n'a pas accepté d'avoir des milices dans son parti, le Bloc national. Il n'a pas, par conséquent, participé au bain de sang. Il a été le premier à dénoncer, depuis 1975, le complot contre le Liban. En 1969, il refusa l'accord du Caire qui légalisait la présence et l'action des fedaynes palestiniens au Liban. Il s'est également opposé à l'accord libano-israélien du 17 mai 1983. Il critiquait toujours ce

qu'on a pris l'habitude d'appeler le « plan Kissinger » qui vise à l'effritement du Liban et de la région du Proche-Orient et du Moyen-Orient en mini-Etats à base confessionnelle ou ethnique au grand profit d'Israël. Le plan Kissinger a provoqué la guerre intercommunautaire au Liban et l'exode des chrétiens vers l'Australie, le Canada, la France et d'autres pays.

Son opposition aux vrais ennemis de son pays a failli lui coûter la vie. L'ennemi syrien a tenté à deux reprises (le 11 novembre et le 11 décembre 1976) de l'assassiner au Liban, après que les phalangistes de Pierre et Béchir Gemayel l'eurent aussi tenté le 25 mai 1976.

A l'époque, Pierre Gemayel comme d'autres dirigeants libanais (chrétiens et musulmans) entraînait dans le complot et, le 3 juin 1976, trois jours après l'entrée des troupes syriennes officiellement au Liban, déclarait : « On reconnaît l'identité de l'armée de l'Etat frère syrien » pour continuer dans ce sens le 14 du même mois : « La Syrie agit dans l'intérêt des Libanais, des Palestiniens et des Arabes ». Avec Camille Chamoun et Sleiman Frangié, il trouvait dans la présence syrienne au Liban « une amitié fraternelle » soulignant qu'« il ne s'agissait pas d'occupation » le 11 novembre 1976.

Convaincu de pouvoir sauver et libérer son pays de l'étranger au lieu de mourir bêtement sur place, Raymond Eddé continue de Paris où il demeure sa lutte pour la libération du Liban. En septembre dernier, il a refusé de se rendre à Taëf et a critiqué vivement cet accord qui transforme le Liban, d'après lui en « un mandat ou une colonisation syrienne ». Ce document ne comporte pas l'expression « retrait de l'armée syrienne » car Hafez el Assad s'y est opposé. L'accord de Taëf prévoit, entre autres, dans sa deuxième partie (article 4), un redéploiement militaire syrien dans la Békaa, à Hammana, Mdeyrij et Aïn Dara. Il prévoit également d'« autres points de redéploiement en cas de nécessité », expression très large et confuse.

Aujourd'hui, malgré l'effritement institutionnel, militaire et politique du

Liban, Raymond Eddé reste aux yeux des Libanais, toutes confessions confondues, un espoir de rétablissement de l'unité nationale, de la libération et de l'indépendance du Liban.

L'armée face à la milice

Raymond Eddé nous commente la situation au Liban :

R.E. : La situation est désastreuse. Pour moi, la façon dont se sont déroulés les combats entre l'armée libanaise et la milice de Samir Geagea est inadmissible. Je ne peux pas admettre que l'armée nationale soit militairement battue par une milice, ce qui est le cas jusqu'à nouvel ordre. Il s'agit de savoir si le général Aoun a été trompé par son deuxième bureau sur la puissance de feu de son adversaire Samir Geagea, ou trahi par ses officiers. S'il en était ainsi, il devrait prendre les mesures nécessaires, dès le début, pour que cela ne se reproduise plus. La question qui se pose à mon sens : le général Aoun ne devrait-il pas se contenter d'utiliser les commandos

plutôt que l'artillerie de son armée qui a contribué elle-aussi à détruire les quartiers populeux presque en entier ainsi que certains centres de villégiature de la montagne, au Kesrouane notamment.

Aspects de la France : Quelle issue à cette situation ?

R.E. : Peut-être militaire. Auquel cas, le général Aoun devrait pouvoir procéder à l'arrestation de Samir Geagea qui n'a aucune légalité et qui peut être poursuivi en dehors de cette guerre pour assassinat, pour avoir procédé à la tuerie d'Ehden où la famille de Tony Frangié a été exterminée (lui, son épouse et sa petite-fille) et pour avoir constitué un tribunal, bien entendu illégal, qui a condamné à mort deux jeunes gens le 6 janvier 1988 : Samir Zainoun et Ghassan Lahhoud qui ont été passés par les armes en public dans la localité de Dbayé (Le Metn).

Il se pourrait par ailleurs qu'Aoun et Geagea s'entendent politiquement en formant une alliance sous prétexte de résister à une éventuelle invasion syrienne, ce qui pour moi serait inadmissible car le général Aoun n'a pas le droit de s'associer à quelqu'un qui a fait tirer sur son armée par sa milice qui détient en violation de la loi des armes lourdes par lesquelles elle a bombardé des quartiers habités à Beyrouth et ses environs.

Le complot contre le Liban

A.F. : Quel est le rôle des Etats-Unis dans ce conflit ?

R.E. : D'après le général Aoun, les agents des Etats-Unis et d'Israël soutiendraient Samir Geagea.

A.F. : Que pensez-vous de l'attitude de la France ?

R.E. : La France ne peut pas intervenir militairement pour faire cesser les combats qui malheureusement se produisent pour la première fois entre maronites. La France, par ailleurs, soutient la légalité personnifiée par le président Elias Hraoui et son gouvernement et approuve malheureusement tout ce qui s'est passé à Taéf.

A.F. : Soutenez-vous la légalité du général Aoun ?

R.E. : Le professeur Georges Vedel soutient que le gouvernement du général Aoun, héritier des pouvoirs du président de la République après l'expiration du mandat du chef de l'Etat, Amine Gemayel, n'avait pas le droit de dissoudre le Parlement le 4 novembre 1989. En revanche, le professeur Roland Drago soutient le contraire. Cela étant, on peut soutenir que le Parlement libanais ayant été dissout, n'a pu constitutionnellement élire les deux Présidents de la République à la suite de la réunion de Taëf : l'un, René Moawwad qui a été assassiné, et l'autre, Elias Hraoui qui a été élu à la présidence de la République à Chtoura, hors de Beyrouth comme il ne se devait pas.

Israël et la Syrie d'accord

A.F. : Ne craignez-vous pas l'entrée des troupes syriennes dans les zones dites « libres » du Liban ?

R.E. : On a dit que c'est grâce à l'intervention du Vatican et de la France que l'armée syrienne n'est pas entrée dans la zone chrétienne qui s'étend de Jbeil à Kfarchima, là où se trouve le général Aoun et Samir Geagea, ce qui ne prouve pas que cette armée ne tentera pas un jour de faire une percée dans cette partie du Liban sous un prétexte quelconque. Mais, pour le moment, Hafez el Assad devrait être enchanté d'assister à des combats entre maronites de cette région qui sont ses adversaires. Il n'a donc aucun intérêt à intervenir puisqu'en s'entretenant, les maronites donnent satisfaction à ses ambitions dont la principale est l'occupation de tout le Liban comme je le soutiens depuis très longtemps, car je crois que le monde le sait maintenant.

L'objectif d'Israël est le maintien de son armée dans le sud du Liban pour aboutir à son annexion pure et simple jusqu'à la Bekaa en lui intégrant le littoral.

D'un autre côté, la Syrie veut réaliser un vieux rêve dénommé *l'unité syrienne* qui comprendrait la Syrie et tout le Liban ou tout au moins une grande partie. Malheureusement, en ce qui concerne Israël, qui se refuse à exécuter les résolutions 425, 509 et 587 du Conseil de Sécurité, celui-ci est incapable de procéder à l'exécution de ses résolutions pour la simple raison que les Etats-Unis soutiennent Israël dans son obstination. Chaque fois que la France a voulu intervenir en faveur du Liban (une fois avec l'Espagne, et une autre fois avec l'Egypte), les Etats-Unis se sont empressés d'imposer leur veto. Quant à la Syrie, je ne cesse de soutenir qu'elle bénéficie de la sympathie de l'Administration américaine qui croit que grâce à elle, elle pourra obtenir la libération des otages. La Syrie bénéficie également du soutien d'Israël, soutien qui se manifestera le jour où l'Irak attaquera ses frontières.

Voilà pourquoi le Liban est sacrifié au grand bénéfice d'Israël et de la Syrie.

Propos recueillis par Elie LATHEM

GÉNÉRATION AOUN

VIVRE LIBRE AU LIBAN

LE 15 AVR 1990

De retour au Liban où il est resté un mois, Jean-Paul Bourre porte son témoignage sur le mouvement de libération qui a bouleversé la sociologie et la sociopolitique libanaise, un mouvement lancé par le général Michel Aoun depuis sa déclaration de guerre le 14 mars 1989, la « guerre de libération » et son invitation au peuple libanais à résister.

Malgré la menace d'intervention syrienne, rappelle Jean-Paul Bourre, plus de 500 000 manifestants montent à Baabda (Palais présidentiel où réside le général Aoun, appelé par lui « le Palais du peuple ») pour participer à la libération du Liban. Partout, le sursaut d'un peuple se transforme en une véritable révolution culturelle et

sociale qui gagne ce qui reste de territoires libres du Liban.

Bourre a rencontré le général Aoun dans son « bunker » et s'est mêlé à la foule des manifestants. Il reprend dans son livre les entretiens qu'il a eus avec le général en exprimant ses sentiments et sa sensation quand il a rencontré la personne qui a dit ouvertement : « **Non à l'occupation syrienne du Liban ! Non aux ingérences étrangères dans mon pays !** ». Michel Aoun est un homme serein et calme. Il parle avec une voix douce, dans un cadre très simple et modeste. « **Quand il reçoit ses visiteurs, il s'adosse à un paravent de toile. Tout près de lui une floraison de plantes vertes, exotiques, des fleurs rouges et blanches... Son**

visage respire la franchise, une sorte de netteté morale, très vite communicative... Il s'exprime doucement quand il parle, sans hausser la voix, sans chercher à convaincre, sur le ton de la confiance, et pourtant il est assis là, au point d'impact, au centre même de la zone d'urgence ». Dans son livre, Jean-Paul Bourre révèle la transformation de la nouvelle génération au Liban qui, arborant le drapeau de son pays, acclame la liberté et qui est prête à mourir en martyr pour que vive un Liban indépendant, libre et unifié.

Elie HATEM

• Jean-Paul Bourre : *Génération Aoun*. Editions Robert Laffont, 240 pages ; 89 F.

PROCHE ORIENT

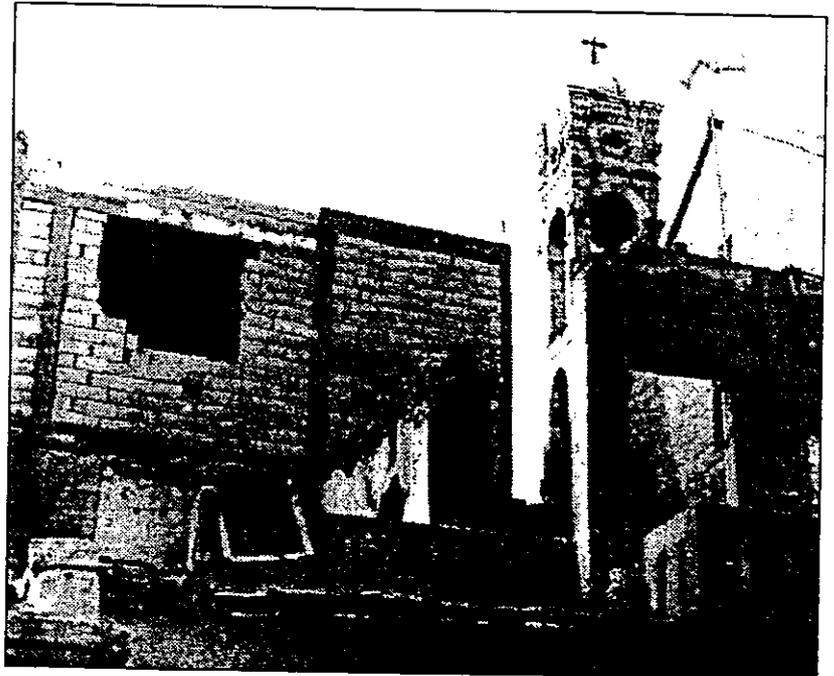
LIBAN : QUELLE ISSUE ?

LE 22 MARS 1990

Les combats qui ont eu lieu depuis plus d'un mois dans les régions libres libanaises et qui ont provoqué beaucoup de dégâts matériels et de nombreuses pertes humaines ont diminué d'intensité depuis une dizaine de jours.

Un comité médiateur entre les troupes de Samir Geagea et l'armée nationale poursuit ses efforts pour trouver un règlement pacifique. Mais les deux belligérants n'acceptent aucune concession. Le général Aoun insiste toujours sur le caractère impératif de la dissolution de la milice des Forces libanaises et l'intégration de ses unités au sein de l'armée nationale pour mener un seul combat contre l'ennemi principal du pays. Le secteur-est de Beyrouth et sa banlieue est divisé en deux zones, l'une sous contrôle de l'armée, l'autre des Forces libanaises séparées par une véritable ligne de démarcation aussi importante que celle qui sépare les deux Beyrouth depuis 1975.

Si les négociations échouent, la reprise des combats sera inévitable pour mettre un terme à cet état de division et d'instabilité. Il est inadmissible de voir de nouvelles lignes de démarcation morceler de plus en plus le peuple libre du Liban. L'unité est une nécessité pour reconquérir la souveraineté nationale et opérer la libération du pays de toute force d'occu-



Un quartier détruit à Beyrouth.

pation et d'ingérence étrangère.

La presse française (en particulier *Le Figaro-Magazine* du 10 mars dernier) qui se lance dans des polémiques et des analyses politiques erronées et dépourvues de sources, fait le jeu de l'ennemi du Liban qui rêve de l'effritement total de son unité nationale. Le

peuple libanais, victime du complot se tourne aujourd'hui vers la France et demande à ses amis français d'être plus vigilants et d'apporter leur soutien aux vrais défenseurs de l'indépendance et du nationalisme au Liban.

Elie HATEM

LIBAN

LE FEU N'EST PAS ÉTEINT

Le bain de sang dont les régions libres libanaises étaient victimes depuis plus d'un mois a diminué d'intensité, mais rien n'est réglé.

Les négociations qui ont lieu aboutissent à des trêves plus ou moins longues permettant aux deux adversaires de se restructurer et de se prémunir.

De sources bien informées, nous avons pu apprendre que les Forces libanaises aussi bien que l'Armée nationale du général Aoun manquent de munitions. Tous deux sont affaiblis par la poursuite des combats sans arrêt. Les notables de la région libre sont allés jusqu'à envisager la demande de troupes étrangères (à l'exception des troupes syriennes) pour venir mettre fin au carnage.

De son côté, le général Aoun insiste sur le caractère impératif de la dissolution de la milice des Forces libanaises et l'intégration de ses unités au sein de l'Armée nationale pour mener un seul combat contre l'ennemi principal : l'occupant du pays. Il demande également à son dirigeant Samir Geagea de prendre une position claire contre l'accord de Taëf qui aliène la souveraineté du Liban à la Syrie.

Samir Geagea, dirigeant des Forces libanaises, n'accepte pas de conces-

sions au profit de l'Armée et du général qu'il traite de « mégalomane, imbu du pouvoir ».

Pour la première fois, depuis l'éclatement de la guerre du Liban en 1975, le secteur est de Beyrouth et de sa banlieue est divisée en deux zones, l'une sous contrôle de l'Armée, l'autre des Forces libanaises séparées par une véritable ligne de démarcation aussi importante que celle qui sépare les deux Beyrouth. Ira-t-on vers une sous-cantonisation du Liban ? Les observateurs politiques craignent ce nouvel effritement du pays et n'écartent pas la reprise des combats dans un cercle plus étendu allant de l'est à l'ouest voire le nord du Liban.

Il s'avère que la menace faite par le patriarche maronite d'excommunier les deux dirigeants Aoun et Geagea n'a pas porté ses fruits. La population dépourvue de matières premières, de provisions, d'eau courante et d'électricité, coupée de l'extérieur et même de l'intérieur par les lignes de communications craint fort la reprise des combats. Le feu n'est pas encore éteint.

Elie HATEM

• Tous les mercredis de 21h15 à 22heures, émission libanaise sur Radio Solidarnosc, 99, 00 Mhz FM.

Le 1^{er} Mars 1990

LIBAN

A QUI PROFITE LE CRIME ?

Depuis 1975, date du début de la guerre (ou des guerres) au Liban, les Libanais n'ont jamais connu une aussi cruelle et barbare bataille que celle qui oppose les Forces Libanaises du Samir Geagea à l'Armée nationale du général Aoun. On compte jusqu'à 1 500 personnes, en totalité des civils, victimes des bombardements intensifs.

Ni le patriarche maronite, ni le nonce apostolique, ni le pape Jean-Paul II n'ont pu mettre un terme à cet auto-massacre.

Certains blessés ont pu être évacués, pendant quelques heures de trêve demandées avec insistance par la Croix-Rouge, à l'Ouest de Beyrouth sous contrôle syrien, car les hôpitaux de l'Est n'ont plus assez de place pour accueillir les blessés, ni de matériels et de médicaments pour les soigner.

Cette boucherie humaine a poussé un bon nombre de Libanais (en majorité chrétiens) à quitter leurs foyers — s'ils en possèdent toujours — et à se réfugier dans les zones sous occupation syrienne. Ceux qui restent à l'Est souffrent du manque d'eau potable, de courant électrique et de ravitaillement.

Les Libanais ont de moins en moins confiance en leurs dirigeants politiques qui déroutent et détournent la résistance et retardent la libération du Liban. Les vrais ennemis du Liban ont trouvé le moyen idéal et le moins risqué, pour exterminer les Libanais, de ruiner le pays et d'effriter l'unité nationale.

Libanais, chrétiens-libanais, maronites, réveillez-vous ! Il est temps de comprendre le complot. A qui profite le crime ?

Elie HATEM

DÉ

l manque
du bien c
la religi
Mais no
n'échapp
tique de l

Les évén

l'Europe nous
de la légitimi
délicate à ce
contenu suffi
évident que le
n'ont jamais
qu'ils servent
ce principe
importance.
marxistes ne
pas le principe
fait que : a/
reconnait pas
à dissoudre d
à la fois vagi
doctrine ma
qu'on a pu di
n'apporte a
citoyens, fais
leur. Voir l'e
Henri IV qui,
ment de la bo
c/ le régime
tion entièreme
tion des citoye
admise étant l
Parti/Etat. Or
participation,
consentie et f
tion entre l'é
multiples et le

De ce qui
dédire les co
Tout pouvoir
pouvoir est er
secondaire, ur

QUE RESTE-T-IL DU LIBAN CHRÉTIEN ?

LE 22 FEV 1990

Depuis le début de ce mois, le cycle de violence qui a repris au Liban a fait plus de cinq cent morts et mille blessés.

Les ennemis de ce pays ont-ils réussi à effriter son unité nationale ? Le général Michel Aoun et Samir Geagea déclarent avoir un ennemi commun : les forces d'occupation syriennes et, sous-entendu, l'occupant israélien du sud du pays. Cependant, sur le terrain les deux belligérants réalisent l'objectif de cet ennemi, en lui épargnant ses soldats et ses munitions.

Il s'est avéré qu'un complot préparé par des « mains invisibles » voulait à tout prix écarter le général Aoun de la scène politique et militaire du Liban. Ce dernier ayant perturbé la réalisation d'un certain projet préparé depuis un quart de siècle pour (plutôt contre) le Liban, le Proche et le Moyen-Orient. On ne pensait guère qu'un petit militaire libanais pourrait empêcher une grande armée, telle l'armée syrienne entraînée par les meilleurs officiers soviétiques, de franchir quelques mètres à Baabda (où se situe le Palais présidentiel) et mettre fin à l'existence d'un Liban libre et souverain.

Geagea est-il dans le complot ?

On a réussi à mettre dans la tête du dirigeant chrétien des Forces Libanaises, Samir Geagea, que le général Aoun est un dictateur égoïste qui veut le pouvoir à lui seul au Liban et qu'il envisage l'élimination de la milice armée des Forces libanaises.

Les mêmes personnes qui ont alerté Geagea sont allées semer la zizanie au sein de l'armée. Une campagne médiatique et audiovisuelle était préparée depuis novembre dernier.

Toutes ces raisons ont conduit Samir Geagea à être muet devant l'accord de Taëf. Il ne pouvait pas l'approuver parce qu'il craignait la révolte au sein de son organisation, une révolte



Le général Aoun. Les Syriens se sont juré de l'abattre. (Photo S. Semaan)

analogue à celle qui a eu lieu quand son prédécesseur Elie Hobeika a donné son approbation à l'accord dit « tripartite » en faveur de la Syrie.

Quelle issue ?

Si la guerre se poursuivait à l'est de Beyrouth, la population chrétienne serait à moitié exterminée par ses militants et son armée. Quinze pour cent des chrétiens de l'Est ont quitté, jusqu'à ce jour, leurs zones vers les régions occupées du

Liban ou à l'étranger. Si ce cycle continue, il ne resterait du Liban chrétien qu'un amas de ruines et squelettes brûlés !

Qui pourrait alors mener la Résistance et entreprendre la libération du pays ?

Elie HATEM

• Tous les mercredi de 21h15 à 22h00, le Mouvement pour le salut du Liban émet sur *Radio Solidarnosc*, 99.00 MHz FM.

LIBAN: ASSEZ DE DIVISIONS!

Les événements survenus la semaine dernière à l'est de Beyrouth et dans la zone libre montrent la persistance d'une « main invisible » qui cherche à maintenir l'instabilité dans le pays et à combattre l'unité nationale incarnée dans la personne du général Aoun qui, depuis mars 89, mène une lutte pour la libération totale de toute présence militaire étrangère sur le territoire libanais.

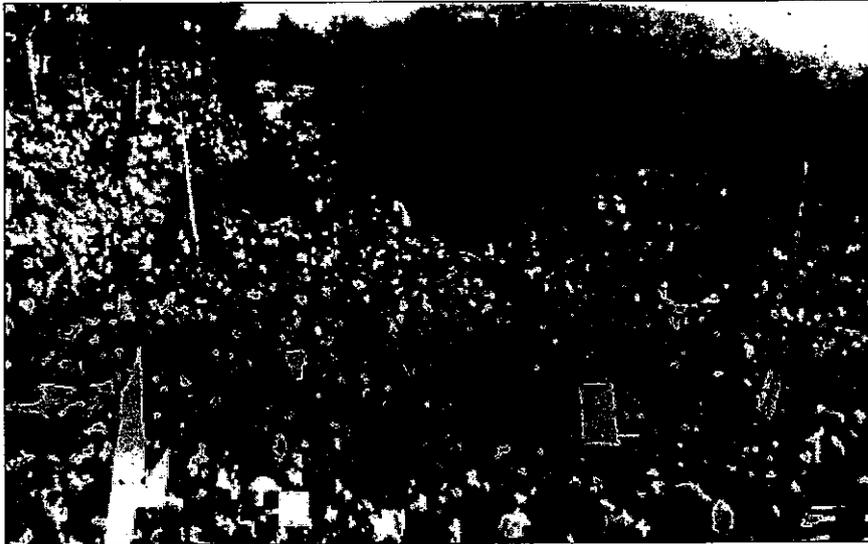
Il existe, en fait, une volonté étrangère de garder un facteur de déstabilisation au Liban qui permet un prolongement de la présence étrangère dans ce pays. Cette volonté utilise des moyens traditionnels pour arriver à son but : « Divide et impera ».

Taëf : l'accord-piège

Les députés libanais qui se sont rendus à Taëf, en Arabie Saoudite, en septembre dernier devaient négocier un cessez-le-feu et un retrait immédiat des troupes syriennes du Liban. Le conflit militaire opposait la Syrie à la légalité libanaise, c'est à dire à l'armée nationale qui regroupe des soldats de toutes les confessions. Mais l'accord de Taëf a été rédigé de façon à démontrer qu'un conflit inter-libanais persiste et que la présence syrienne est indispensable au maintien de la paix dans ce pays.

Il s'avérait nettement alors que cet accord cachait un objectif dangereux pour le Liban : créer une tension inter-libanaise entre ceux qui adhèrent à cet accord et ceux qui le rejettent.

Ceux qui rejettent l'accord de Taëf ne contestent pas le côté « réformiste » de ces stipulations. Ils le font en se basant sur son esprit



Fin novembre 1989, les Libanais manifestaient par dizaines de milliers leur soutien au Général Aoun (Photo Revue du Liban)

général qui bénit la présence syrienne au Liban qui s'est transformée — en reprenant l'expression de Raymond Eddé — d'une force mandataire en une force colonisatrice du pays ! Cet accord insiste sur une collaboration dans l'éducation nationale, en matière économique, ou de défense nationale etc. La souveraineté libanaise est ainsi liguée à la Syrie impérialiste !

La tension qui régnait entre les Forces libanaises et l'Armée nationale depuis quelques mois provenait d'une campagne médiatique étrangère qui vise l'effritement de l'unité du camp chrétien et national.

On était arrivé à la même situation en 1977 lors de l'assassinat d'Antoine Frangié, chrétien maronite, fils de Sleiman Frangié fondateur de la résistance libanaise (nommée à l'époque Front libanais) par des hommes de Béchir Gemayel (chrétien maronite également). En 1979, ça risquait d'être le tour du fils de Camille Chamoun ; dans les années 80, on assistait à des tensions à l'intérieur des Forces libanaises, à des tensions entre le Parti phalangiste et les Forces libanaises... et ainsi de suite.

Ces querelles intestines sans fondement majeur ne devraient

jamais avoir lieu au sein de la Résistance. Elles entraînent la mort de centaines de civils et permettent à l'ennemi la réalisation de ses intentions.

La libération du Liban de toute présence et de toute trace étrangère doit passer avant toute considération d'ordre personnel ou institutionnel.

Le peuple libanais, qui manifeste sa volonté de libérer son pays et qui renouvelle tous les jours son attachement à ses convictions nationales devant le Palais de Baabda où réside Michel Aoun, est

victime des exactions étrangères; hypocrites qui veulent le faire taire.

Il se tourne vers la France et demande à ses dirigeants de garder leurs déclarations pour eux-mêmes et d'apporter leur soutien aux vrais défenseurs de l'indépendance du Liban.

Elie HATEM

CHYPRE

VERS UNE SOLUTION DU PROBLEME CHYPRIOTE ?

Comment peut-on accepter aujourd'hui la persistance du mur de Nicosie, un mur élevé au prix d'un massacre perpétré par l'armée turque contre le peuple pacifique chypriote ?

1990 portera-t-elle la fin des tourments de Chypre ? Quelques jours avant sa seconde rencontre avec le dirigeant turc chypriote Raouf Denktach sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. de Cuellar, M. Georges Vassiliou, président de la République de Chypre a effectué le 2 janvier une visite en France où il a rencontré à Paris M. Mitterrand et le ministre des Affaires étrangères Roland Dumas. Le lendemain Vassiliou s'est rendu à Strasbourg où il a prononcé un discours à l'Assemblée parlementaire de Conseil de l'Europe.

Dans sa démarche, le président chypriote a voulu informer la France et les instances européennes de ses efforts et vue d'aboutir à une solution au problème chypriote. Les semaines qui viennent apporteront-elles du nouveau ?

E. H.

PAYS DE L'EST

ROUMANIE : L'OPPOSITION PROGRESSE

Si l'on voulait démontrer l'incroyable esprit de résistance qu'offre une nation à toute idéologie, la Roumanie serait actuellement un magnifique laboratoire. A tous ceux qui prétendaient que la Roumanie, après quarante années d'une dictature sanglante et amnésiante, ne pourrait pas avant longtemps redevenir responsable, le peuple roumain vient d'apporter un éclatant démenti. Sous les coups répétés d'une opposition de plus en plus résolue, le vrai visage du Conseil du Front de Salut national apparaît. Son image respectable de réformiste martyr, soigneusement bâtie par des médias complaisants ou manipulés, s'écaille de jour en jour. Après la liesse qui a suivi l'écoulement du couple Ceausescu, les Roumains ont puisé dans leurs mémoires les aliments leur permettant aujourd'hui de faire preuve d'un grand esprit politique et national. Ainsi entendent-ils démythifier les « opposants de la onzième heure » et les « communistes déguisés ». L'offensive de l'opposition roumaine est depuis trois semaines tout à fait remarquable à l'échelle d'un pays brisé. Elle sait avoir des objectifs politiques mais aussi des symboles en ligne de mire.

A titre d'exemple, la télévision roumaine, qui joua un rôle prédominant dans le renversement de Ceausescu, était violemment critiquée lors d'une manifestation qui regroupait les étu-

dants et les partis d'opposition le 4 février à Bucarest. On lui reproche d'avoir gardé les mêmes méthodes et les mêmes journalistes qu'auparavant. Surtout, ses informations sont pour le moins partisans. Ainsi, pas un mot ni une image n'ont été télévisées lors de la manifestation, une semaine auparavant, qui demandait que certains membres du Conseil du Front démissionnent et surtout qu'ils ne se présentent pas sous cette étiquette aux prochaines élections générales. Selon l'opposition, il était inadmissible que quiconque puisse être juge et partie lors d'un scrutin.

Un nouveau gouvernement provisoire

Les revendications de l'opposition ne sont pas restées sans effet et ont permis de clarifier la situation politique roumaine. Il a été décidé de séparer le Front de Salut national de son conseil qui était un gouvernement provisoire. Conséquence immédiate, ce pouvoir de transition jusqu'aux élections du printemps a été ouvert à tous les partis politiques roumains à commencer par ceux de l'opposition, notamment le Parti national paysan, le Parti Social démocrate et le Parti national libéral. Depuis 1947, jamais un non-communiste n'avait eu le moindre poste de responsabilité dans ce pays. Ce succès procède non seulement de la démonstration

de force de l'opposition mais aussi des erreurs commises par les détenteurs du pouvoir.

Le Front avait, en effet, la semaine dernière, appelé à une manifestation de soutien à sa politique. Or, ce furent essentiellement des responsables du syndicat officiel qui répondirent à cet appel en le répercutant ; des hommes dont le marxisme n'est pas à démontrer. Le Front de Salut national apparaît ainsi de plus en plus comme étant un parti communiste dit « rénovateur ».

Le Front, nouveau parti politique

C'est en tant que parti politique que le Front se présentera aux prochaines élections. Grave dilemme pour ses dirigeants car ils vont être forcés de se situer clairement sur l'échiquier politique roumain, ce que voulait l'opposition. Or, à ce jeu, leur place est acquise par avance à l'extrême-gauche. Ainsi, le Front, malgré de nombreux efforts de ravalement de son image prend le risque de se trouver quasi officiellement affublé d'une étiquette communiste.

Certes, il reste dans ses rangs quelques authentiques opposants. Cependant, ils ont tendance à le quitter et déjà, certains ont démissionné sous prétexte que leur mission était achevée.

La Roumanie a donc connu un rééquilibrage politique très important. L'opposition peut aujourd'hui être considérée comme étant sur un pied



Le roi Michel de Roumanie (Photo Pierre Pujol).

d'égalité avec le Front. Les Roumains pour la plupart ne sont pas tombés dans le piège qui leur était tendu. Malgré leurs souffrances, ils font preuve d'une maturité qui n'a, n'en déplaise aux commentateurs dits « avertis », rien de surprenant. Une nation, fut-elle apparemment anéantie, contient en elle-même des ressources régénérantes importantes.

La situation roumaine reste maintenant conditionnée par la préparation des élections et, bien sûr, par leur résultat. A partir de là, les décisions tenant aux institutions du pays seront prises. Souhaitons qu'elles intègrent au mieux la réalité nationale roumaine.

Paul BRIANÇON

LE ROI DE ROUMANIE S'ADRESSE À SON PEUPLE

Notre correspondant à Bucarest nous téléphone :

En Roumanie, de nouvelles manifestations ont eu lieu les 3 et 4 février dénonçant la partialité de la télévision demeurée dans les mains d'un directeur communiste, Aurel Trage Muntanu. Le personnel, constitué de syndicat libre, s'est mis en grève pour protester contre la censure des informations qu'on lui imposait.

La direction a dû lâcher du lest et dimanche soir, un message du roi Michel a été lu à la télévision. Le soir venait et déclarait son désir de venir en Roumanie « pour être aux côtés de son peuple ».

De son côté, Mme Doina Cornea lancé également à la télévision, l'appel aux Roumains : « Ne vous laissez plus manipuler par les communistes », a-t-elle notamment déclaré. Elle a demandé que la Roumanie redonne un royaume avec l'application de la Constitution de 1923 élaborée par le roi Ferdinand Ier.

LIBAN

Le massacre syrien

• Le Liban est aujourd'hui délaissé par ses amis les plus proches, en vertu de calculs médiocres.

LE 6 AVR 1989

LA guerre de libération a commencé au Liban. Des affrontements sanglants opposent depuis plusieurs jours les Libanais des zones libres qui résistent à l'occupation sous le commandement du seul gouvernement légal et légitime du général Michel Aoun aux forces syriennes qui écrasent la grande majorité libanaise, en territoire occupé.

L'armée provoquée

CETTE vague douloureuse de violence a commencé le 14 mars dernier par une provocation flagrante de l'armée libanaise de la part des milices pro-syriennes : le P.S.P. (Parti socialiste progressiste, dirigé par Walid Joumblatt) et Amal (milice à majorité chiïte, dirigée par Nabih Berri).

Tous les quartiers de la capitale libanaise, sans exception, et de sa banlieue ainsi que les villages de la montagne (le Chouf, le Kesrouane et Jbeil) sont la cible de bombardements farouches aux armes lourdes de grande intensité.

Des orgues de Staline, des lance-roquettes et des armes soviétiques sophistiquées de très grand calibre pour la destruction systématique sont utilisés par la Syrie et ses alliés contre la population civile libanaise.

L'armée nationale est obligée de riposter aux sources de tir. Elle envoie des avertissements par radio aux habitants des quartiers sous occupation syrienne pour se cacher ou pour s'éloigner des endroits où se trouvent les contingents de l'armée d'occupation.

Depuis le 14 mars, le port et l'aéroport de Beyrouth sont fermés. Ils sont la cible de bombardements des deux côtés. Le travail est complètement paralysé dans le pays, les magasins sont fermés et les écoles et universités ont suspendu les cours. Les morts se comptent par centaines et les blessés par milliers depuis trois semaines, sans compter les dégâts matériels énormes.

Les dépôts d'essence et de mazout de Dora (banlieue de Beyrouth) ainsi que la station de transformation électrique de Yamhour ont été la cible directe de plusieurs obus syriens. Cela a provoqué de grands incendies et des conséquences graves sur la centrale électrique de Dbayeh. Le Liban risque d'être privé d'eau courante et de courant électrique pour une longue durée !

Le député libanais et candidat à la présidence de la République, Raymond Eddé, préoccupé par cette situation dramatique, lance des appels continus aux différents belligérants pour épargner les centres vitaux. Il déplore ses efforts auprès des organismes internationaux (O.N.U., Croix rouge, etc.) pour aider la population civile libanaise et mettre un terme au carnage.

La Syrie fait un blocus autour des régions

libres depuis trois semaines pour affaiblir et anéantir l'économie dans le pays. Elle bombarde continuellement le port de Younieh qui constitue la seule voie de communication entre les zones chrétiennes et l'étranger, via Chypre.

Cessez-le-feu !

RÉPONDANT à l'appel de la Ligue arabe, dans le but de permettre à son "comité de bons offices" sur le Liban de trouver une solution à la crise, le général Michel Aoun avait donné, le 28 mars dernier, un ordre de cessez-le-feu à ses troupes. Cela est une preuve de bonne foi de la part du Liban et montre son désir de se soustraire à la violence, en cédant la place au dialogue. Mais la Syrie a refusé le cessez-le-feu. Elle a répondu à l'appel de la Ligue arabe par un bombardement cruel de huit heures consécutives des régions libres libanaises.

Les intentions syriennes

L s'avère clairement que le pouvoir actuel syrien cherche à s'emparer du Liban. Il soutient les milices gauchistes (P.S.P. et Amal) qui causent l'anarchie dans le pays et qui permettent la transformation du Liban en un dépôt de stupéfiants.

La Syrie veut ainsi rester la seule puissance en position de force au Liban. Ayant perdu son poids sur le plan régional à cause du changement socio-politique (arrêt de la guerre irano-irakienne, insurrection en Israël, rôle éminent que joue Yasser Arafat sur la scène proche-orientale), elle cherche à imposer son hégémonie sur le Liban qui constitue une pièce maîtresse du conflit moyen-oriental.

La Syrie rêve depuis toujours d'annexer le Liban. En 1976, Abdel Halim Khaddam, autrefois ministre des Affaires étrangères syriennes (aujourd'hui vice-président) déclara officiellement que "la Syrie annexerait sans hésitation le Liban qui est une partie d'elle-même". Durant la guerre du Liban, le pouvoir assadite a utilisé plusieurs tactiques pour réaliser ce rêve. Tantôt, il se présentait comme l'ami des chrétiens, ou prenait part directement aux massacres (Damour, Jyeh, Aïn el Remaneh...), ou encore mettait le feu pour venir l'éteindre (en mai 1976, 6 000 soldats syro-palestiniens sont entrés au Liban pour massacrer les chrétiens. Du 1^{er} juin 1976 jusqu'en octobre 1976, à l'appel de certains dirigeants chrétiens, la Syrie pénétrait au Liban "officiellement" sous la couverture d'une force de dissuasion arabe qui regroupait également des soldats jordaniens, saoudiens, koweïtiens, somaliens et irakiens). De juillet à octobre 1978, la Syrie bombardait les Libanais. En avril 1979, les autres pays arabes qui avaient des contingents dans la

F.D.A. (force de dissuasion arabe) se retireraient du pays. Le 2 avril 1981, la Syrie bombardait sauvagement Beyrouth et effectuait un massacre à Zahlé. Elle avait auparavant, en 1980, assassiné l'ambassadeur français Louis Delamare pour paralyser toute intervention française vis-à-vis du Liban. En 1983, elle a causé une scission au sein de l'armée nationale et essayé d'effriter l'union libanaise. En février 1987, les troupes du "Pyromane pompiste" (en reprenant l'expression utilisée par Raymond Eddé pour désigner Hafel el Assad) entrent de nouveau à l'ouest de Beyrouth après y avoir été chassées par l'armée israélienne, en 1982.

C'est la Syrie qui a empêché les élections présidentielles d'avoir lieu en septembre 1988, en imposant des candidats pro-syriens ou en décidant du lieu de déroulement du scrutin dans une zone contrôlée par elle. Elle a empêché les députés de voter librement, car l'élection présidentielle au Liban se fait au suffrage indirect.

Craignant une éventuelle réconciliation interlibanaise et l'élection d'un Président de la République à la lumière des négociations de la "commission des bons offices pour le Liban" de la Ligue arabe, le pouvoir syrien veut laisser croire à l'opinion générale qu'il s'agit d'une résurgence du conflit interlibanais. Cela lui permettra de maintenir ses troupes sous prétexte du maintien de la paix au Liban. Dans ce sens, le président Hafez el Assad a déclaré, lors d'un entretien accordé à l'hebdomadaire *Times*, que ses troupes "ne se retireront que lorsque les Libanais s'entendront entre eux", précisant : "Nous n'avons recours à la force que pour arrêter la guerre civile".

Réactions libanaises

DU côté libanais, l'ancien Premier ministre Sélim el Hoss qui prétend toujours à la survie de son gouvernement, appuyé et soudoyé par la Syrie, affirme que toute négociation d'un cessez-le-feu définitif doit se faire "entre Libanais" (c'est-à-dire entre son soi-disant gouvernement et celui du général Aoun), non avec la Syrie comme l'exige le président Aoun. Cette position est partagée avec les autres agents syriens : Walid Joumbblatt et Nabih Berri.

Du côté chrétien, les Forces libanaises et le Front libanais appuyent le gouvernement libanais. Il en est de même pour les musulmans (sunnites, chiïtes) et pour les Druzes qui ne se trouvent pas en territoire occupé.

A Paris, quelques jours avant l'offensive syrienne, M. Raymond Eddé a réaffirmé ses principes de politique nationale en répondant à l'invitation qui lui a été faite par la commission dite "des six". Il s'est excusé de s'y rendre en insistant sur le fait que "tant que la Syrie maintient son armée sur les deux tiers du Liban... aucune réponse, aucune paix ne pourra s'étendre à tout le territoire libanais... Il serait souhaitable que la Syrie se décide à respecter l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté de l'Etat libanais et renonce à modifier son régime..." Cette déclaration affirme la volonté de la majorité libre libanaise de mettre un terme à l'occupation syrienne.



Raymond Eddé.

Réactions internationales ?

SUR le plan régional et international, la Syrie est condamnée. Les Etats-Unis ont réaffirmé leur appui à l'indépendance du Liban et la nécessité de mettre un terme à l'occupation de son territoire. Quant à la France qui recevait le ministre syrien des Affaires étrangères Farouk el Chareh tandis que l'armée syrienne pilonnait le Liban, elle a adopté une position ambiguë. Seul l'Iran a appuyé officiellement la Syrie. Cet appui est peut-être une réaction à la position irakienne qui assiste implicitement l'armée libanaise dans sa lutte légitime.

Il s'avère nettement que le Liban est délaissé par ses amis les plus proches au profit de médiocres calculs !

Elie HATEM

MINE PAR SES DIVISIONS ET LES INTRIGUES DE LA SYRIE, LE LIBAN EST EXSANGUE

Disparition ou partition ?

LA situation est très grave en ce moment au Liban qui risque de glisser doucement vers la partition. Tel est l'objectif du pouvoir syrien qui cherche à détruire l'union nationale libanaise et à mettre en échec ses institutions politiques.

Le président syrien Hafez el Assad appartenant à la minorité alaouïte en Syrie rêve de rester éternellement au pouvoir en instituant une fédération de mini-Etats à base confessionnelle (dont un Alaouïte) en Syrie et au Liban, dans le cadre d'une « Grande Syrie ».

Ce rêve ne date pas d'hier. La Syrie a toujours eu des revendications à l'égard du Liban. Quel que fût le pouvoir en place, les autorités syriennes ne reconnaissaient jamais la souveraineté ni l'indépendance du Liban. Ils le considéraient comme une province syrienne.

Dans sa thèse politique, le fondateur du Parti nationaliste syrien, Antonie Saadé, parlait dans les années quarante du « Croissant fertile », étendue territoriale regroupant les Etats syrien, libanais, irakien, jordanien, palestinien (avant la création de l'Etat d'Israël en 1948) et chypriote dotée du nom « Grande Syrie ».

Aidé par Moscou, et profitant du silence américain, Hafez el Assad a mis en scène son jeu partitionniste.

Il oeuvre depuis des années dans le but de faire échouer toute réconciliation entre les dirigeants libanais. Il envoie tantôt des forces armées (comme la saïka en 1975 qui a participé au massacre de Damour) ou bombarde les régions libres et met de son côté des agents libanais opposants au pouvoir.

Pas de président,

A la veille des élections présidentielles au Liban l'été dernier, des négociations et des transactions américano-syriennes ont eu lieu à Damas pour choisir un président pour le Liban, comme s'il s'agissait d'une affaire syrienne ! Cela n'est pas étonnant. Depuis la création de l'Etat libanais, une élection proprement dite d'un président de la République a rarement eu lieu, ce qui prouve la faille de la démocratie au Liban.

Contrairement à la logique démocratique, le chef de l'Etat est nommé à l'avance. Le collège électoral approuve cette nomination lors de sa réunion parlementaire.

Cette désignation à l'avance du président de la République a toujours été facilitée par un accord international : américano-égyptien en 1958 sur le nom de Fouad Chehab, américano-syrien en 1976 sur celui d'Elías Sarkis, américano-israélien en 1982 sur celui de Réebir Ge-

LE 10 NOV 1988

Parmi la liste des candidats, et pour empêcher les élections d'avoir lieu, la Syrie a imposé en juillet la candidature de Sleiman Frangié refusé catégoriquement par les chrétiens du centre. Sleiman Frangié a été président de la République entre 1970 et 1976. Sous son mandat les événements ont commencé. Il avait lutté fermement contre l'islamisation forcée du pays. Mais depuis l'assassinat de son fils Antoine par ordre de Béchir Gemayel en 1977, trois ans avant la révolte et le massacre interchrétien de juillet 1980 qui avait pour but la création d'un parti unique chrétien dont il serait le seul chef, Sleiman Frangié s'est acquiné avec les Syriens par esprit de revanche.

Les élections présidentielles n'ayant pas lieu eu lieu le 18 août faute d'obtention du quorum, la séance a été remise à plus tard.

Ni de gouvernement,

ENTRE temps, la Syrie a convoqué chez elle l'ancien Premier ministre par intérim Sélim el Hoss. Elle lui a demandé de revenir sur la démission de son gouvernement. En effet, Sélim el Hoss a été nommé Premier ministre par intérim après l'assassinat de Rachid Karamé en 1981. Ce dernier avait présenté la démission de son gouvernement au président de la République. Gemayel acceptant la démission, le gouvernement Karamé a été intérimaire en attendant la nomination d'un nouveau chef de gouvernement.

Par ailleurs, les négociations ont repris entre la Syrie et les Etats-Unis pour trouver un remplaçant à Frangié.

La Syrie a imposé, en outre, par l'intermédiaire de son agent le président de la Chambre, Hussein el Hussein à qui appartient le droit de convoquer le collège électoral, le déroulement du scrutin au siège traditionnel de l'Assemblée, dans le centre ville dévasté et sous occupation syrienne. La date du scrutin a été remise au dernier jour du mandat du président Gemayel, le 22 septembre dernier.

Il est évident que les autorités syriennes cherchaient un moyen pour empêcher les élections d'avoir lieu. Le 22 septembre, le quorum n'a pas été atteint. Le président de la République, avant l'expiration de son mandat, à zéro heure, a décrété la nomination d'un nouveau chef de gouvernement : le général Michel Aoun qui est investi depuis le 23 septembre, aux termes de l'article 62 de la Constitution, du pouvoir exécutif exercé à titre intérimaire. Cependant, l'ancien premier ministre Sélim el Hoss se prévaut de la survie de son gouvernement pour pouvoir exercer le pouvoir exécutif de son côté et conduire le pays vers la partition. La Syrie amplifie la crise en faisant pression sur les ministres du gouvernement pour s'y retirer et rendre illégitime le gouvernement.

Contrairement à ce que soutient la presse française, il n'existe qu'un seul gouvernement légal au Liban : celui du général Aoun. Le gouvernement Hoss est inexistant juridiquement depuis le 22 septembre.

Ni d'assemblée

PARALLELEMENT à la crise gouvernementale, et dans le but de mettre en échec toutes les institutions politiques libanaises de 1943, l'agent de Moscou Hafez el Assad a empêché l'élection d'un nouveau

président de la Chambre. Il a insisté sur le lieu où devait se dérouler le scrutin, le 18 octobre, pour empêcher la participation des députés chrétiens.

De peur de se faire enlever comme le député de Jezzine Farid Serhal détenu depuis le 8 septembre par les forces armées syriennes à l'Ouest de Beyrouth, 26 députés chrétiens ont boycotté le scrutin. Le Liban se trouve ainsi sans président de Chambre.

La Constitution prévoit qu'en cas de vacance d'un siège parlementaire, il sera pourvu à ce siège dans un délai de deux mois. Elle n'indique pas clairement à qui appartient le pouvoir intérimaire. Cependant, l'article 44 qui prévoit la réunion du Parlement sous la présidence de son doyen d'âge fait allusion dans son 2^e alinéa à la possibilité de déclarer élu le plus âgé des candidats à la présidence de l'Assemblée. Dans ce cas, le chiïte Kazem el Khalil serait successeur de Hussein el Hussein (chiïte, mais pro-syrien).

Un règlement de comptes

SOMME toute, les trois institutions politiques libanaises de 1943 ont fait faillite. Le Liban se trouve sans chef d'Etat, avec un gouvernement qui assume par intérim le pouvoir exécutif et qui doit assurer dans les plus brefs délais l'élection libre d'un nouveau président et la transmission intégrale des pouvoirs constitutionnels, un gouvernement mort juridiquement mais qui survit aux yeux de certains qui souhaitent la partition du Liban, et une Assemblée qui n'arrive pas à se réunir.

La tension règne sur le pays qui risque une nouvelle vague d'hostilités militaires. Les milices chrétiennes des Forces libanaises s'arment et se préparent pour une confrontation avec les forces syriennes et leurs alliés au Liban. Des sources bien informées affirment l'existence d'une alliance entre l'Irak et les milices chrétiennes qui se manifeste par une livraison d'armes lourdes, d'artillerie et des lance-missiles, entre autres, des superorgues de Staline aux Forces libanaises.

Une telle confrontation ne serait qu'un règlement de comptes syro-irakien sur le territoire libanais liée au contexte politique régional proche et moyen-oriental. Et le Liban en paierait le prix !

Elie HATEM

* Samedi 12 novembre, de 12 h à 13 h 30, Elie Hatem, président du Mouvement pour le salut du Liban, sera l'invité d'Olivier Pichon, professeur d'histoire à l'Université, à Radio Courtoisie, sur 95,6 Mhz.

Bataille pour une présidence

A la veille des élections présidentielles libanaises qui auront lieu à partir du 23 juillet comme prévu par la Constitution, les déclarations et les provocations politiques et militaires se multiplient au Liban. Les candidatures au poste suprême sont nombreuses. On trouve même des musulmans intégristes, comme les dirigeants spirituels du Hezbollah, candidats à la présidence d'une « République islamique ».

Quant aux chrétiens, particulièrement les maronites qui sont les seuls éligibles à la haute magistrature d'après le Pacte national de 1943 lui est une sorte de complément verbal à la Constitution libanaise de 1926, ils risquent la division interne à cause de la féodalité qui régit le système politique libanais et proche-oriental en général.

Le président Gemayel fait tout pour être élu président. Au début de son mandat, il menaçait Damas, en Syrie, d'être bombardée par les canons de Fayadieh au Liban. Quelques mois plus tard, après la défaite flagrante des Américains au Liban (après l'attentat perpétré contre les « Marines » en 1983), le président libanais se trouvait dans l'obligation de sourire Hafez el-Assad et de négocier avec lui indirectement.

Assad le convainquit à cette époque de signer un pacte : « Envoie-moi un agent chrétien, je te donnerai la paix » dit-il. Elie Hobeïka signa alors l'accord tripartite qui menaçait la souveraineté libanaise et Gemayel se rendit compte de son erreur. Depuis lors, ses relations avec le pouvoir syrien se sont détériorées. Mais à l'approche des élections et compte tenu du rôle de la Syrie dans la « détermination » d'un président qui lui serait agréable, Gemayel change de politique.

Pour pouvoir être réélu comme l'avait été le président Béchara el-Khoury en 1949, le président de la République peut modifier l'article 49 de la Constitution qui ne l'autorise à être réélu qu'après une intervalle de six ans.

Pléthore de candidats

A part Amine Gemayel, l'« ingénieur » Dany Chamoun, fils de l'ancien président Canille Chamoun, profitant du nom de son père, tente sa chance en présentant sa candidature.

Dans le nord du Liban, Sleiman Franjeh, ancien président, envie ce poste. Depuis l'assassinat de son fils par ordre de Bachir Ge-

mayel en 1977, trois ans avant la révolte et le massacre de juillet 1980 qui avait pour but la création d'un parti unique chrétien dont il serait le seul chef, Sleiman Franjeh copine, avec les Syriens.

Dans le Sud, l'ALS (l'armée du Liban-sud) prend le relai avec Israël. Parmi les candidats maronites figure le général Michel Aoun à qui il arrive de faire la cour à la Syrie. Beaucoup d'autres candidats figurent dans la liste, notamment des musulmans et des « socialistes » comme Antoine Achkar proche de Walid Youmblat.

Cependant les attentats meurtriers ont pris de l'envergure ces jours-ci dans le nord du pays (à Tripoli), dans les zones occupées de l'ouest de Beyrouth et dans les zones chrétiennes libres. Des accusations réciproques sont lancées, la terreur reprend du terrain, la crise économique ravage les classes sociales, la peur de la disparition du Liban est évidente.

Toutefois, un espoir surgit. Une chandelle pourrait allumer le lustre du Liban : l'élection éventuelle de Raymond Eddé.

Raymond Eddé

Agé de 75 ans, dynamique, courageux, intelligent et franc, Raymond Eddé s'est opposé dès le début de la guerre du Liban à la violence et a dédaigné avoir des milices dans son parti, le Bloc national. Il n'a pas, par conséquent, participé au bain de sang.

Avec franchise et courage, il s'opposa aux vrais ennemis du Liban, Israël et la Syrie. Cette opposition a failli lui coûter sa vie. L'ennemi syrien a tenté à deux reprises (le 11 novembre et 11 décembre 1976) de l'assassiner au Liban, après que les phalangistes l'aient essayé aussi le 25 mai 1976.

Convaincu de pouvoir sauver et libérer son pays de l'étranger au lieu de mourir bêtement sur place, Raymond Eddé continue, de Paris

Son père, Emile Eddé, était président du Liban sous le mandat français (de 1936 à 1941). Francophile et défenseur de la chrétienté au Liban, Emile Eddé fut le seul à s'opposer au retrait de la France du pays en 1943. Il avait préparé un projet de traité franco-libanais en 1936 qui garantissait « Paix et amitié perpétuelles entre la France et le Liban... Alliance établie entre les deux Etats indépendants et souverains... ». Ce traité a été voté à l'unanimité par le parlement libanais mais malheureusement rejeté par le gouvernement de Léon Blum. Il était évident que ce traité, qui apportait la garantie de la France au sujet du statut du Liban et de ses frontières, sonnait le glas des espoirs de certains Libanais, surtout les musulmans et arabisants, à l'unité syrienne.

Comme son père, Raymond Eddé jouit de la sympathie des Français et de la France. Il se contente d'être ami avec tout le monde dans ce pays. C'est un homme ouvert au dialogue tant que cela ne nuit ni à l'indépendance du Liban, ni aux garanties nécessaires exigées par les chrétiens. Sera-t-il le prochain président du Liban ?

Elie HATEM



RELATIONS EST-OUEST

Morosité

• Malgré les obstacles provoqués délibérément par Moscou, la rencontre au sommet Reagan-Gorbatchev aura sans doute lieu.

LES ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis et de l'Union soviétique, MM Georges Shultz et Edouard Chevènement, viennent d'avoir des entretiens exceptionnellement longs, douze heures, et le patron de la diplomatie du Kremlin a été reçu en audien-

ce par le président Reagan. En dépit de ces deux nouvelles, qui en d'autres temps auraient pu être encourageantes, les relations soviéto-américaines semblent traverser une phase de morosité.

La tactique soviétique

EN effet, du côté soviétique non seulement on se refuse à envisager toute concession significative, par exemple un commencement d'évacuation des forces d'occupation en Afghanistan ou en Angola, mais on multiplie des provocations qui caractérisent, désormais, la tactique soviétique avant toute rencontre au sommet entre les deux « Super-Grands ».

L'affaire Daniloff, journaliste américain arrêté pour « espionnage » par le K.G.B. puis libéré et mis en résidence contrôlée à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, et la nouvelle vague d'attentats qui secoue les pays occidentaux ou leurs alliés, Turquie, Israël, Pakistan et Corée du sud, devraient être ainsi analysés.

Certes, les Américains ont des « espions » en U.R.S.S. et l'Union soviétique en dispose d'une véritable armée sans compter les « compagnons de route » et les agents d'infiltration

aux Etats-Unis et dans l'ensemble du monde libre.

Néanmoins, à Washington, personne ne croit que Daniloff en soit un. Son arrestation semble donc avoir été une provocation délibérée de la part de Moscou afin de pouvoir transformer cette affaire en un gage, sensibiliser l'opinion publique et obtenir en contrepartie de la libération définitive d'un homme innocent des concessions diplomatiques. En somme une véritable opération de prise d'otage.

Or, le président Reagan apparaît personnellement décidé à obtenir la libération de Daniloff et son retour aux Etats-Unis sans condition ni concession préalable. D'où la tension qui semble s'être manifestée au cours des entretiens de Washington. D'autant plus que Washington en décidant l'expulsion de vingt cinq « diplomates » soviétiques accrédités auprès de l'O.N.U. où les deux-tiers des fonctionnaires de l'Est seraient des agents de renseigne-

ments — a fait montre d'une attitude de fermeté et d'une volonté de riposte graduée.

L'attitude américaine

DU côté américain, malgré les fortes pressions des éléments « libéraux » et proches de la trilatérale et en dépit de la proximité des élections de novembre qui pourraient encourager Ronald Reagan à se montrer particulièrement conciliant pour obtenir que la date de rencontre avec M. Gorbatchev soit fixée rapidement, on semble vouloir éviter toute précipitation. Moscou désire, de toute évidence, limiter l'objet du prochain — et inévitable — sommet au problème de désarmement et de limitation des forces nu-

Parallèlement, les observateurs américains ne doutent guère que, même si la France est particulièrement visée pour des raisons spécifiques par le terrorisme international, la vague actuelle ne soit un « avertissement » à l'ensemble du monde occidental ; la tactique de surenchère et de menace préalable bien chère aux dirigeants du Kremlin.

cléaires.

Les Américains, de plus en plus conscients du caractère global de la menace soviétique, voudraient élargir les négociations, y inclure le problème des forces conventionnelles mais aussi celui des « guerres » en lutte contre l'occupation soviéto-saïennite et aborder la question du terrorisme international téléguidé et manipulé par Moscou dont La Havane, Damas, Tripoli et Téhéran semblent n'être, en la matière, que des fondés de pouvoir.

La guerre des nerfs

VOICI, à notre sens, l'objet des tractations actuelles. Aucune des deux parties ne peut envisager la rupture. Moscou utilise la technique de la guerre des nerfs et de la pression politique jusqu'à son extrême limite. Tandis que la capacité de résistance de Washington, qui doit également faire face à des pressions internes, à la désinformation organisée et à l'impatience suicidaire des « libéraux » à accepter des concessions unilatérales, est moindre.

Pour Ronald Reagan l'enjeu est ainsi également intérieur. Une mobilisation de l'opinion internationale en faveur de la fermeté face aux pressions soviétiques et à la subversion et contre l'« esprit de Munich » qui anime les uns

et les autres, semble donc, plus que jamais, indispensable.

Au terme de cette phase de pourparlers, il faudrait donc éviter tout pessimisme, mais aussi toute illusion ou espoir d'un règlement rapide des problèmes mondiaux.

Le bras de fer entre Moscou et Washington va continuer. Mais les négociations vont se poursuivre parallèlement, les deux ministres se rencontrent la semaine prochaine à New York et, malgré les obstacles actuels provoqués délibérément par Moscou, la rencontre au sommet Reagan-Gorbatchev aura sans doute lieu.

Pascal NARI

DE NOTRE CORRESPONDANT AU LIBAN

De Beyrouth à Paris

LE terrorisme dont la France est victime est lié principalement au phénomène du fanatisme islamique, essentiellement au fanatisme chiite. Il vient coïncider avec les opérations des intégristes iraniens — qui se veulent libanais — au sud-Liban « occupé », menaçant les intérêts de la France au Proche-Orient, et créant une grave tension en métropole.

Les intégristes chiites et leurs alliés d'extrême-gauche sont en train de détourner l'image de ce qui se passe actuellement à Paris, derrière la détention d'un chrétien Libanais à Lyon. Georges Ibrahim Abdallah, Libanais marxiste a été poussé, payé et utilisé par les mouvements révolutionnaires islamiques qui veulent montrer à l'opinion générale que la société chrétienne est en quelque sorte responsable du terrorisme mondial. Notons que ce Libanais est issu d'une famille modeste du peuple, et donc était séduit par la richesse et les apparences ! Il a rejoint les rangs des occupants palestiniens et musulmans au Liban, s'attaquant à la résistance libano-chrétienne. Il a trouvé le moyen d'entrer facilement en Fran-

ce pour continuer sa lutte anti-nationale et a commis des infractions dans ce pays où il est détenu en prison.

Le peuple libanais chrétien décline toute responsabilité dans ce qui se passe, et dénonce Abdallah et toute autre personne qui détient un faux ou vrai passeport libanais en vue de commettre des actes de barbarie. La majorité des Libanais sont favorables à l'exécution de la

peine de mort contre ces criminels. Ils déplorent l'inefficacité gouvernementale française et leur cause un préjudice. Ils espèrent une action de force de la part de la France non seulement en métropole, mais en prenant des mesures plus strictes au Liban et en intervenant militairement pour lutter contre les cellules terroristes, qui se trouvent dans les zones occupées du pays.

Des chrétiens qui trahissent

EN effet, depuis 1975, le Liban est tombé dans les mains des étrangers et terroristes qui ont créé l'anarchie et lui ont transformé une bonne partie de son territoire, après l'avoir occupé, en un centre de terrorisme. La République libanaise, inspirée de la IV^e et de la V^e République française et constituée sous le mandat du général De Gaulle, éprouve les faiblesses de base d'un régime républicain qui s'est montré inefficace. Les Musulmans et étrangers, poussés par l'Union soviétique ont aussitôt trouvé le moyen de fractionner les chrétiens, pour les autodétruire. Plusieurs

combats intermaronites ont eu lieu où les frères s'entretuaient pour servir les intérêts des étrangers. Des attentats sont toujours perpétrés dans les zones chrétiennes — dont on parle très peu dans les médias — où on identifie l'opérateur qui n'est pas loin d'être chrétien et souvent maronite, ébloui par l'argent. Le

président Bechir Gemayel, symbole de la résistance chrétienne, a été assassiné à la suite d'un attentat par un maronite libanais (G. Chartouni) en 1982. Si le Christ avait parmi ses 12 apôtres un traître, il est permis pour une nation de quelques millions d'habitants, tentée par une guerre de onze ans et délaissée partiellement, de produire une dizaine ou une vingtaine de traîtres ou malfaiteurs.

Les poseurs de bombes peuvent tout à fait être des Français démunis de leur patriotisme, pour sauver leurs intérêts personnels et pécuniaires. La lutte contre le terrorisme devrait être plus profonde et plus efficace : il faut aller jusqu'à la cause, au lieu de poursuivre les exécuteurs et de photographier les lieux endommagés. Il faudrait, en outre, combattre fermement le fanatisme islamique responsable en grande partie de tout ce qui se passe en France et dans le monde.

Alain LELIEVRE

subissent la violence « par l'oppression intérieure à cause d'un régime » et d'ajouter aussitôt : « je pense au Chili ». Donc les victimes parisiennes des attentats ne savent pas la chance qu'elles ont : elles vivraient chez le général Pinochet, ce serait pire... Mgr Vilnet contribue ainsi à jeter le discrédit sur un Etat qui lutte résolument contre la subversion. Il n'a pas dit qu'il pensait à la violence de derrière le rideau de fer, celle du Goulag. Non, uniquement celle qu'il veut voir dans un Etat qui se défend contre le communisme !

Aussi trouvons-nous plutôt hypocrite le pleur qu'il verse ensuite sur le Liban et sa « souffrance permanente ». Si les chrétiens de Liban avaient été un peu plus soutenus par la France catholique, ni le Liban, ni la France ne seraient aujourd'hui confrontés à cette guerre subversive. La leçon doit servir : pour faire face au terrorisme sous toutes ses formes, il est temps de parler résolument « catholique et français » contre les ennemis de l'influence catholique et française dans le monde. On attend donc d'un évêque autre chose qu'une signature au bas de déclarations à l'eau de rose...

Michel FROMENTOUX

L'ABBÉ DUBOIS POURSUIT SA BESOGNE EN FRANCE

ON comprend que le général Pinochet ait voulu se débarrasser de l'abbé Pierre Dubois, mais en nous le rendant il ne nous a pas gâtés. Ainsi, dès son arrivée, l'ancien organisateur de tant de « protestas » au Chili s'est cru permis de critiquer les mesures antiterroristes du gouvernement français : « J'ai été un peu gêné, a-t-il déclaré, par le type d'arguments entendus pour justifier certaines mesures contre les étrangers en France et la suspicion dont ils font l'objet, à cause de la similitude entre cette thèse et les méthodes qui m'ont été appliquées ».

Pas plus ici que là-bas, l'abbé Dubois n'est disposé à se consacrer en priorité à son sacerdoce. Le gouvernement français, qui a cru devoir l'accueillir à sa descente d'avion en la personne de M. Malhuret, apprendra sans doute sous peu à le connaître...

M.F.

MOI, JE SUIS FIDÈLE AU LYS ROYAL

DES PRODUITS HAUT DE GAMME POUR MES FETES FAMILIALES (BAPTEMES - COMMUNIONS - MARIAGES)

LES DRAGEES DE L'ENFANT JESUS

EN VRAC ET EN PRESENTATIONS

LES CHOCOLATS DU LYS ROYAL LES SPECIALITES DE FRANCE

AU LYS ROYAL

CHOCOLATIER
13, rue de la Pépinière
75008 Paris
Tél. : 43.87.40.86.

(se recommander d'Aspects de la France)



Métro : Saint Augustin
Saint Lazare

LIBAN**Un président maronite ?**

EN cette année 1988, le Liban a perdu sa richesse d'antan et sa devise n'a plus aucun poids. Sur le plan social, le clivage s'accroît entre les riches et les pauvres (ou les appauvris). Sur le plan de la sécurité, rien n'empêche les Syriens de bombarder follement les quartiers populaires ni les Israéliens d'effectuer des opérations militaires. Des bagarres séparent toujours les deux secteurs de la capitale et le fanatisme religieux s'amplifie. Les milices exercent leur hégémonie sur la population et l'armée légale s'est effritée. Le gouvernement ne se réunit pas, bien que les ministres soient toujours payés. Les dirigeants politiques se renvoient la balle avec leurs déclarations provocantes et le souci de maintenir la situation instable pour se remplir les poches davantage ! Les attentats à la bombe ont diminué de fréquence, mais ils peuvent reprendre d'un jour à l'autre. Enfin, les otages occidentaux ne sont toujours pas libérés.

Un pays déchiré

SUR le plan politique, les élections présidentielles se préparent et la compétition est dure cette fois ! L'article 49 de la Constitution libanaise de 1926 ne donne le droit au Président en cours d'être réélu, qu'après un intervalle de six ans. La liste des candidats est déjà longue. La Syrie et Israël — les deux puissances qui exercent leur hégémonie sur la scène libanaise — essaient d'imposer un candidat qui se situera dans leur mouvance.

Le territoire libanais est toujours occupé : un bout du sud-est par Israël, le nord, l'est et le secteur ouest de la capitale par la Syrie. Les fanatiques iraniens y font la loi et les anarchistes en profitent pour transformer les zones qu'ils

contrôlent en un centre d'apprentissage pour terroristes. Au total, 70 % du territoire du Liban ne sont pas contrôlés par l'Etat qui a perdu au fur et à mesure sa souveraineté. Si Israël occupait une étendue plus large du sud, la Syrie ne s'y opposerait pas car elle y trouverait la meilleure occasion pour légitimer sa main-mise totale sur le Liban qui passerait sous sa domination complète, réalisant ainsi les intentions des Soviétiques qui cherchaient à récupérer « la perle du Moyen-Orient ». Quant aux Etats-Unis, ils gagneraient la sympathie du président Assad et satisferaient leur principal allié dans la région, qui est Israël au détriment des intérêts des Libanais nationaux.

Puissent les élections se dérouler dans le calme et procurer au pays un président qui ranimera l'espoir !

M. Raymond Eddé, ancien ministre libanais et député de Jbeil (Byblos) que nous avons déjà interrogé pour *Aspects de la France* le 23 mars 1987 évoque dans ce qui suit le sort du Liban et des chrétiens de ce pays face à l'intégrisme musulman, à la veille des élections présidentielles.

Bien qu'il n'ait pas encore présenté officiellement sa candidature à la Haute Magistrature, il constitue néanmoins au yeux de plusieurs Libanais une garantie de survie et de fin des tourments de ce pays.

M. Eddé, personnalité nationaliste de poids, se trouve malgré lui en France depuis 1977, à la suite de deux tentatives d'assassinat perpétrées contre lui par les Syriens, parce qu'il dénonçait leurs ingérences dans son pays.

E.H.



Elie Hatem (à gauche) en compagnie de Raymond Eddé

Une garantie pour le Liban : le christianisme

NOUS avons demandé à M. Raymond Eddé de nous analyser le contexte politique actuel au Liban.

RAYMOND EDDE — La situation au Liban est de plus en plus grave. Les assassinats se poursuivent jour après jour dans la zone chrétienne et dans la zone musulmane, malgré la présence de l'armée syrienne dans cette dernière. Depuis près de deux ans, le chef de l'Etat n'arrive pas à réunir le Conseil des ministres qu'il préside constitutionnellement parlant. Les milices font la loi dans leur zone d'influence respective en condamnant à mort et en exécutant peut-être même les innocents sans que la moindre réaction ne se produise de la part des autorités légales. Le pays est occupé dans le sud par l'armée israélienne, et l'armée syrienne est présente à Beyrouth-Ouest, au Nord et dans la plaine de la Bekaa couvrant une superficie qui représente les deux tiers du pays, et imposant sa politique aux dirigeants. Cette situation durera tant qu'Israël occupera illégalement le pays en violation de la Convention d'armistice libano-israélienne de 1949, et des résolutions 425-426 et 509 du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. Il va sans dire que la Syrie se maintiendra au Liban et n'acceptera de se retirer qu'après le retrait de l'armée israélienne.

E.H. — Que pensez-vous d'un changement éventuel de la confession du Président de la République ?

R.E. — Je suis plus que sûr que le président de la République ne sera que chrétien et maronite de surcroît, car tel est l'intérêt bien compris des différentes communautés libanaises. Je ne crois pas à l'instauration d'une République islamique et je condamne tout intégrisme religieux quel que soit son origine.

E.H. — Comment garantir l'existence libre des chrétiens au Liban ?

R.E. — Il faut d'abord libérer le territoire national de l'occupant et ensuite élire un chef d'Etat qui inspire confiance. Il faut enfin appliquer les lois en vigueur en commençant par la constitution qui sauvegarde les droits de tous les citoyens.

E.H. — Etes-vous candidat à la présidence de la République ?

R.E. — Il se pourrait que je le sois. Pour l'instant, l'échéance est encore lointaine puisque l'élection ne peut se faire qu'à partir du 22 juillet prochain.

Quant à moi, j'ai dit et répété que si je venais à poser ma candidature, je demanderais aux députés qui voudraient m'élire de le faire, moi étant à Paris. Si je deviens « président élu » j'aurai l'autorité et la qualité nécessaires pour contacter les autorités des cinq grands Etats, membres permanents du Conseil de Sécurité, ainsi que le Vatican et l'Italie (l'Italie parce qu'elle a participé en 1982 à la force multinationale). Je demanderai aux cinq grands qu'ils sont d'accord pour prendre les mesures nécessaires pour obliger Israël à exécuter les résolutions du Conseil de Sécurité et à se retirer du Liban. Auquel cas, j'attendrai que ce retrait s'effectue sur le terrain, ce qui ne nécessiterait que quelques jours, et je rentrerai au Liban prêter serment constitutionnel et prendre en main le pouvoir.

Sinon, je ferai de Paris une déclaration faisant part au peuple libanais des différents contacts que j'ai eus et des réponses données par chacune des autorités que j'aurai rencontrées. Je remercierai le Parlement de la confiance qu'il m'aurait témoignée en m'élisant et m'excuserai auprès de lui de ne pouvoir accepter la présidence de la République parce que je ne veux pas être le chef d'Etat d'un pays occupé par l'ennemi !

Propos recueillis par
Elie HATEM

Vers un rapprochement entre les communautés ?

Olivier d'Ormesson, de retour du Liban où il était avec Philippe Malaud, a été interrogé mercredi 9 mars par Elie Hatem, président du MSL, dans son émission hebdomadaire sur *Radio Solidarosc*, 99 FM.

M. d'Ormesson a retracé les liens entre la France et le Liban. Il a exprimé son attachement personnel à ce pays qu'il a connu en guerre et dont il souhaite le redressement dans un très proche délai. Durant son séjour dans le pays des Cèdres, le député européen et conseiller général du Val de Marne a remarqué un rapprochement entre les diverses communautés libanaises, particulièrement druze et chrétienne, et d'autre part entre les dirigeants chrétiens de différentes ten-

Il était un Liban

LE 20 SEP 1987

DIX jours au Liban sont suffisants pour parcourir sa petite superficie et pour examiner sa situation.

Il y a trois ans, malgré les bombardements, les attentats et la menace quotidienne de mourir par un obus ou par une balle de franc-tireur, les Libanais assurèrent leur existence, la nourriture étant facile à procurer.

La devise libanaise avait maintenu sa valeur durant dix ans de guerre jusqu'au jour où les puissances étrangères ennemies décidèrent d'attaquer l'économie du pays en vue de le faire disparaître.

Ce qui frappe le plus aujourd'hui, c'est la famine et la pauvreté qui menacent ceux qui veulent résister encore. Cependant, la menace militaire pèse : 70% du territoire libanais sont occupés par des soldats d'invasion étrangers.

L'année 1988 semble devoir être une année décisive, les élections présidentielles ayant lieu l'été prochain. On se pose la question sur l'avenir et l'indépendance du Liban, la présence chrétienne, la coexistence libanaise ou la disparition des institutions légales.

La guerre économique

CE qui frappe au cours du voyage, ce sont les dépenses excessives que font certains Libanais dans les Casinos alors que leur pays souffre de la misère et de la pauvreté.

Pire que la guerre militaire est la guerre économique qui ravage le pays. La Suisse de l'Orient d'hier devient tiers-monde aujourd'hui !

Les Libanais se sentent moins concernés par les balles et les « roquettes » qui passent au-dessus de leurs têtes que par l'inflation rampante et l'étouffement économique. Leur seul souci est de survivre et de se nourrir.

.../...

Le prix d'un kilo de viande représente 30% du salaire mensuel d'un employé (4 500 L.L. par mois), le pain, les légumes, les céréales sont très chers.

Touchant est le comportement d'enfants filiformes de 8 à 10 ans qui sont obligés de travailler au lieu de poursuivre leurs études, et la tristesse qui apparaît dans leurs yeux !

Le prix des médicaments, principalement importés de l'Etranger, est très élevé. Que de malades meurent par manque de traitement ou parce qu'ils ne peuvent pas payer les honoraires du médecin — la Sécurité Sociale n'ayant jamais existé au Liban !

Enfin, dernièrement, la crise du pétrole s'est accentuée dans le pays. La queue des voitures devant les stations-service bloque le passage dans les rues. Le prix de l'essence augmente chaque jour, et les gens n'ont droit qu'à deux litres par voiture !

Réfugiés dans leur pays

LES « réfugiés » libanais dans leur pays sont les plus touchés par la guerre économique.

Massacrés par les Syriens et les révolutionnaires palestiniens qui se sont cachés derrière des éléments druzes en 1983, chassés de leurs villages de la Montagne à la suite du complot sionniste, les réfugiés chrétiens vivent dans

des conditions inhumaines. Le « ghetto » chrétien devient de plus en plus étouffant et ces gens n'ont pas de logements commodes. Des familles de six personnes vivent ensemble dans une chambre de couvent à moitié couverte par un toit, sans eau courante ni chauffage.

Problèmes d'éducation

L'EDUCATION est aussi victime de la crise. Le Liban a toujours été un point de rencontre et de rayonnement de

plusieurs civilisations, un pays de culture, d'art et de littérature. Ce n'était ni le pétrole, ni l'industrie, mais l'œuvre intellectuelle et humaine de ses pionniers qui constituait sa richesse et le faisait rayonner à travers le monde, dans les pays les plus développés ou industrialisés.

En perdant cette richesse, le Liban risque d'entrer dans le Tiers-monde ! Car l'éducation appartient au secteur privé, tout comme les soins médicaux et pharmaceutiques. Ajoutons que le nombre de professeurs diminue car ces derniers préfèrent émigrer à l'Etranger pour avoir un salaire suffisant.

En outre, avec la persécution qui frappe les Français au Liban, particulièrement les professeurs, et la retraite massive de ces derniers du pays, l'Education connaît un recul de plus en plus grave. La culture et la langue françaises perdent de leur importance malgré l'attachement opiniâtre des chrétiens libanais. Ce phénomène est dû à la subversion arabe, une nouvelle tactique d'arabisation du pays en vue de l'islamiser. Le prix excessif des livres en langue française pousse les jeunes à acheter des publications arabes à prix nettement moins élevés (six fois moins chers souvent !). Par ailleurs, on constate dans la classe libanaise aisée un penchant vers l'anglais ou plutôt vers l'américain du fait qu'un grand nombre de ces gens émigrent aux Etats-Unis ou font leurs études là-bas, important avec eux une nouvelle culture. On se pose alors la question sur l'avenir culturel du Liban !

Une crise sociale

LES treize ans de guerre accompagnés surtout de cette crise économique désastreuse ont disloqué le corps social du Liban et ont créé une nouvelle mentalité marquée par l'égoïsme et la peur. Les Libanais ne sont plus solidaires comme avant ; chacun œuvre pour soi au détriment de son voisin et de l'intérêt général, notion qui n'existe plus ! Les enfants cherchent à tirer profit de leurs parents, les petits-enfants volent leurs grands-parents et les frères s'attachent de quoi subsister.

L'absence de confiance et le repli sur soi ont fait disparaître la qualité première des Libanais : l'hospitalité. Les gens ont peur du voisin ou de leur invité : « Peut-être a-t-il faim et se permettra-t-il de me voler pour survivre ! » me disait mon voisin à Beyrouth que je connaissais très hospitalier. Il y a quatre ans...

Cette transformation des mentalités a entraîné un relâchement dans les mœurs et les traditions. L'esprit de famille, le regroupement autour des parents, le respect du plus âgé, la primauté de l'Eglise et du Clergé etc... déclinent. On parle d'une poussée moderniste, sans doute destructrice ! L'Eglise perd ainsi de son autorité et se modernise petit à petit : certains prêtres se promènent en « jeans », le rite de la messe suit les transformations qui ont eu lieu en Occident, le clergé perd de son influence sur les sujets qui ne croient qu'au matériel... Cependant, il ne faut pas généraliser et croire à la complète perte ou transformation du pays.

Le Liban reste malgré tout et par rapport aux autres pays une terre de culte et de croyances religieuses profondes.

Une poussée marxisante

LA faiblesse de l'Eglise et le recul des mœurs d'une part, la pauvreté et la famine menaçantes de l'autre favorisent les théories révolutionnaires telles que le marxisme. Notons que le clivage récent entre les deux classes de la société : les riches (ou plutôt les nouveaux-riches-profiteurs) et les pauvres (ou les ruinés) est un terrain favorable à l'implantation du socialisme. En effet, la masse populaire devient de plus en plus pauvre à cause de l'inflation et perd sa raison tandis qu'une poignée de profiteurs (fortunés de guerre, spéculateurs avec les devises étrangères, voleurs et tricheurs) et de personnes bénéficiant d'une entrée de devises étrangères plongent dans la richesse et mènent une vie extravagante. Cela crée chez les démunis une haine et une tendance révolutionnaire qui apparaissent d'après les écrits sur les murs de la ville : « Oui à la révolution sociale ».

Ajoutons que nombre de jeunes qui ne peuvent plus poursuivre leurs études en Europe de l'Ouest pour des raisons financières, sont tentés par les bourses offertes par les Etats de l'Europe de l'Est, dont l'Union Soviétique. Ces jeunes apportent nécessairement avec eux des idéologies marxistes complètement inadaptables au Liban. Cette poussée



Une église au Liban : Symbole d'une guerre qui est aussi religieuse que civile.

socialisante se concrétise avec les missions artistiques (danseurs et autres) soviétiques qui commencent à venir et à s'intéresser au Liban : premier pas en avant !

La tactique marxiste ne s'arrête pas ici pour soviétiser le Liban mais utilise des manœuvres qui affaiblissent la foi et qui subdivisent les chrétiens. Les témoins de Yahova s'incrument partout, les mormons s'organisent de plus en plus, les charismatiques se développent etc... Face à cette vague marxisante, l'Occident est invité à réagir avant qu'il ne soit trop tard et que la révolution ait lieu.

A l'Ouest comme à l'Est de Beyrouth, tout le monde souffre à cause de la crise économique. Des manifestations ont eu lieu récemment dans les rues entraînant davantage de dégâts. Mais ce qui diffère à l'Ouest, c'est l'absence de sécurité. Alors que l'armée légale, en collaboration avec les Forces libanaises maintient la sécurité et l'ordre dans la zone libre qui, malgré la guerre, reste agréable à voir et à habiter, la zone occupée de Beyrouth connaît l'anarchie et l'instabilité complète. La dernière intervention militaire syrienne en février s'est donné pour but de préserver la paix dans le pays et de rétablir la sécurité et l'ordre dans ce secteur. Mais la réalité montre le contraire : plus de 200 attentats ont eu lieu à l'Ouest de la capitale depuis l'installation des troupes assadites.

Les camps des réfugiés palestiniens sont de temps en temps bombardés. Les otages français — dont on ne parle plus — sont toujours détenus. Les quartiers libres — chrétiens — sont la cible de bombardements surprises sauvages. En effet, la veille de la fête de Notre-Dame le 14 août, vingt-quatre obus ont éclaté dans le

réduit chrétien et des accrochages ont lieu tous les jours sur les lignes de démarcation séparant les deux secteurs de la capitale libanaise. Le Premier ministre, Rachid Karamé, a été assassiné dans une zone sous contrôle syrien (à Tripoli) quelques jours après s'être opposé à l'abrogation de l'accord du Caire (dont il était le principal signataire, accord qui donnait le droit aux Palestiniens d'utiliser le territoire libanais pour lutter contre Israël) par le Parlement libanais avec bénédiction syrienne. Après Rachid Karamé, ç'a été le tour de Mohamed Chkair assassiné à Beyrouth par des Syriens militaires. L'assassinat de Mohamed Chkair fait frémir toutes les personnalités sunnites de Beyrouth qui craignent cette « chasse aux Sunnites libanais » par les Syriens.

Par ailleurs, le sud du pays où règnent les éléments intégristes et étrangers manipulés par la Syrie est devenu une base de lutte contre Israël. Si les Israéliens occupent définitivement une parcelle du sud et contribuent ainsi à l'effrètement du Liban, la Syrie ne s'y opposera pas car elle y trouvera la meilleure occasion pour intégrer le reste du pays !

La chute d'un cèdre

V ENDREDI 7 août à 15 heures, le soleil perdit de sa splendeur sur le Liban. Les rues se sont vidées. Les gens sont apparus en deuil. Camille Chamoun était mort ! Silence à la radio puis musique de deuil sur toutes les stations. Les jeunes et les vieux pleuraient celui qui les aimait et de qui ils attendaient le sauvetage du Liban. Chacun disait : « Il nous a quittés trop tôt. Nous avons besoin de lui pour une année supplémentaire », comme si cette année aurait pu être porteuse de la fin des tourmentes du Liban. Camille Chamoun s'est éteint dans son lit à l'âge de 87 ans, malgré toutes les tentatives d'assassinat perpétrées contre lui dont la dernière au mois de janvier dernier. Avec la mort de Chamoun, le Liban perd un grand homme qui a toujours œuvré pour l'entente et le dialogue, pour l'union des chrétiens séparés à deux reprises (en 1977 avec la mort de Antoine Frangié et en 1979 avec la révolte phalangiste de Béchir Gemayel). Tous les libanais, tous les médias de tous bords ont regretté qu'il n'ait pas vécu longtemps. Des responsables de toutes les confessions ont afflué pour présenter leurs condoléances. Druzes et chrétiens ont porté ensemble son cercueil jusqu'à sa dernière demeure ; ils ont lancé des fleurs sur le convoi qui le transportait de Beyrouth à Deil El Kamar (village sous contrôle joumblattiste). En effet,

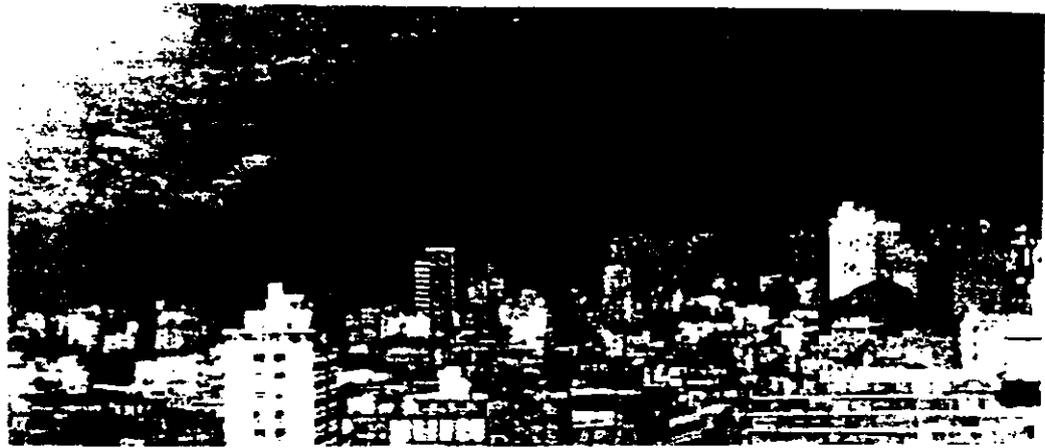
le ministre Joumblatt a accueilli son corps à l'église, l'a convoyé jusqu'au caveau et a prononcé un discours marquant son respect envers « le défunt qui s'est déployé au service du Liban ».

En fait, né avec ce siècle, Camille Chamoun a été présent à tous les drames, engagé dans toutes les luttes, exposé à tous les dangers de l'histoire moderne du Levant. En 1976, il avait été désigné (à Kfour) à l'unanimité chef du Front libanais et le resta jusqu'à son décès. Il était persuadé que le Front libanais était l'instance suprême et lui portait tout intérêt.

La mort de Camille Chamoun est une perte pour le pays, mais son souvenir est immortel tant que le Liban existe et tant qu'il y a des gens qui suivent sa trace.

Responsabilités syriennes et israéliennes

L a présence syrienne au Liban depuis 1976 constitue l'une des causes principales de l'effrètement progressif de son économie. Les Syriens qui ont toujours vécu dans la crise ont trouvé le moment favorable



Des volutes de fumée sur Beyrouth. Un spectacle trop fréquent depuis 1975.

pour combler leur déficit en mettant la main sur le Liban. Le pétrole et les matières premières sont confisqués au Liban et envoyés à Damas. Les usines, les maisons et les biens des Libanais sont pillés et envoyés en Syrie. La vente des produits de fabrication syrienne est imposée à Beyrouth. En outre, cette présence joue sur la sécurité, facteur premier du rétablissement de l'économie. La fermeture des zones de passage entre les deux secteurs de la capitale et l'isolement de l'aéroport (réservé aux résidents de l'Ouest) étouffent la circulation des produits dans le pays et agissent négativement sur les exportations.

Cela étant, Israël n'est pas pour rien dans ce qui se passe. C'est depuis l'opération du Salut de la Galilée en 1982 que l'économie s'est effectivement effondrée au Liban. Les Israéliens ont pratiqué la politique de dévaluation pour faire circuler leurs produits au Liban et faire concurrence aux produits locaux. L'industrie et le commerce (les produits israéliens étant imposés par des agents d'Israël) ont connu alors un recul considérable, et la balance commerciale a toujours été déficitaire depuis le début des années 80.

Lors de la guerre de la Montagne, provoquée par Israël et la Syrie en 1983, les Libanais ont perdu l'espoir du rétablissement de la paix dans le pays qui a connu alors une sortie considérable de capitaux à l'étranger. Ce fait a provoqué une diminution de la masse monétaire et un affaiblissement des activités économiques dans le pays.

C'est en 1984 que la devise libanaise (la livre libanaise) a commencé à perdre progressivement de sa valeur. L'absence de confiance dans la devise nationale d'une part et la spéculation d'autre part ont nourri cette dépréciation

monétaire qui a aggravé la situation économique en créant de l'inflation. Ajoutons que la suspension des activités de l'aéroport de Beyrouth à plusieurs reprises — ce dernier étant ouvert il y a quelques mois — a paralysé le jeu commercial, unique ressource pour le Liban.

A côté de ces facteurs, on n'oublie pas la crise mondiale dans laquelle plongent un grand nombre de pays dont les Etats-Unis, crise qui a eu des conséquences négatives sur le Liban. Les Américains qui avaient fait partie des Forces multinationales ayant pour but de protéger les Palestiniens chassés de Beyrouth en 1982, ont été obligés de réclamer une facture au gouvernement libanais des dépenses militaires qu'ils avaient effectuées dans le pays. Cela n'étonne pas alors que l'Etat libanais soit déficitaire.

En outre, les services publics sont défaillants : alors que les services fonctionnent normalement et que les fonctionnaires sont payés, les usagers ne payent pas leurs contributions. L'Etat libanais n'a jamais perçu de taxes, le pays étant suffisamment riche. On se contentait des ressources touristiques, douanières, des transits de pétrole, des jeux, conférences et manifestations culturelles mondiales qui avaient lieu à Beyrouth.

Enfin, la guerre irano-irakienne et ses conséquences sur l'économie des pays arabes (l'Arabie saoudite, le Koweït, les émirats arabes), a fait diminuer l'aide fournie par ces pays au gouvernement libanais.

Mais ce qui empire la crise économique, ce sont les déclarations politiques provocantes de certains dirigeants libanais et leurs manquements à leurs responsabilités.



Les trolleybus immobilisés par les bombardements. Le service public ne fonctionne pratiquement plus au Liban.

Course à la présidence

A tous les problèmes politico-économiques viennent s'ajouter les élections présidentielles qui auront lieu en août 1988. Bien que le président de la République soit élu par la Chambre des députés, les campagnes électorales se préparent quand même. Plus de chance à la dynastie Gemayel de s'emparer du pouvoir car elle a perdu d'une part l'approbation du peuple libanais — surtout chrétien — et d'autre part, l'article 49 de la Constitution libanaise ne permet au président de la République d'être réélu qu'après un intervalle de six ans....

Comme les maronites (catholiques du Liban) sont les seuls éligibles à la haute magistrature, d'après le Pacte national de 1943 qui est une

sorte de constitution verbale, les présidentielles seront, comme toujours, une occasion pour diviser les chrétiens autour des féodaux traditionnels et pour permettre aux musulmans et aux ennemis du Liban d'attaquer la souveraineté nationale du pays et d'ambitionner la présidence.

Ainsi, la Syrie d'une part et Israël de l'autre se précipitent pour imposer leur candidat. Qui sera le gagnant ? Que deviendra l'indépendance du Liban ? Dieu sait ! L'armée légale est effritée, la capitale est à moitié occupée, les dirigeants politiques sèment la division entre les différentes communautés pour faire échouer le processus d'entente et de coexistence ; les chrétiens risquent de se diviser, les institutions légales défontent, l'économie disparaît et l'Etat fait faillite ! Adieu Liban... Il était un Liban !

Elie HATEM

LE 23 AVR 1987

La visite officielle de Sa Béatitude en Algérie

Le Patriarche maronite Mgr Nasrallah Boutros Sfeir a effectué, à partir du samedi 11 avril, une visite officielle de cinq jours en Algérie sur l'invitation du Président Chadli Benjedid accompagné de Mgr Emile Saadé, vicaire patriarcal et des R.P. Youakim Moubarak et Mansour Labaki.

Cette visite est venue après la mission envoyée au Liban par le Président Benjedid pour examiner la situation et entreprendre de multiples contacts en vue de rapprocher les points de vue des différentes parties Libanaises.

A son arrivée à l'aéroport "Houari Boumediene" où il a été accueilli par MM. Sadek Zouaten, membre du Secrétariat permanent du Comité Central et Ahmed Harmani, président du Conseil Supérieur islamique. Mgr Nasrallah Sfeir s'est déclaré heureux de se retrouver en Algérie. "ce pays frère, a-t-il dit, ne ménage pas ses efforts pour aider le Liban à retrouver la paix et la stabilité". Mgr Sfeir a rencontré plusieurs personnalités politiques notamment Dr. Taleb Ibrahim, ministre des Affaires étrangères et M. Boualem Bessaih, ministre de la Culture et du Tourisme en présence de l'ambassadeur du Liban en Algérie. Au cours de ces rencontres, sa Béatitude évoqua la situation libanaise et les perspectives de son assainissement, ainsi que les développements en cours sur les scènes palestinienne et arabe.

Le Patriarche maronite fut reçu par le Président algérien Benjedid et rencontra Yasser Arafat. Il célébra, sur l'invitation du Cardinal Duval, Archevêque d'Alger, et en présence de Mgr Tessier, Archevêque coadjuteur, la messe des Rameaux, le dimanche 12 avril à la Cathédrale d'Alger. Il tint une conférence de presse, le mardi et rentra au Liban mercredi 15 avril.

Au Liban, la visite du Patriarche fut suivie avec intérêt. "Sa Béatitude se rend en Alger pour y soumettre les différentes thèses libanaises" a souligné en substance M. Joseph El-Hachem, ministre de la Santé et des Transports, à l'issue de son entretien avec Sa Béatitude avant son départ du Liban. M. Hachem a indiqué par ailleurs que l'Algérie jouit d'un certain poids sur le plan arabe et qu'elle déploie des efforts louables en vue d'une réconciliation nationale mettant fin à la crise libanaise.

Il nous reste à attendre les fruits de cette visite et de ces entretiens qui ont porté sur la situation au Liban à la lumière du souhait du patriarcat maronite qui appelle à l'unité et à la souveraineté du pays, ainsi qu'à la coexistence entre tous les Libanais dans un Etat uni.

Elie HATEM.

ENTRETIEN AVEC RAYMOND EDDÉ

Le jeu d'Assad au Liban

LE 26 MARS 1987

M. RAYMOND EDDÉ, ancien ministre et député libanais, est connu pour son courage, sa franchise et ses déclarations prophétiques.

En 1976, il a été le premier chrétien à désapprouver l'entrée des troupes syriennes au Liban dans lesquelles il voyait une armée d'invasion.

Fils d'Emile Eddé, ancien président de la République Libanaise sous le mandat français (élu à la première magistrature en 1936) et défenseur ardent de la chrétienté au Liban, Raymond Eddé fut à plusieurs reprises candidat à la présidence de la République et peut-être sera-t-il le successeur d'Amine Gemayel en septembre 1988.

Chef du Bloc national libanais, il maintient de bonnes relations avec la Famille de France, notamment avec Mgr. le Comte de Paris.

Il a été obligé de quitter le Liban pour s'installer en France après deux tentatives d'assassinat perpétrées contre lui par les forces d'invasion syriennes, en 1976.

Les chrétiens dans le piège syrien

DANS l'entretien que nous avons eu avec lui, M. Eddé a dénoncé à travers des déclarations précises le mauvais comportement de certains dirigeants libanais qui ont conduit le Liban à être manipulé par l'Etranger.

Le 26 décembre 1975, alors qu'il craignait une « chyprianisation » du Liban et sa partition si les Etats-Unis ne changeaient pas leur politique, l'ancien président Camille Chamoun déclarait le 19 puis le 21 janvier 1976, que « le Liban, Etat indépendant et souverain, subissait une invasion souveraine... J'ai re-

çu, il y a deux jours, un message du roi Hussein demandant de faciliter la tâche aux Syriens », alors qu'il était ministre de l'Intérieur en ce moment. Le 19 mars 1976, une délégation phalangiste était envoyée à Damas pour étudier l'entrée des troupes syriennes. Le 27 mars 1976, à la suite d'une réunion avec le patriarche maronite, M. Sleiman Frangié (président de la République), M. Camille Chamoun (ancien président de la République), M. Pierre Gemayel (chef et fondateur du Parti phalangiste libanais) et le R.P. Charbel Assis (Supérieur Général des ordres maronites) manifestaient « leur attachement à la poursuite de la médiation syrienne ».

Le 3 juin 1976, Pierre Gemayel déclarait (trois jours après l'entrée des troupes syriennes officiellement au Liban) : « On reconnaît l'identité de l'armée de l'Etat-frère » pour continuer dans ce sens le 14 du même mois : « la Syrie agit dans l'intérêt des Libanais, des Palestiniens et des Arabes ». Le 19 juin, le président Chamoun déclarait que « les Syriens doivent être la seule force effective au Liban ». En revanche, M. Raymond Eddé déclarait que « le Liban a été sacrifié au profit de la Syrie et d'Israël », le 10 juillet 1976 à la veille de sa création du Front d'Union nationale qui avait un double objectif : empêcher la partition du Liban et obtenir le retrait syrien ; pendant ce temps Pierre Gemayel trouvait dans la présence syrienne au Liban « une amitié fraternelle », soulignant qu'« il ne s'agissait pas d'occupation », le 11 novembre 1976.

Entre 1976 et 1987, une série d'événements se sont enchaînés au Liban. La Syrie est entrée de nouveau à Beyrouth en février 1987 après la retraite de ses troupes en août 1982.

.../...

DE NOTRE CORRESPONDANT AU LIBAN

Une nouvelle flambée à Beyrouth

BOMBARDÉS de temps en temps, victimes d'attentats et de prises d'otages, les chrétiens du Liban doivent subir, en plus, des combats entre eux. C'est la conséquence de la féodalité politique qui a fractionné le bloc chrétien ! Depuis le début de la République, et tous les six ans, un problème se posait pour le choix du président de la République ; il divisait les maronites selon leur appartenance à telle ou telle famille politique.

tenance à telle ou telle famille politique.

A partir de 1975, quand l'existence chrétienne fut menacée directement, chacune de ces familles politiques a présenté une milice pour la protection de la chrétienté dans ce pays. Tous les chefs politiques chrétiens se sont ensuite réunis au sein du Front libanais qui décidait alors au nom des chrétiens.

Le complot syrien

EN 1978, les Syriens ont réussi leur complot, en assassinant un chef chrétien, pour diviser le bloc maronite en deux parties (dans le nord et le centre du pays). Le coup de force de Béchir Gemayel en 1981 a institué les « Forces libanaises », milice chrétienne qui a uni toutes les fractions militaires chrétiennes, à l'exception de celles du nord (les « maradas », dirigées par l'ancien président de la République, M. Frangié). Parallèlement, dans le sud du pays, les chrétiens étaient protégés par l'armée du Sud-Liban (l'A.L.S.), fondée par Saad Haddad ancien officier dans l'armée libanaise « officielle ». Celui-ci a reçu l'aide d'Israël qui soutient toujours son successeur Antoine Lahad.

Les Forces Libanaises ont vécu leur prospé-

rité jusqu'à la mort de leur fondateur, assassiné en septembre 1982. Dès lors, aucun successeur de Béchir Gemayel n'a pu leur conserver leur poids politique et militaire. C'est aussi la guerre de la montagne de 1983 qui a montré la faiblesse du commandement, au sein de cette milice qui a perdu la confiance du peuple chrétien. Plus de 200 villages ont été évacués, plusieurs milliers de chrétiens ont été massacrés, 350 000 ont été chassés de leurs foyers pour aller se réfugier dans les zones libres de leur propre pays ! L'existence chrétienne a été de plus en plus menacée et les chrétiens se sont davantage désespérés. En mars 1985, une révolte s'est produite au sein des Forces Libanaises. A la suite de quoi M. Hobeika et M. Geagea se sont trouvés à la tête de cette milice

qui déclinait. En effet, les garanties extérieures qui lui ont été offertes au temps de Béchir Gemayel avaient disparu.

Actuellement les chrétiens se trouvent seuls, face à l'intégrisme islamique derrière lequel se cache le « fantôme » soviétique. La résistance devient, pour certains, impossible. Leur désespoir les a poussés à négocier avec la Syrie. Le pouvoir assadiste syrien en a profité pour réaliser son vieux rêve : l'annexion du Liban pour la formation de la Grande-Syrie. Rappelons à ce sujet une phrase de la déclaration faite le 7 janvier 1976 par le ministre syrien des affaires étrangères, Abdel Halm Khad-dam : « la Syrie annexerait sans hésiter le Liban, qui n'est qu'une partie d'elle-même ».....

La crise des Forces libanaises

EN 1986, Elie Hobeika a signé un accord avec les milices islamiques en Syrie ; accord qui menace en quelque sorte l'existence et l'indépendance chrétiennes au Liban. La signature de cet accord, dit tripartite, a déclenché des événements dans le quar-

tier chrétien, et l'éloignement de Hobeika dans la zone occupée. Le 27 septembre 1986, à l'aide des Syriens et des milices intégristes islamiques, Hobeika et d'autres collaborateurs ont réussi à s'infiltrer dans la zone libre sous occupation des éléments durs des « Forces libanaises » dirigées par Samir Geagea et de l'armée libanaise, de majorité chrétienne. Des combats ont eu lieu en Achrafieh où 64 personnes sont mortes et près de 200 ont été blessées. Parmi les prisonniers, on reconnaissait des Syriens et des chiïtes.

Ces combats viennent coïncider avec les attentats qui ont eu lieu à Paris et avec l'affaire des frères Abdallah, chrétiens maronites marxistes, manipulés et achetés par la Syrie. L'intégrisme musulman veut détourner la réalité en impliquant les chrétiens libanais dans le terrorisme qui a lieu en Occident. Il veut isoler les chrétiens, les démunir des garanties et aides extérieures pour les détruire facilement au Liban.

Les chrétiens libanais ne doivent pas céder aux complots des ennemis. La résistance et l'unification des rangs sont les seules garanties de leur existence. Ils ont toujours une armée nationale solide qui peut assurer leur protection quand ils seront capables de se soumettre à un seul chef politique.

Alain LELIEVRE

DE NOTRE CORRESPONDANT A BRUXELLES

Vers de nouveaux remous linguistiques ?

• En réveillant la question linguistique, le Parti social chrétien flamand cherche un échappatoire en cas d'échec du plan de redressement économique du gouvernement.

ALORS que les réactions contre le plan d'austérité et de redressement des finances publiques, qui se traduisent notamment par de vastes mouvements de grève au printemps dernier, semblent s'atténuer — sauf peut-être dans le milieu des enseignants, où les pertes d'emploi seront sensibles —, l'on assiste à une nouvelle recrudescence des querelles linguistiques qui pourraient mettre en péril, à plus ou moins court terme, l'existence du gouvernement et, par voie de conséquence, la réalisation du plan laborieusement mis au point par celui-ci.

Qu'un plan de redressement des finances publiques soit nécessaire, il suffit de quelques chiffres pour s'en rendre compte. La dette publique qui a plus que largement triplé depuis le début 1979, moment où le premier ministre Martens forma son premier gouvernement, est, proportionnellement, quatre fois plus importante que celle de la France. Elle est de plus de 500 000 francs belges par tête d'habitant. Dette publique qui représente 115% du Produit intérieur brut. 15% en France.

De même la Belgique qui était au huitième rang dans l'échelle de la fiscalité pour les pays du monde occidental, en 1970, est passée au troisième rang, talonnant de près la Suède et le Danemark. Le ministre des Finances, Mark Eyskens, a même parlé, « d'Himalaya fiscal ».

Or c'est au moment où des efforts sont tentés pour essayer de corriger cet état de choses plus que préoccupant, que plusieurs personnalités dirigeantes du Parti social-chrétien flamand, parti du premier ministre (l'un et l'autre étant en perte sensible dans les récents sondages) se livrent à une offensive « linguistique » qui crée un climat plutôt tendu.

La pression flamande

L y a aussi autre chose, dont les répercussions politiques pourraient ne se faire guère attendre. Depuis quelque temps déjà l'on assistait à une offensive flamande visant à destituer trois bourgmestres (maires) de communes à « statut spécial ». Terme officiel pour désigner des communes situées en territoire flamand mais où des « facilités » linguistiques dans les rapports avec les administrations sont « accordées » aux francophones. Qui y sont d'ailleurs largement majoritaires.

Deux de ces bourgmestres exercent leur mandat dans des communes de la périphérie bruxelloise. L'un depuis dix ans, l'autre depuis quarante. Mais plainte a été déposée au Conseil d'Etat sous prétexte qu'une connaissance insuffisante du flamand ne leur permet pas

Le président de l'exécutif flamand (1), Gaston Geens a lancé un brulot en évoquant la possibilité de constituer une « Belgique à deux vitesses », tenant compte des différences économiques qui existent entre la Wallonie et la Flandre, et allant jusqu'à prévoir (ou souhaiter) la fin de la solidarité entre les deux communautés linguistiques (« Elle a des limites » dit-il) et la fin de l'unité monétaire. Soit un franc différent en Flandre et en Wallonie !

Prise de position qui, on s'en doute, provoque pas mal de réactions. Et suscite des discours fermes lors de la « Fête de la Communauté française » du 27 septembre.

d'exercer convenablement leur mandat. Une autre plainte étant déposée contre le bourgmestre de Fouron, cette commune transférée, il y a près d'un quart de siècle, de la province francophone de Liège à celle, flamande, du Limbourg et où se sont déjà déroulées pas mal de manifestations violentes.

Or, au lendemain de la « Fête de la Communauté française », ce que d'aucuns considèrent comme significatif, une chambre flamande du Conseil d'Etat a rejeté la plainte contre les deux premiers, mais a destitué le troisième. Souhaitant, par ailleurs, que le pouvoir législatif adopte rapidement une loi obligeant les élus à connaître la langue de la région. Ce que ne prévoit actuellement ni la loi ni la Constitution. Condition d'éligibilité que ne peuvent admettre

les francophones qui estiment qu'elle irait à l'encontre de la volonté exprimée par le suffrage universel.

Or il y a déjà plusieurs semaines que le président du C.V.P. a déclaré que si les bourgmestres francophones de ces communes n'étaient pas destitués, malgré la majorité écrasante qui les a élus, tous les partis flamands appuieraient une proposition de loi établissant la connaissance de la langue de la région et non pas le choix de la majorité des citoyens de la commune, comme condition d'éligibilité.

Situation qui risque fort de provoquer de vives réactions et des remous importants.

Mais l'on en vient à se demander si le C.V.P., en l'occurrence, ne vise pas un double but : accentuer la pression flamande sur la vie politique et sur la gestion du pays et, en même temps, trouver une échappatoire dans le cas, que beaucoup envisagent, où le plan de redressement du gouvernement s'avérerait être un échec. La responsabilité de celui-ci étant alors attribuée à la crise que pourrait provoquer une résistance francophone à cette nouvelle vague offensive flamande.

Jean TOURNAY

(1) A côté du gouvernement national, il y a, en effet, depuis la réforme d'août 1980 quatre « Exécutifs » communautaires et régionaux. Ce qui porte le total des ministres et assimilés à 49. Dans un pays de 10 millions d'habitants sur qui pèse une dette publique de 5 400 milliards de francs belges (environ 830 milliards de francs français).

RELATIONS EST-OUEST

Le rendez-vous islandais

L y a deux semaines, malgré le blocage résultant de l'affaire Daniloff, nous écrivions ici même que la rencontre Reagan-Gorbatchev aurait bientôt lieu, mais qu'en raison de la situation politique intérieure des Etats-Unis, dans les bras de fer entre Moscou et Washington la capacité de résistance de ce dernier était bien moindre.

La semaine dernière, analysant le flot d'informations sur les conversations en cours, nous concluons que « les choses pourraient évoluer vite et les deux parties arriver à un accord sur la fixation de la date du sommet ».

Voilà qui est fait, et, malheureusement pour le monde libre, pas dans les meilleures conditions.

Les termes d'un marchandage

NICOLAS DANILOFF, journaliste américain pris en otage par les Soviétiques a pu quitter l'U.R.S.S. sans être jugé et avant que Gurnadi Zakharov, espion soviétique, soit rendu à son gouvernement. Moscou a rendu sa carte de journaliste à Daniloff, recon-

naissant ainsi son innocence. Sur ce point on peut dire que Ronald Reagan a eu gain de cause.

— Zakharov n'a été expulsé qu'après avoir reconnu implicitement devant un tribunal de Brooklyn la validité des accusations d'espionnage retenues contre lui. Autre concession obtenue par la Maison-Blanche.

— Le Kremlin a autorisé l'émigration du célèbre dissident Youri Orlov et son épouse. Cette autorisation a été considérée comme une concession de taille faite par Moscou. Il est pourtant significatif que ce fait, apparem-

ment banal selon les critères occidentaux et en conformité avec les accords de Helsinki signés et jamais appliqués par Moscou, soit considéré comme un événement entrant dans les équations diplomatiques internationales !

— Moscou a, en revanche, obtenu que les vingt-cinq « diplomates » et « fonctionnaires » soviétiques expulsés il y a peu pour espionnage soient immédiatement autorisés à réintégrer les Etats-Unis. Sur ce point les pressions des milieux « libéraux » et du département d'Etat ont été déterminantes malgré la vive opposition des éléments « durs » de l'entourage de Ronald Reagan notamment le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger, le ministre de la Justice Edwin Meese et les sénateurs « conservateurs ». Reagan a dû céder.

(suite page 9)

Pascal NARI

Une force multinationale

NOUS avons interrogé M. Eddé sur l'avenir des otages occidentaux au Liban après cette nouvelle ingérence syrienne :

R.E : Je souhaite que les otages français, britanniques, allemands et américains soient libérés le plus tôt possible. Mais, il se pourrait qu'ils ne le soient pas pour la simple raison que l'Iran, dont les partisans au Liban (Hezbollah) détiennent certains otages, est en conflit avec la France, conflit qui découle de la guerre irano-irakienne et qui empêche cette libération.

Quant aux autres otages qui sont entre les mains de la Syrie, le président Hafez El Assad continuera à soutenir qu'il ne les a pas, car s'il les libère, on lui reprochera de les avoir gardés jusqu'à présent. D'autre part, il ne sera plus le personnage important devant lequel les Etats-Unis s'inclinent et la Grande-Bretagne, malgré la rupture de ses relations diplomatiques avec la Syrie, essaie de lui être agréable. Quant à la France, elle ne cesse de faire tout son possible pour obtenir de lui la libération de ses otages.

Voilà comment les grandes puissances laissent faire Assad au détriment du Liban dans l'espoir d'obtenir la libération de leurs ressortissants.

E.H : Alors, comment concevez-vous l'avenir du Liban ?

R.E : Je continue à soutenir que tant qu'Israël occupe le sud du pays en violation des résolutions 425 (1978) et 509 (en 1949) du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. et de la Convention d'armistice libano-Israélienne du 23 mars 1949, la Syrie main-

tiendra sa présence sur les 3/4 du territoire libanais où se trouve actuellement son armée. Quand Israël se retirera, la Syrie n'aura aucune raison valable pour maintenir son occupation. Il faudra alors une armée étrangère qui devrait être, d'après moi, européenne sans présence américaine (contrairement à ce qui s'est passé en 1982, car l'Union Soviétique n'acceptera pas que les États-Unis participent à la paix au Liban sans sa participation) pour procéder au désarmement de la population en commençant par le ramassage des armes lourdes. Il faut que cette force multinationale ait pour mission de superviser la réunification de l'armée libanaise morcelée en armée chiite, armée druze et armée maronite.

Quand un grand pays comme la France avec un passé glorieux et une grande armée a eu besoin de l'Amérique pour se libérer des Allemands, pourquoi s'étonner que le Liban fasse appel à une aide militaire étrangère mais amie ! Quant à la Syrie, elle a toujours eu des revendications à l'égard du Liban, son intervention revêt la forme d'un mandat.

Menaces sur le secteur maronite

E.H. : Ne craignez-vous pas une entrée syrienne dans la zone chrétienne de Beyrouth ?

R.E. : Quand les Syriens entreront dans la banlieue de Beyrouth, ils se dirigeront vers le sud de l'aérodrome où se trouvent les Palestiniens. Si l'armée syrienne n'arrive pas à entrer dans les camps, craignant la pression de l'Iran, elle chargera Amal (de Nabih Berri) de le faire comme Israël avait chargé les Phalangistes de faire le nettoyage de Sabra et Chatila par Elie Hobeika en 1982.

Après Beyrouth-Ouest, viendra le tour de Beyrouth Est. Les musulmans n'accepteront pas d'être la seule communauté « protégée » par la Syrie. On chargera alors l'Armée libanaise dans le secteur chrétien de désarmer, avec une supervision syrienne, les Forces libanaises et le Parti phalangiste y compris les forces militaires de Amine Gemayel pour prendre possession du port de Beyrouth exploité par les chrétiens et pour se répandre dans le « ghetto » maronite jusqu'à Jbeïl. Là, l'armée syrienne fera jonction avec sa soeur jumelle (l'armée syrienne qui se trouve dans le nord du Liban depuis 1976) pour mandater le Liban. Là réussira la politique du pyromane Afez El Assad qui a mis le feu pour venir l'éteindre !

Propos recueillis par
Elie HATEM



Photo Paul Saïrah

rateur
l'atém
l'avec
Eddé

Un Prince pour le Liban

• Elle Hatem ayant émis l'idée d'un retour à la Principauté dans un Liban pacifié (cf. Aspects du 24/4/86), Olivier d'Auzon a demandé à Cheikh Bachara El Kouri, petit-fils du fondateur de la République libanaise, de nous donner son opinion sur la question.

O. d'A. : Comment analysez-vous la situation du Liban depuis la République de votre grand-père ?
B.E.K. : Le Liban a été fondé à partir de l'idée du rassemblement des minorités et de la rotection de la chrétienté au Levant.

Deux hommes politiques brillants, l'un chrétien, Cheikh Bachara El Kouri qui devint par la suite président de la République et l'autre de confession musulmane, son premier ministre, Iyad El Sahl, concurent les principes constitutionnels qui régissent encore le Liban de 1988... c'est-à-dire le Pacte de 1943, une loi écrite qui préserve l'identité culturelle de chacun des communautés.

Dès lors, le Liban devint membre fondateur de « La Ligue Arabe ». Il fut un pays prospère ; maintint des liens économiques avec des tats aussi influents à cette date que la Syrie, la Palestine ou l'Egypte.

Il convient d'évoquer l'évolution démographique de chacune des communautés pour comprendre pourquoi le Liban est en guerre... Les chrétiens et peut-être dans une moindre mesure les sunnites ont toujours eu moins d'enfants car ils poussaient ces derniers à faire des études ; par contre les chiites vivant en

frontière la plus facile à passer avec Israël. Entraînant l'exode de la population chiite vers les villes et par là même une ceinture de pauvreté autour de celles-ci.

A partir de là, les ambitions présidentielles ont servi de marche-pied à l'O.L.P., et les chrétiens face à cette poussée islamique se sont armés à leur tour. Il a suffi de très peu de chose pour allumer la mèche. Très vite le Liban est devenu le « tuyau d'échappement » de toutes les tendances arabes et régionales : les Libyens se sont opposés aux Irakiens sur notre territoire, les Irakiens ont combattu les Iraniens par Beyrouth interposée, les Syriens se sont battus contre les Irakiens par Beyrouth interposée.

Le peuple le plus difficile à digérer

O. d'A. : Existe-il une solution au problème libanais ?
C.B.E.K. : Oui, quand tous ces gens n'auront plus d'argent et que les Libanais décideront de les mettre à la porte. Quatre générations ont été sacrifiées en onze ans de guerre, le Liban n'a plus d'économie... Nous allons vers une faillite et quand elle sera complète, je pense qu'on pourra recommencer sur des cendres car le peuple libanais à travers les siècles et depuis la Phénicie s'est toujours auto-détruit... Le président Bachir Gemayel a dit : « C'est le peuple le plus facile à avaler mais le plus difficile à digérer ». Tout le monde s'est

cassé les dents au Liban... l'armée israélienne n'a jamais perdu autant de soldats que pendant sa campagne au Liban.
O. d'A. : Pensez-vous que le retour à la principauté redonnera ses racines au cèdre du Liban ?

C.B.E.K. : La Principauté peut en effet constituer une solution. Elle mettrait fin au problème occasionné tous les six ans par le choix d'un président de la République. Une fois qu'on aura trouvé une famille, qu'elle fasse de l'argent ou qu'elle en perde, elle pourrait mener la barre comme elle l'entend, elle serait là pour durer et non pas pour profiter du régime.

Quelle est la force du roi d'Espagne si ce n'est la continuité ? Que le premier ministre soit socialiste ou de droite ça ne change rien car les Espagnols sont attachés à leur Roi.

L'instauration du Prince s'effectuerait soit par le biais d'une élection, comme ce fut le cas pour Hugues Capet, soit par un coup d'Etat comme celui de Bonaparte. La constitution est adaptée à un régime monarchique car elle a été inspirée par la constitution de la 3^e République française et par la constitution belge.

Actuellement, les Libanais ne sont pas encore préparés à un tel régime ; mais c'est là un travail d'éducation et de propagande ; la monarchie ayant été auparavant abolie par les Turcs, il ne s'agit pas d'une restauration mais d'une mutation.

Mais pour l'essentiel, il faut que le Prince soit doté de pouvoirs moraux, il doit être avant tout un symbole ; les Libanais devront cesser de vénérer « l'argent » et s'attacher bien davantage à des valeurs telles que la Patrie et la Nation.

Propos recueillis
par Olivier d'AUZON

LE 20 NOV 1986

PATRIARCHE MARONITE A PARIS :

Ce qui peine la France, peine les Libanais »

Le Patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient a effectué dernièrement une visite officielle en France. Il avait assisté auparavant à la prière pour la Paix à Assise le 10 octobre dernier.

C'est sa première visite en France après son élection au siège patriarcal le 29 avril 1986. Sa Béatitude Mgr Nasrallah Pierre Sfeir était accompagné par Son Excellence Mgr Roland Dou-Jaoudé et Son Excellence Mgr Abdallah Hadad, ses vicaires généraux. Il est de tradition que les patriarches maronites entretiennent

des liaisons étroites avec les autorités en France depuis le règne de Louis XIV, défenseur de la chrétienté au Liban.

Lors de son arrivée à l'aéroport de Paris, Sa Béatitude a fait une déclaration dans ce sens, insistant sur l'importance des relations d'« amitié séculaire » entre la France et les Maronites.

Il a été reçu officiellement par le Président de la République, par le premier ministre et par M. Jean-Bernard Raimond, ministre des Affaires étrangères, qui ont respectivement organisé en son honneur des repas d'accueil.

Il a aidé les Libanais dans la mission de rassemblement, de concorde et d'équité », a promis M. Chirac. M. Jean-Bernard Raimond a souhaité la paix pour le Liban et la sécurité qui « passe par un règlement d'ensemble juste et durable du conflit du Proche Orient ».

Le Réduit chrétien

MGR SFEIR a visité l'Académie française où il a prononcé un discours, rappelant les liens culturels franco-libanais : « Nous avons aimé votre langue dès l'enfance... C'est précisément au moment où l'Académie française se fondait que des Maronites tels que Sionita Ecchellensis professaient au Collège Royal, devenu plus tard le Collège de France... Un des nôtres, président de la République libanaise, préside les assises internationales de la francophonie », a dit M. Charles Héliou. D'autres gens de chez nous sont aussi honorés pour avoir utilisé le français dans des œuvres variées de poésie ou de prose : Corm, Chiha, Tyan, Shehade... Comme l'emblème du Liban se dit en effet science, connaissance, culture, et comme notre culture est française nous ne demandons que des écoles, et des professeurs comme nos ancêtres l'ont fait auprès de Maurice Barrès qui a reproduit cela dans son *Enquête au pays du Levant*.

Dans sa rencontre avec la presse française, il a insisté sur l'attachement du Patriarcat

Un amas de ruines

DANS ses discours, le patriarche maronite a insisté sur le rôle important que joue la France au Liban, il a déploré les victimes françaises qui sont tombées au Liban et en France, lors des derniers attentats à Paris. Il a condamné le recours à la violence et a assimilé les victimes françaises aux victimes du Liban « **pays pris en otage** ».

« **Beaucoup de Français ont versé généreusement leur sang sur le sol du Liban, a-t-il dit, en prenant le témoignage du Christ : il n'y a pas de plus grand amour que celui de donner sa vie pour autrui !... Ce qui peine la France, peine les Libanais. La vague de violence qui a secoué la Ville Lumière, que les Libanais l'ont réprochée avec la dernière énergie et ont condamné sans réserve ses auteurs.** » Il a notamment exposé la situation dramatique de son pays : Beyrouth, qui était la perle de l'Orient, est devenue aujourd'hui un amas de ruines et un camp de concentration pour les

otages. La raison de nos souffrances n'est pas, comme certains voudraient le croire, l'impossibilité où se trouvent nos fils de découvrir entre eux un dénominateur commun pour continuer à cohabiter. La cause véritable et principale en est les ingérences étrangères qui se sont acharnées à diviser nos fils, à les disséminer et à les faire massacrer... Si le Liban cesse d'exister dans ses valeurs de civilisation, cette perte serait aussi celle de l'humanité toute entière... »

De son côté, M. Chirac s'est réjoui de la visite de Sa Béatitude qui « a resserré encore une fois les liens d'attachement franco-libanais ». Il a regretté la poursuite de la guerre au Liban où la France « est restée à côté des Libanais, a tout mis en œuvre pour sauvegarder l'intégrité et l'indépendance du Liban. Elle fera tout ce qui est en son pouvoir, notamment par son action dans l'ensemble du Proche-Orient, pour

.../...

l'unité du Liban, à l'expérience de cohabitation libanaise et au dialogue islamo-chrétien pour que « le Liban demeure une oasis de liberté et le point de départ de ses renaissances dans tout l'Orient ». Il a de nouveau condamné le terrorisme en France, a récusé les allégations que certains moyens de communication ont portées contre le peuple libanais, estimant qu'il est injuste d'accuser les Libanais d'être terroristes « à cause d'une poignée d'idéologues égarés ou d'agents de l'étranger ». Concernant la FINUL, il a souhaité que son statut soit repensé dans le cadre de la charte des Nations-Unies, de manière à la rendre capable de remplir sa mission... Répondant à une question, lors de son intervention à la télévision, sur l'avenir des chrétiens au Liban qui se trouvent dans un « réduit », il a assuré qu'ils repartiront de celui-ci couvrir bientôt toute la surface du Liban.

Mgr Sfeir a ensuite rencontré la communauté maronite de Paris lors d'une réception qui a eu lieu le 1^{er} novembre dans le foyer franco-libanais. A cette occasion, d'autres personnali-

tés françaises et étrangères sont venues le voir... On reconnaissait parmi eux : Mgr Virgil Georghiu, M. Couve de Murville, des dignitaires religieux, orthodoxes et arméniens, des prélats, des ambassadeurs, des ministres libanais et français... M. Kamal Chatila, de l'ancienne opposition musulmane, était présent. Il a prononcé un discours dénonçant l'existence des milices au Liban responsables du « crime de la guerre », et préconisant une coexistence christiano-musulmane.

Sa Béatitude a célébré le dimanche 2 novembre une messe solennelle à l'église N.D. du Liban à Paris, assisté de ses vicaires généraux et du clergé maronite de Paris. Le cardinal archevêque de Lyon, Mgr Decourtray, était présent, ainsi qu'un représentant du cardinal Lustiger, le nonce apostolique et des dignitaires orthodoxes et arméniens. Les gouvernements français et libanais étaient officiellement représentés. On reconnaissait parmi les fidèles, M. Ménuri, maire du 1^{er} arrondissement de Paris, M. Raymond Eddé, ancien ministre et député libanais...

Le patriarche maronite s'est entretenu avec le comité des étudiants libanais de Paris qui lui ont fait un compte-rendu de leurs activités.

Cette visite historique de Sa Béatitude en France a pris fin le 4 novembre.

Elie HATEM.

Une solution pour le Liban

Ce mois-ci le Liban franchit sa onzième année d'une guerre qui l'a meurtri cruellement. Un jeune Libanais jette ci-dessous un regard sur le passé de son pays et esquisse une solution qui permettrait à sa courageuse population de retrouver la paix.

Le Liban, pays méditerranéen du Moyen-Orient, est la Phénicie d'autrefois à laquelle ont été annexées des zones qui appartenaient à la Syrie et à la Palestine (Israël actuellement) et qui portent sa superficie actuelle à 10 500 km². Il est principalement constitué par la montagne libanaise (le Mont Liban) et par une partie du littoral qui s'étend sur 90 km environ. Pays des cédres, reconnu comme son emblème, il occupe une position géographique et stratégique très importante, et c'est là une cause de son malheur ! Ses habitants originels, les Phéniciens, se caractérisaient par leur esprit très ouvert : ils furent les premiers à naviguer et à construire des bateaux, ils découvrirent le pourpre (phoinix) d'où leur nom « Phéniciens » donné par les Grecs, au lieu de Cananéens, leur nom d'origine. Ils créèrent le commerce et effectuèrent leurs échanges avec tous les peuples. Ils aménagèrent leur langue par les lettres de l'alphabet, une création prodigieuse pour leur temps. Leur langue était donc le phénicien qui a été à la base de toutes les langues sémitiques. La phé-

nicien se mélangea ensuite à l'araméen et se transforma en syriaque.

Les Phéniciens furent aussi les premiers à connaître la liberté sociale et respectèrent leurs principes sans porter atteinte à leurs princes. Leur esprit de liberté et d'ouverture sur les autres, leur peu d'intérêt pour les armes et la défense permit aux étrangers d'attaquer leur pays. Mais aux moments délicats, ils n'hésitaient pas à montrer leur attachement à leur terre et combattaient leurs ennemis par leur volonté et une solide résistance. Ils préféraient la mort à la soumission : c'est ce que décidèrent les habitants de Sidon en se brûlant vivants face à la menace de l'ennemi qui les assiégeait. Malgré tout, ils s'affaiblirent devant le nombre des envahisseurs assyriens, babyloniens, perses et finalement s'inclinèrent devant Alexandre qui avait assiégé pendant sept mois la ville de Tyr avant de pouvoir l'occuper. La concurrence d'Alexandrie, cependant, n'empêche pas la Phénicie de demeurer un centre commercial et culturel important jusqu'à l'invasion arabe (en 638 ap. J.C.).



Vue générale de Beyrouth
Un peuple héritier des Phéniciens

La conquête arabe

La Phénicie devint chrétienne à l'arrivée du Christ qui, disait-on, avait visité la ville de Tyr. C'est alors que se constitua l'Eglise syriaque, nommée ainsi relativement à la langue phénicienne déformée et évoluée. En 395 ap. J.C., les Byzantins dominèrent la Phénicie sans porter atteinte à sa culture, sa langue, civilisation ou Eglise. Ils s'intéressèrent simplement à la position du pays et à ses activités commerciales et s'intégrèrent facilement à la vie phénicienne.

Lors de l'apparition de la religion musulmane et le début de la conquête arabe, les Phéniciens ont commencé à sentir le danger, un danger dont les conséquences ont été désastreuses pour leur culture mais moins pour leur religion. En 635 ap. J.C., les musulmans attaquèrent la Phénicie, l'assiégèrent et voulurent obliger les Phéniciens à se convertir à l'Islam, à suivre leur culture et surtout leur langue. Les Phéniciens résistèrent longtemps, ils transformèrent les rochers en terre pour pouvoir subvenir à leurs besoins nutritifs puisque la mer était bloquée et qu'ils se trouvaient au bord d'une mer conquise par les Arabes. C'est alors qu'apparut la secte maronite qui doit son origine au monastère de Saint Maron, au sud d'Antioche. Persécutés ailleurs, les Maronites se dirigèrent vers le Mont Liban, s'y installèrent et aidèrent les Phéniciens contre les Arabes. C'est ainsi que la majorité des Phéniciens qui avaient leur Eglise syriaque, se sont affiliés à la secte maronite en acceptant l'union avec Rome et en espérant avoir son aide. Mais la

menace économique et militaire des arabes devint de plus en plus grave et les Phéniciens se trouvèrent obligés de négocier avec eux. Les Arabes s'installèrent alors à Tyr, Sidon et Byritos (principales villes commerciales phéniciennes) pour pouvoir contrôler la mer, source vitale pour les Phéniciens et pour constituer un moyen de chantage contre eux en les obligeant à s'incliner devant leurs exigences.

Alors que la majorité des autres peuples conquis par les arabes s'inclinèrent et se convertirent à la religion musulmane, les Phéniciens s'y refusèrent mais ils furent obligés d'adopter alors la langue arabe pour avoir en contre-partie la mer et leur indépendance dans la montagne. Les arabes changèrent le nom de Phénicie en « Liban » ce qui veut dire yaourt en arabe, relativement à la couleur blanche des montagnes couvertes de neige.

Le Liban avait repris de nouveau le régime de principauté (institué auparavant dans la Phénicie ancienne), après avoir fondu ses féodalités en un véritable Etat. Une série de princes régna sur le Liban jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En effet, les Turcs qui n'avaient pas pu toucher à l'indépendance et à l'unité du Liban, pour pouvoir l'occuper, trouvèrent d'autres moyens. Ils essayèrent de diviser les Libanais et y arrivèrent en 1860 lors des massacres des maronites par les druzes. C'est alors qu'intervint l'empereur Napoléon III en faveur des chrétiens et, grâce à son intervention, une solution fut adoptée, divisant le Liban en deux départements : maronite et druze.

L'erreur de la France

À la fin du XX^e siècle, le Liban a connu une autre ingérence de la Turquie instituant un gouverneur-turc à la tête du pays. Malgré tout, le Liban n'a jamais fait partie de l'empire ottoman. Lors de la Première guerre mondiale, les Libanais (maronites et druzes) ont connu une véritable discrimination de la part des Turcs, et c'est alors qu'ils se réunirent pour lutter contre l'ennemi commun. Libérés des Turcs en 1918, les maronites ont été favorables à l'institution d'un mandat français pour se sentir plus protégés, n'ayant pas encore oublié les événements de 1860. Mais l'une des grandes erreurs de la France en ce moment et de certains Libanais

qui étaient favorables à cette idée, fut la création du grand-Liban et l'annexion de qui appartenait à la Syrie et d'autres qui appartenait à la Palestine et qui avaient des majorités arabes et musulmanes.

Petit à petit, les musulmans commencent à s'intégrer à la vie libanaise et en 1930, après la déclaration du Grand-Liban) trouvèrent capables de se mêler à la vie du pays. Ils obtinrent une place au parlement représentés au gouvernement par le mandat français lors de la proclamation de l'Etat en 1943. Cette représentation au pouvoir définie d'après un pacte qui avait par lui-même l'Etat entre les diverses communautés qui se trouvaient alors au Liban (maronites, druzes, sunites, chiites, grecs orthodoxes, grecs catholiques, grecs, protestants, latins syriaques). Etant au pouvoir, les musulmans se pe-

Tentatives d'islamisation

En 1958, à cause de la tolérance chrétienne, les musulmans furent en mesure de prendre les armes contre les chrétiens libanais pour essayer d'islamiser le pays. Une intervention américaine, d'après la demande du président de la République chrétien, arrêta ces événements qui ont repris en 1973. A cette date, les Palestiniens, les Arabes, les Kurdes et tous les musulmans étrangers avaient obtenu des passeports libanais d'une façon clandestine, pour former une majorité musulmane par rapport aux chrétiens originaires du pays. La guerre éclata en mars 1973 lors des attaques des réfugiés palestiniens contre l'armée libanaise. Ensuite, en avril 1975, avec l'aide du pouvoir syrien, libyen et soviétique, les musulmans s'attaquèrent aux Libanais de souche en s'alliant aux Palestiniens et en demandant la démission du président de la République M. Frangji (celui qui, poussé par la Syrie, demanda la démission du président actuel, oubliant qu'il avait affronté les mêmes problèmes étant

au pouvoir entre 1970 et 1976) pour une République islamique et pour un libéralisme que les Libanais ont connu au début de leur histoire. Ils ont essayé d'exterminer les chrétiens par tous les moyens, certains d'entre eux à fuir le pays et sont allés à la loi du Coran. Tout cela a eu pour conséquence de la tolérance libanaise chrétienne : les Libanais qui avaient été les Palestiniens chez eux, les avaient logés et s'étaient occupés de leurs malades et vieillards, ont été frappés. Les Libanais qui avaient admis la religion musulmane au Liban lors de l'agacement du pays et qui avaient permis la participation au pouvoir en 1943 ont été balles et des roquettes sur leurs églises et leur peuple. Ils étaient favorables à une politique de naturalisation et de bon accord avec les étrangers pour n'en recevoir en remerciement que de l'ingratitude.

Le massacre des Libanais

L'INGÉRENCE politique et militaire étrangère a commencé dès lors. La Syrie trouva le moment favorable pour la réalisation de son ancien projet : mettre sa main sur le Liban pour la formation de la « Grande-Syrie », étendue territoriale qui regroupe la Syrie actuelle, le Liban, l'Irak, la Jordanie et Chypre. Le pouvoir impérialiste de M. Assad soutenait les musulmans, les Palestiniens et les étrangers au Liban, leur livrait des armes et les poussait à affaiblir l'Etat libanais.

Plusieurs massacres de chrétiens ont eu lieu de ce fait, commis par des musulmans fanatiques : dans le nord, l'est, l'ouest du pays et dernièrement dans la montagne et dans le sud. Les chrétiens étaient égorgés, coupés à la hache d'une manière sauvage et farouche, rien que pour avoir une croix sur la poitrine ou de porter un prénom chrétien ! Cela ne suffisait pas : la Syrie intervint militairement en 1976, mit sous sa tutelle le président de la République Elias Sarkis (1976-1982, décédé en 1985) et bombardait sauvagement tous les secteurs libanais libres non occupés, augmentant le nombre de victimes tous les jours. Les Libanais résistaient bien que ne bénéficiant d'aucune aide extérieure. Ils étaient délaissés par le monde occidental qui avait d'autres intérêts à suivre. Celui-ci ne pouvait pas contraindre les arabes à arrêter leurs massacres, de peur qu'en

faisant une telle pression sur eux, il perdrait le pétrole. Mais, finalement, l'Occident risquait de perdre : la paix et l'énergie !



Attentat à Beyrouth
Les Libanais abandonnés par l'Occident

Les oligarchies chrétiennes

LES chrétiens libanais se sont lassés. Epuisés, ils se sont tournés vers Israël. Ils se sont divisés par la suite : à l'instigation de certains traités payés et poussés par les étrangers. Le caractère très libéral et diversifié des Libanais, leur vie sociale inorganisée et leur tolérance les ont affaiblis. Certains de leurs chefs en ont profité pour se présenter comme les « Messies » du Liban, et les Libanais ont assisté à des combats entre frères à l'instar des combats entre vichystes et gaullistes français lors de la Deuxième guerre mondiale où la France avait besoin de l'union de son peuple pour la lutte contre l'occupant. Les

combats interlibanais avaient divisés les nœuds, la première fois (printemps 1978) en parties, et avaient abouti à la création d'oligarchies dans les rangs chrétiens. Mais ce n'a pas empêché les chrétiens, divisés par complots des étrangers, d'avoir un objectif, avec un attachement solide à leur terre et de continuer leur lutte contre les ennemis.

L'armée israélienne, en juin 1982, dans l'opération « Salut de la Galilée », a donné

Contre le terrorisme international,

Les leçons d'une opération

COMMENT peut-on ne pas approuver et appuyer la réaction saine et vigoureuse des Etats-Unis et la fermeté du président Reagan face au terrorisme international ?

Comment peut-on ne pas déplorer, blâmer, condamner, mais aussi mépriser l'esprit Munichois de certains gouvernements européens, leur affligeante faiblesse devant le chantage odieux du dictateur fanatique — ou fou ? — de Tripoli ?

Comment ignorer la réaction plutôt modérée du monde arabe qui montre, d'abord, qu'on n'y voit pas d'un mauvais œil toute action contre l'Etat terroriste et subversif qu'est la Libye de Kadhafi et, qu'ensuite, la détermination et la détermination de force des Etats-Unis inspirent respect et admiration ?

Le coup de semonce américain

CERTES, l'opération fut minutieusement préparée et planifiée, et remarquablement camouflée. Mais la décision finale d'y procéder n'en apparaît pas moins incomber, tout au moins partiellement, à la constatation faite par Washington que ses alliés ne voulaient, en fait, rien entreprendre contre le

terrorisme sur le plan international.

Les sanctions économiques ou la décision de fermeture des ambassades libyennes en Europe occidentale auraient pu constituer des mesures efficaces contre Kadhafi. C'est la non-coopération des alliés dans le premier cas, leur refus dans le second qui les ont fait échouer.

En fait, il ne restait à Washington qu'un seul moyen, la riposte militaire directe, la punition. Force est de constater que sur le plan technique, elle fut parfaitement menée :

1) Les manœuvres de diversion ont permis de masquer les préparatifs ultra-secrets de l'opération. L'absence des navires-espions soviétiques — était-elle fortuite ? — a fait que l'opération a constitué une surprise totale pour les Libyens.

2) L'opération fut menée à partir des bases situées en Grande-Bretagne. En raison du refus de Paris de permettre le survol de l'espace aérien français aux avions américains, c'est une distance de plus de 5000 kilomètres, avec trois ravitaillements en vol, qui a dû être couverte. Et l'opération fut sans faille.

3) Les cibles choisies étaient uniquement militaires :

— Le quartier général du terrorisme, la caserne Bab-al-Azizah de Tripoli, où réside également parfois le dictateur libyen.

— L'aéroport militaire de la capitale libyenne ;
— Les bases d'entraînement des plongeurs libyens et certaines installations portuaires stratégiquement importantes ;
— La base aérienne de Benghazi d'où est acheminé tout l'effort militaire libyen contre le Tchad ;
— La Caserne Jamahira, important centre du dispositif militaire libyen.

4) Tous les objectifs ont été atteints. Le dispositif américain a démontré son efficacité. Le triomphe de la technologie militaire, de la coordination et des méthodes de ravitaillement est total. On est bien loin du fiasco de l'opération menée sous Jimmy Carter pour libérer les otages de Téhéran.

Les Américains peuvent être fiers. Ils ont prouvé qu'ils sont capables de frapper l'ennemi. Le réveil militaire américain, objectif majeur de l'administration Reagan, ne fait plus de doute. La leçon sera méditée.

Le bilan politique

L'INCONTESTABLE succès militaire et technique pourrait-il, encore une fois, être transformé en échec politique ?

Rien n'est encore joué, mais le bilan semble plus mitigé.

Aspects positifs : l'opinion américaine, est presque unanime à soutenir le président, la réaction soviétique est dans l'ensemble modérée et reste verbale ; les pays arabes proches de l'Occident demeurent pratiquement silencieux, et ceux de « la ligne dure » se contentent de crier fort pour cacher leur impuissance,

l'opinion internationale semble avoir compris et approuvé les Etats-Unis.

Aspects négatifs. Encore une fois, la solidarité occidentale a fait défaut. Certains pays européens refusent d'agir pour la cause commune du monde encore libre : la défense de la liberté, la lutte contre le terrorisme. Ou le font timidement. L'esprit de Munich, le choix de l'apaisement, de la dérobade et de l'inaction l'emportent souvent sur la détermination et la fermeté.

Il faut ajouter qu'au moment où nous écrivons, les Etats-Unis semblent avoir mené cette opération sans qu'une solution politique de rechange ait été préparée et mise en œuvre à Tripoli. Si tel est le cas, l'opération ne finira-t-elle pas par apparaître comme un coup d'épée dans l'eau ?

DEPUIS samedi dernier, toute la désinformation se mobilise en Occident pour transformer la victoire américaine — qui devrait être considérée comme celle du monde libre — en défaite politique. On tente, comble d'hypocrisie, de faire apparaître les terroristes comme des victimes, et de transformer une action ponctuelle de légitime défense en agression.

Il faudrait donc riposter sur le plan de l'information et de l'action politique.

L'hypocrisie, le mensonge et le double jeu se trouvent du côté des terroristes et de ceux qui les soutiennent ou... les laissent faire.

Pascal NARI

Une solution pour le Liban

(Suite de la page 6)

grande occasion aux Libanais de faire avancer la libération de leur territoire, car elle effectua des actions contre les bases terroristes situées dans le sud du pays et dans l'ouest de la capitale occupée. Les Libanais devaient à ce moment-là se débarrasser des musulmans fanatiques (les Palestiniens et Syriens) puis signer un accord avec Israël pour s'assurer de la retraite

une autre zone libanaise druze, une zone musulmane, une zone syrienne et une très petite zone israélienne.

LES druzes se sont alliés aux musulmans et à la Syrie pour former une « opposition » par laquelle le pouvoir syrien de M.

pal territoire qui formait la Phénicie avant la formation du grand Liban. Ils doivent compter sur eux-mêmes pour la réalisation de cette libération, puisqu'il n'y a pratiquement aucune force étrangère qui puisse les aider directement. Pour cela, ils n'ont qu'à résister davantage, ni jamais désespérer et lutter contre le fanatisme musulman, poussé par la cruauté et le terrorisme soviétiques. Ils doivent unifier leurs rangs et utiliser tous les moyens (opposition en Syrie, dans sa lutte contre le régime tyrannique de M. Assad, qui, poussé par l'Union soviétique, commet des meurtres au Liban et à l'intérieur même de la Syrie (lors du massacre de la ville de Hama en 1981, il y eut 23 000 victimes en une semaine)).

Mais toute solution pour le pays des Cèdres n'est durable qu'à condition qu'elle soit accompagnée par une mutation globale de la société libanaise qui devra adopter de nouveaux principes tels que la réinstauration de l'esprit national au sein des Libanais, la réalisa-

tion d'une indépendance ethnique totale du pays, l'abolition de tout caractère arabe de ses institutions et la réincarnation de l'esprit phénicien pour retrouver son identité réelle. L'abolition de la République, l'institution d'un régime parlementaire et la formation d'un gouvernement étendu et collégial, uniquement responsable devant le parlement et la réinstauration de la principauté non-dynastique par laquelle le chef de l'Etat sera « le prince du Liban » élu constitutionnellement, devront être accompagnés par un mouvement de laïcité totale de la société pour pouvoir former un pays libre de culture, de commerce, de services et de tourisme.

Tout ce projet se réalisera le jour où le fanatisme musulman sera hors la loi au Liban et où le pays sera complètement libéré des étrangers et des terroristes poussés par le régime soviétique et le pouvoir actuel syrien.

Elie HATEM



Liban, terre de croyances. Le jour où le fanatisme sera hors la loi...

de ses troupes. Mais les chrétiens, pour des raisons d'ordre économique et personnel (ne serait-ce que dans le but égoïste de certains, d'arriver au pouvoir), se prenaient pour les héros vainqueurs et commençaient à rêver de la façon de partager le pouvoir oligarchique sans se préoccuper de l'essentiel.

Les musulmans, qui autrefois étaient les alliés des Palestiniens, affaiblis par Israël, ont retrouvé l'aide des Iraniens qui sont entrés au Liban et se sont fait naturaliser libanais illégalement. (Ces Iraniens sont connus sous le nom de chiïtes : fous de Dieu, moujahiddines, hezbollah) et s'ajoutent aux chiïtes devenus libanais au début du XX^e siècle lors de l'agrandissement du Liban). Les musulmans et les iraniens soutenus par le pouvoir de M. Assad, président de la Syrie, ont saisi l'occasion d'agresser les Libanais. Ils ont incité les druzes qui étaient presque à l'écart de la politique et de tous ces événements depuis la participation et l'entrée au pouvoir des musulmans, à attaquer leur frères chrétiens avec lesquels ils avaient vécu durant plus de neuf siècles. Conséquence : des massacres ont été commis contre les chrétiens de la montagne en 1983, massacres qui ont causé beaucoup de victimes et l'exode des chrétiens vers la capitale, dans sa zone non occupée. Le Liban se partage ainsi en cinq zones : une zone libanaise chrétienne,

Assad opprime les Libanais et les soumet à son hégémonie. Les chrétiens se trouvent seuls, menacés et sans aucun soutien extérieur. Les Américains, dérouter, les ont quittés, les militaires français également.

La menace contre les chrétiens libanais est une menace pour l'Occident car les Libanais représentent tout le poids des chrétiens de l'Orient. La chute de leur pouvoir et leur extermination favoriserait les arabes et les musulmans fanatiques pour attaquer le monde occidental. Le fanatisme musulman se manifeste actuellement à travers les entreprises de Kadhafi, de Khomeiny et de la Syrie téléguidées par Moscou afin d'islamiser le monde.

Le retour à la principauté

UNE solution du problème libanaise pourrait être trouvée en cas de disparition du pouvoir actuel syrien. Sa chute provoquerait une situation d'anarchie et d'instabilité dans ce pays par la lutte des différentes fractions politiques pour arriver au pouvoir. Les ennemis du Liban (musulmans, druzes et étrangers) perdront le soutien militaire et moral syrien, et s'affaibliront devant les Libanais qui auront alors la possibilité de libérer leur princi-

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur : Michel Fromentoux

JEUDI 24 AVRIL

ATTENTION : JEUDI et non mercredi

Capitaine Pierre Sergent

Ancien chef de l'OAS-Métropole, Député des Pyrénées-Orientales

IL Y A 25 ANS à Alger :
LA REVOLTE MILITAIRE D'AVRIL 1961

A 21 heures
Salle du Musée social
3^e étage
5, rue Las Cases, 75007 Paris

Participation aux frais : 15 F
Etudiants : 10 F
Membres du cercle de Flora :
entrée gratuite

A l'IAF le 16 avril :

Pour que renaissent les libertés françaises

C'est un Michel Fromentoux en pleine forme qui se produisait à la chaire de l'Institut d'Action française ce mercredi 16 avril, présenté, en l'absence de Pierre Pujol, par un Eric Letty en non moins pleine forme.

Beaucoup auraient pu naïvement supposer qu'il allait nous entretenir de l'école libre, des premiers Capétiens, du catholicisme, ou de la décentralisation, tref de tous les sujets dont il est devenu le spécialiste.

Et bien non ! « de la chute du socialisme à la reconquête de nos libertés » tel était le thème traité par notre conférencier. Sujet vaste et ambitieux s'il en est. Mais là encore la surprise fut totale. Surprise admirative, car à travers ce sujet il réussit le tour de force de traiter tous les thèmes précédemment cités à la fois, sans y paraître, et tout à fait convaincant dans sa fougue communicative.

J.-L. S.